



Le vice-premier ministre, M. Jean Chrétien, est allé prêter main forte à M. Al Gleeson, qui a quitté son siège de maire de London, dans le sud de l'Ontario, pour se présenter sous la bannière libérale. M. Chrétien a aussi défendu hier la série de nominations faite par M. Turner au premier jour de son mandat, affirmant que loin de coûter des millions aux contribuables, elles leur en font épargner puisque, par exemple, un député nommé au Sénat ne reçoit pas la pension d'ex-parlementaire qu'il recevrait autrement.

(Photolaser CP)

Davey reprend du service

■ Turner ramène au premier plan le plus célèbre *back-room boy* de l'ère Trudeau

BERNARD DESCÔTEAUX

VANCOUVER — John Turner avait, de son propre aveu, besoin de conseils pour mener sa campagne électorale. Il a donc demandé au sénateur Keith Davey, qu'il dénonçait pourtant durant sa campagne au leadership comme un « faiseur de pluie et exécuteur de basses œuvres », de reprendre du service.

Pendant que M. Turner faisait campagne en Colombie britannique hier, le patron du quartier général libéral à Ottawa, M. Bill Lee, annonçait en effet la nomination du sénateur comme co-président national de la campagne électorale libérale. Son nom s'ajoute au trio que formaient déjà Marc Lalonde, Judy Erola et Izzy Asper.

Devant les journalistes, M. Turner était visiblement mal à l'aise d'être ainsi pris en flagrante contradiction. Il a même tenté de jouer à la cachette avec les journalistes qui voulaient avoir ses commentaires. Il a tenté d'abord de leur envoyer en éclaireur son attaché de presse, M. Dennis Baxter. Ne pouvant éviter les journalistes à sa sortie de la cabine de pilotage du ferry de Prince-Rupert sur lequel il était, il a finalement condescendu à livrer quelques commentaires.

« M. Davey a déjà commencé à nous aider depuis trois semaines », a-t-il d'abord indiqué, ajoutant: « ce n'est rien de nouveau, ce n'est rien d'extraordinaire ». Pourtant, il y a une dizaine de jours, Bill Lee, son directeur de campagne, disait dans une entrevue au DEVOIR que M. Davey n'avait aucun rôle officiel.

« J'ai besoin de ses conseils. J'utilise tous les talents que je puis trouver », a poursuivi M. Turner. Celui-ci a affirmé aussi qu'il est lui-même son propre président de campagne et que son style demeure accessible. M. Davey ne sera pas un faiseur de pluie, a-t-il assuré enfin.

De son côté, l'attaché de presse Dennis Baxter tentait de désamorcer l'affaire en soulignant que M. Davey a une vaste expérience des campagnes électorales qui remonte aux années 60, avec le premier ministre Pearson. À son avis, on a exagéré la portée des propos de M. Turner sur le rôle passé de M. Davey.

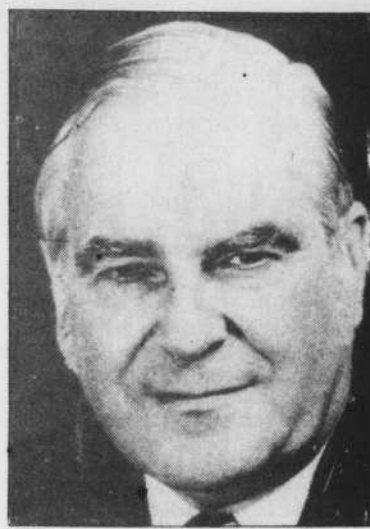
M. Turner ne s'est jamais attaqué nommément à M. Davey. Mais tous savaient à qui il faisait allusion lorsque, durant sa campagne au leadership, il promettait que l'ère des « faiseurs de pluie et des exécuteurs de basses œuvres » prendrait fin avec son élection. Un fort ressentiment existait dans le parti depuis plusieurs

années sur ce qu'on appelait les « back-room boys » qui menaient le parti et le gouvernement, tirant les ficelles, sans jamais avoir occupé un poste électif que ce soit dans la structure du parti ou au Parlement. Keith Davey était le plus célèbre de ces « back-room boys ». On lui doit notamment le retour de Pierre Elliott Trudeau à la fin de 1979 et de nombreuses stratégies électorales, publicitaires et autres qui ont maintenu le Parti libéral au pouvoir. Il avait co-présidé les campagnes de 1974, 1979 et 1980.

Après toute l'insistance mise par M. Turner à promettre un parti ouvert, accessible et imputable, il ne pouvait être que mal à l'aise hier à réadmettre par la grande porte M. Davey dans la mesure où celui-ci, même s'il n'a plus le pouvoir qu'il a déjà eu demeure un symbole puissant de l'ère Trudeau.

En entrant dans l'avion à Prince-Rupert, le chef libéral devait dire, sur un ton badin mais entendu, au journaliste du DEVOIR qu'il trouvait un peu lourde l'attention dont il était l'objet de la part des journalistes. « Oui, une surveillance constante, perpétuelle, de 24 heures » devait-il répondre au journaliste qui lui disait à la blague que la presse noterait

Voir page 8: Davey



Keith Davey: « faiseur de pluie »

AU SOMMAIRE

Les pirates de l'air sont tués

Un commando anti-terroriste vénézuélien a abattu, hier sur l'île de Curaçao, les deux pirates de l'air qui avaient pris possession dimanche d'un DC-9 vénézuélien. Tous les otages ont été libérés sains et saufs. **Page 2**

Les F-18 sont refusés

La marine américaine refusera livraison des chasseurs F-18 qu'elle a commandés tant que McDonnell-Douglas n'aura pas pallié aux défauts de construction qui provoquent des fissures dans la queue de l'appareil. **Page 3**

Nouveaux missiles

L'Union soviétique a confirmé qu'elle procédait à des essais de missiles de croisière à longue portée pour faire pièce aux armes américaines du même type. Selon l'OTAN, Moscou se livre depuis quelques années à des expérimentations de missiles d'une portée d'environ 3,000 km. **Page 2**

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Pas assez compétitif

Le Conseil des sciences du Canada affirme que l'industrie du pays n'est pas suffisamment compétitive sur le marché international. Les efforts doivent porter d'abord sur la recherche et le développement et le marketing international. D'autre part, gouvernements et patronat ne sont d'ailleurs plus les seuls à parler de productivité. **Page 9**

Taxation unitaire

C'est finalement Washington qui règlera le problème de la taxation unitaire, qui inquiète nombre de sociétés canadiennes et européennes, si les États qui y ont recours ne font rien d'ici un an. **Page 9**

Options sur indices

En six semaines, la Bourse de Montréal a pris 76 % du marché des options sur indices boursiers que détenait exclusivement la bourse de Toronto avant le mois de juin. **Page 11**

Le PC se tourne du côté des minorités

PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA — Dans l'espoir d'aller chercher le vote traditionnellement libéral des communautés ethniques, le Parti conservateur annoncera dans quelques jours une série de promesses à leur intention. Il dénoncera à la même occasion le « paternalisme libéral ».

Des sommes d'argent plus importantes que celles dépensées cette année par les libéraux pour combattre le racisme — à peine un million de dollars, estiment les conservateurs — ainsi qu'un durcissement des sanctions prévues au code criminel pour ceux qui se rendent coupables de racisme, seront au nombre des projets que le parti dévoilera la semaine prochaine, probablement par le biais d'une série de conférences de presse simultanées dans différentes villes.

Sur la question du racisme, qui a fait l'objet d'une enquête cette année, les conservateurs ne sont pas en faveur de l'imposition de quotas obligatoires pour augmenter la présence

Voir page 8: Minorités

Le recensement des électeurs

Les conservateurs paient le prix de leur faiblesse de 80

ALAIN DUHAMEL

Parce qu'ils n'ont pas obtenu de bons résultats aux élections générales de 1980, les conservateurs du Québec ne peuvent donner la pleine mesure de leur enthousiasme nouveau durant la période de recensement des électeurs, l'une des étapes importantes dans le succès d'une campagne électorale.

Dans 46 circonscriptions québécoises, le candidat du Parti progressiste-conservateur, pourtant identifié au parti qui avait formé le gouvernement depuis quelques mois, a terminé en troisième place, derrière un candidat du Nouveau Parti démocratique, un candidat créditiste, voire un candidat Rhinocéros. Or, le président des élections choisit les recenseurs parmi les listes que lui proposent le candidat élu et son plus proche adversaire à la dernière élection.

« Nous avons tenté de rejoindre le candidat du NPD pour lui proposer une liste commune ou des ententes

dans certains secteurs et cela a fonctionné », nous dit Mme Thérèse Alié, du secrétariat central du PC à Montréal.

Dans quelques circonscriptions, le NPD n'a pu fournir une liste complète de recenseurs de telle sorte que le président des élections a dû en nommer lui-même en choisissant, dans plusieurs cas, des personnes inscrites sur la liste des conservateurs, toute prête et complète pour le cas où... comme cela s'est produit dans la circonscription de Laval-des-Rapides, où les conservateurs présentent un important candidat, M. Lawrence Hanigan, président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, face au libéral Raymond Garneau, ancien ministre dans le cabinet Bourassa et président de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal.

Le NPD, qui avait terminé en seconde place dans 37 circonscriptions, n'est d'ailleurs pas satisfait

Voir page 8: Les conservateurs

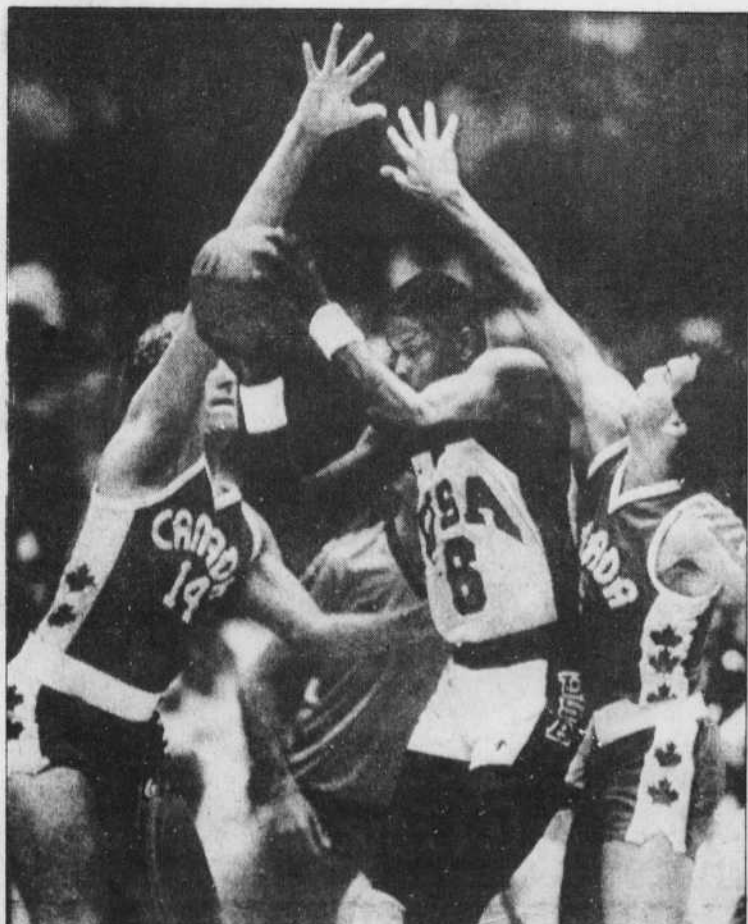


MM. Yvon Giroux (à gauche) et Marc-André Archambault continueront jusqu'à jeudi, comme des milliers d'autres recenseurs électoraux, à dresser la liste des électeurs. Malgré la période des vacances, les principaux partis politiques semblaient satisfaits du déroulement des opérations qui ont commencé la semaine dernière.

(Photo Réjean Meloche)

Troisième jour des Jeux de Los Angeles

Nette domination des États-Unis; Cam Henning récolte du bronze



Patrick Ewing, des États-Unis, s'infiltre entre deux joueurs de l'équipe canadienne, Greg Wiltjer et Jayu Triano, lors du match de basket-ball que les Américains ont remporté 89-68, hier soir. (Photolaser AP)

LOS ANGELES (AFP et Reuter) — Les États-Unis ont poursuivi hier leur ruée vers l'or aux Jeux d'été de Los Angeles tandis que les Chinois ont continué de surprendre, disposant notamment de l'équipe de France de basket-ball 85-83 et s'adjugeant même une médaille d'or au tir à la cible mouvante dès le début de la troisième journée des Jeux.

Contrairement à lundi, le Canada n'a récolté qu'une médaille de bronze lors des épreuves de natation, hier.

Cameron Henning, d'Edmonton, a en effet pris la troisième place du 200 mètres dos, donnant au Canada une quatrième médaille en natation. La Québécoise Julie Daigneault, de Pointe-Claire, a par ailleurs pris la huitième place du 400 mètres libre remporté par l'Américain Tiffany Cohen.

La jeune Américaine a alors établi une nouvelle marque olympique, réussissant un temps de 4:07.10. Rowdy Gaines a également obtenu un record olympique en finale du 100 mètres libre (49.80). Et Rick Carey a donné le meilleur de lui-même dans les séries du 200 mètres dos, s'approchant à 13 centièmes du record mondial pour ensuite récolter la médaille d'or, en soirée.

Du reste, les Américains ont royalement dominé cette troisième journée qu'ils ont terminée en remportant la médaille d'or du tournoi masculin de gymnastique, devant la Chine et le Japon en fin de soirée.

Au basket-ball, l'équipe masculine

Voir page 8: Domination

Shamir: il faut sauver la démocratie

Israël aura un gouvernement d'union nationale

JÉRUSALEM (AFP) — Le Likoud de Yitzhak Shamir et le Parti travailliste de Shimon Pérès ont décidé hier de tenter de former un gouvernement d'union nationale en Israël, huit jours après la tenue d'élections législatives anticipées qui avaient abouti à une apparente impasse politique.

Idéologiquement divisés sur l'avenir des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, les deux grands blocs politiques israéliens sont parvenus à la conclusion qu'ils pourraient néanmoins s'entendre sur un programme commun portant sur les problèmes économiques et la crise libanaise.

Yitzhak Shamir et Shimon Pérès ont tous deux affirmé hier, après de brèves consultations officielles avec le président de l'État, Haim Herzog, qu'ils se rencontreraient aujourd'hui pour trouver un modus vivendi leur permettant de gérer ensemble les affaires de l'État. « Cette solution s'impose à cause de l'urgence et de la gravité des problèmes économiques et politiques d'Israël », a indiqué M. Shamir.

« Les résultats des dernières élections ont en outre prouvé que la démocratie israélienne pourrait être mise en danger par le processus de fractionnement des partis », a-t-il ajouté, laissant entrevoir une éventuelle modification du système politique israélien.

M. Shamir a affirmé qu'il chercherait à diriger cet éventuel cabinet

d'union nationale, tout en n'excluant pas l'attribution de ce rôle à M. Pérès qui le revendique en tant que chef de la première formation politique (44 députés, contre 41 au Likoud).

« Cette question ne sera pas abordée lors de nos entretiens préliminaires, a précisé ce dernier. En toute priorité, nous devons élaborer les bases d'un programme gouvernemental commun », a-t-il ajouté.

Apparemment d'accord sur l'urgence de réformes dans le domaine économique et la nécessité de procéder à un retrait des troupes israéliennes du Liban, les deux partis pourraient s'entendre pour reporter l'examen de la situation en Cisjordanie.

Selon le président Herzog, l'opinion israélienne « souhaite très largement la création d'un cabinet d'union nationale ». Plusieurs partis politiques se sont prononcés en ce sens, notamment le Parti national religieux (4 députés), le Tami (sépharade — 1 député), et le Yahad (centriste — 3 députés) d'Ezer Weizman.

La constitution d'un nouveau cabinet d'union nationale, estiment les observateurs, devrait donner lieu à de très difficiles tractations et à des renversements dramatiques d'alliances.

M. Pérès doit tenir compte des réticences du Mapam (l'aile gauche de

Voir page 8: Israël

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Moscou fait l'essai de missiles de croisière

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique a confirmé pour la première fois explicitement, hier, qu'elle procédait déjà à des essais de missiles de croisière à longue portée pour faire pièce aux armes américaines du même type.

Les États-Unis s'étant refusés à renoncer à ce nouveau type d'armes, des missiles de croisière à longue portée sont déjà en cours d'expérimentation en URSS, écrit la *Pravda* dans un éditorial non signé, ce qui lui confère un caractère solennel.

C'est la première fois, relève-t-on dans les milieux spécialisés occidentaux, que Moscou indique sans équivoque que l'URSS procède à des essais de missiles de croisière à longue portée.

Selon l'OTAN, l'Union soviétique se livre depuis quelques années à des expérimentations de missiles de croisière à lanceurs terrestre, naval et aérien, d'une portée d'environ 3.000 km.

Ces missiles sont, dans la terminologie de l'OTAN, le AS-X-15 et le SS-NX-21, qui pourraient être opérationnels avant la fin de l'année, et les SC-X-4, dont le déploiement ne serait pas prévu avant 1985.

Selon Washington, le SS-NX-21 pourrait être déployé au large des côtes américaines à bord de sous-marins.

L'organe du Parti communiste de l'URSS affirme que les États-Unis cherchent à s'assurer une supériorité militaire sur l'URSS en misant principalement sur la fabrication massive de missiles de croisière dont ils estiment qu'ils ont un rôle stabilisateur. Le nombre de têtes nucléaires devant, à terme, équiper ces missiles excéderait celui de toutes les fusées balistiques que les États-Unis possèdent actuellement, écrit le journal.

Les amateurs de missiles de croisière à Washington doivent tenir compte du fait qu'étant donné le rapport des forces militaires en présence — caractérisé par un équilibre approximatif entre l'URSS et les États-Unis — violer la sécurité de l'autre partie porte inévitablement préjudice à sa propre sécurité, ajoute la *Pravda*.

Il est naïf de croire qu'un déploiement massif (par les États-Unis) de missiles de croisière restera sans riposte, poursuit la *Pravda* en soulignant

qu'à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, il existe suffisamment d'azimuts menant vers le territoire des États-Unis.

Dimanche, l'Union soviétique avait brandi la menace d'une riposte visant directement les États-Unis à partir des océans dans le cas d'une agression américaine contre son territoire, dans une interview à la *Pravda* de l'amiral Sergueï Gorchkov, commandant de la marine de guerre de l'URSS.

La flotte soviétique est aujourd'hui capable, selon l'amiral, de contrer les forces navales des États-Unis et de l'OTAN, car elle possède une flotte dotée de missiles nucléaires telle que les océans qui, jadis, protégeaient l'Amérique, ont désormais perdu leur caractère de rempart.

L'amiral Gorchkov faisait ainsi allusion à l'une des contre-mesures annoncées par l'URSS en novembre 1983 pour faire pièce au déploiement des euromissiles, à savoir le déploiement dans les océans et les mers de fusées soviétiques de nature à menacer directement le territoire des États-Unis.

Solidarité doit continuer son combat

— Wladyslaw Frasnyniuk

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — À peine libéré de prison aux termes de la loi d'amnistie, le militant syndical Wladyslaw Frasnyniuk a réussi à tromper la surveillance de la police pour rencontrer l'homme le plus recherché par les autorités polonaises, M. Zbigniew Bujak, dirigeant de la Commission de coordination clandestine de Solidarité (TKK).

Les deux hommes ont publié une déclaration commune disant que le syndicat interdit poursuivrait sa lutte.

On disait hier de source proche de l'opposition que M. Frasnyniuk, libéré cinq jours auparavant de la prison de Lodz, avait rencontré M. Bujak à Varsovie.

La disparition de M. Frasnyniuk avait inquiété sa famille qui crai-

gnait qu'il n'ait à nouveau été interpellé, ce que le gouvernement avait démenti.

On dit, toujours de source proche de l'opposition, que cette rencontre a pour but de tester les autorités afin de savoir si les militants récemment libérés vont jouir de la même liberté relative d'action que celle dont bénéficie M. Lech Walesa, président de Solidarité.

Ainsi que l'ont proposé MM. Walesa et Marian Jurczyk, militant de la région de Szczecin récemment amnistié, les dirigeants syndicaux envisagent en effet une réunion de ceux d'entre eux qui viennent d'être libérés afin d'arrêter une nouvelle stratégie.

MM. Frasnyniuk et Bujak accusent dans leur déclaration les autorités de créer une «atmosphère d'hostilité»

en dépit de l'amnistie et ils ajoutent :

«Solidarité doit continuer son combat pour la libération des prisonniers politiques, pour leur statut politique... pour le pluralisme syndical et la liberté d'expression... pour faire de la Pologne un pays libre».

Ils qualifient les accusations de trahison formulées à l'encontre de M. Bogdan Lis, militant entré dans la clandestinité et arrêté le mois dernier, d'«élément de la campagne visant à présenter le syndicat comme une organisation subversive et un agent des services de renseignements étrangers».

La tactique à laquelle les autorités ont eu recours concernant M. Lis, qui a été exclu de l'amnistie, pourrait être utilisée contre tous ceux qui participeraient à l'avenir à une activité syndicale, disent-ils encore.

DC-9 vénézuélien: les pirates de l'air sont abattus et les otages libérés

CARACAS (Reuter) — Un commando anti-terroriste vénézuélien a abattu hier à l'aube sur l'île de Curaçao les deux pirates de l'air qui avaient pris possession dimanche d'un DC-9 des lignes vénézuéliennes. Tous les otages ont été libérés et ce dénouement marque le succès de la coopération internationale en matière de lutte contre les pirates de l'air.

L'attaque du commando vénézuélien a été préparée avec l'aide d'une unité anti-terroriste américaine, qui était arrivée lundi à Curaçao.

Cinq hommes des commandos vénézuéliens ont fait irruption dans l'avion par l'arrière alors que les deux pirates étaient occupés à l'avant. L'un d'eux discutait avec sa femme par radio.

Les deux hommes ont été abattus avant d'avoir pu tirer un seul coup de feu. Aucun des 79 passagers et membres d'équipage n'a été blessé lors de l'assaut. Les otages ont été conduits dans une clinique d'urgence installée dans l'aéroport. Une femme a été légèrement blessée lors d'une algarade avec les pirates de l'air. Une autre a fait une fausse couche.

Les pirates de l'air, qui avaient libéré six passagers lundi, avaient menacé de faire sauter le DC-9 s'ils n'obtenaient pas \$10 millions, des armes diverses et un hélicoptère.

Les deux pirates de l'air, Dominique Hilertant, 33 ans, exilé politique haïtien, et Felix Segundo, un Dominicain, étaient peut-être membres d'un mouvement d'opposition au président Duvalier.

La femme de Hilertant, amenée à

Curaçao par les autorités vénézuéliennes, essayait de persuader son mari de se rendre lorsque l'assaut a été donné à l'avion.

Arturo Reina, le capitaine du DC-9, a déclaré que les pirates de l'air avaient placé une bombe dans l'avion et qu'ils avaient mis du kérosène dans des réservoirs placés au milieu de l'aile. Le capitaine a ajouté : «Ils étaient plus fous l'un que l'autre».

Salvador: la guérilla attaque trois haciendas: 66 morts

SAN SALVADOR (AFP) — La guérilla salvadorienne a attaqué simultanément dans la nuit de dimanche à lundi trois haciendas dans le département de La Libertad, à environ 35 km à l'ouest de la capitale, tuant 66 personnes, pour la plupart des membres de la Défense civile assurant la protection des propriétés, a-t-on appris à San Salvador.

Les guérilleros, selon les témoins, ont dirigé leurs attaques contre les haciendas d'El Rancho et de La Flor, sur le territoire de la commune de San Mattias, et celle de Talcuaya, à El Jocote.

Ces haciendas, exploitées par des paysans depuis la réforme agraire, étaient protégées par des patrouilles de la Défense civile, formation paramilitaire dont les membres, âgés de 16 à 30 ans, se sont opposés aux guérilleros.

Liban: Gemayel veut accélérer la normalisation

BEYROUTH (AFP) — Le chef de l'État libanais, Aminé Gemayel, a l'intention d'aller de l'avant dans les réformes institutionnelles et dans l'extension du plan de sécurité à la montagne et au Nord-Liban, malgré les difficultés qui retardent la réunification de Beyrouth, indiquant-on hier de source bien informée.

Aujourd'hui, Fête de l'armée libanaise, les deux principales voies de passage entre les deux secteurs de Beyrouth — le Ring, voie express, et Sodeco reliant toutes deux le quartier chrétien d'Achrafieh à Beyrouth-Ouest — seront rouvertes à la circulation. Elles avaient été fermées le 6 février lors de la prise de contrôle de Beyrouth-Ouest par les miliciens chiites et leurs alliés. Les travaux de déblaiement y sont entièrement terminés ainsi que sur l'ancienne route de Sada, qui sépare le quartier chiite de Chyah et celui chrétien d'Ain Remmaneh.

Pendant, le correspondant de l'AFP qui s'est rendu sur place a pu constater que les travaux sont arrêtés dans le vieux centre-ville en ruines, où se trouvent d'importantes fortifications tenues par le mouvement chiite Amal et les forces libanaises (FL-milices chrétiennes unifiées).

Ces dernières, qui maintiennent depuis 1975 des ouvrages militaires dans ce secteur, ont indiqué qu'elles autoriseront la reprise des travaux de déblaiement lorsque six chrétiens enlevés la semaine dernière à Beyrouth-Ouest seront relâchés.

Parmi les personnes enlevées se trouvent deux collaborateurs du président du Front libanais (coalition des partis chrétiens conservateurs) Camille Chamoun.

Le conseil des ministres, qui se tiendra aujourd'hui au palais de Baabda (banlieue est),

en présence du commandant-en-chef de l'armée, le général Michel Aoun, fera le point du plan de réunification et devrait réaffirmer sa volonté de rouvrir toutes les rues de Beyrouth, indique-t-on de bonne source.

En outre, le gouvernement annoncerait également le début d'application du plan de sécurité dans la montagne (sud-est de Beyrouth), où des combats ont eu lieu dans la nuit de lundi à mardi pour la troisième fois en 48 heures, et sur la route Beyrouth-Tripoli (80 km). Le président Gemayel s'est entretenu de la pacification du Liban-Nord hier avec Robert Frangié et Abdallah Racy, respectivement fils et gendre de Soleiman Frangié, le chef de file des chrétiens du nord, indique-t-on de source bien informée.

Le chef de l'État a demandé à ses interlocuteurs, comme il l'avait fait lundi au dirigeant chiite Nabih Berri, de désigner leurs délégués au comité institutionnel qui doit s'occuper des réformes politiques et administratives dont a besoin le Liban. La création de ce comité, qui doit compter 32 à 36 membres — les musulmans et chrétiens doivent y siéger à égalité — avait été décidée lors de la conférence de réconciliation inter-libanaise de Lausanne.

Enfin, le premier ministre libanais, Rachid Karamé, a affirmé hier «avoir toujours soutenu la tenue d'une conférence internationale groupant toutes les parties concernées, afin de trouver une solution juste et globale du problème du Moyen-

Orient».

L'Union soviétique a relancé dimanche dernier sa proposition relative à la tenue d'une telle conférence.

LE MONDE EN BREF

Remontée spectaculaire

WASHINGTON (Reuter) — Le choix par M. Walter Mondale de Mme Geraldine Ferraro comme colistière en vue de l'élection présidentielle du 6 novembre a complètement modifié les cotes de popularité, a déclaré hier aux journalistes M. Lou Harris, responsable de l'Institut de sondage du même nom. Alors qu'auparavant, le président Ronald Reagan était donné vainqueur sans aucun problème, aujourd'hui la cote s'est considérablement réduite puisqu'elle n'est plus, a-t-il dit, que de 50-48 en faveur du chef de l'exécutif. M. Harris faisait allusion au dernier sondage de son organisation, effectué entre le 20 et le 24 juillet, auprès de 1.620 Américains en âge de voter. En février dernier, le président Reagan menait devant M. Mondale par 56-40. «Le choix d'une femme a eu un effet explosif. Ferraro est un atout majeur dans cette élection», a ajouté M. Harris.

Proches d'un accord

NEW YORK (AFP) — Les États-Unis et Cuba sont proches d'un accord sur les questions bilatérales d'immigration et un communiqué annonçant le succès de ces négociations pourrait être publié aujourd'hui. Officiellement, tant du côté américain que cubain, on se refuse à tout commentaire sur ces pourparlers qui avaient commencé les 11 et 12 juillet derniers à New York. Les négociations, qui se déroulent dans le plus grand secret, portent sur le rapatriement dans leur pays d'environ un millier de Cubains indésirables (délinquants, handicapés mentaux etc...) entrés illégalement aux États-Unis en 1980, et l'octroi de visas d'entrée américains à d'anciens prisonniers politiques cubains.

L'esclavage existe encore

GENÈVE (Reuter) — Des cas d'esclavage dans les ambassades situées dans des pays du monde occidental ont été recensés par un groupe de travail de l'Organisation des Nations unies sur l'esclavage. Les cas relevés par l'organisation ont été signalés à New York, Washington, Londres, Genève et Paris, a déclaré le colonel Patrick Montgomery. Les cas concernent à la fois des employeurs et des employés. Le colonel a cité le cas de l'infirmière-chef d'un hôpital londonien, à qui un patient avait demandé de faire dormir son esclave devant la porte de sa chambre. Le patient avait déclaré : «Elle est là pour mon plaisir, il y a en a plein d'autres comme elle, là d'où elle vient». Un Britannique a rapporté qu'il avait vendu sa maison à un Asiatique très connu et qu'il avait découvert des fers et des menottes dans le cellier. À Paris, un Asiatique a été reconnu coupable du meurtre de sa domestique iranienne qu'il avait battue à mort.

Contre le référendum

PARIS (Reuter) — La majorité sénatoriale a décidé hier de rejeter le projet de loi gouvernemental sur le référendum constitutionnel qui lui sera soumis le mardi 7 août, apprend-on à l'issue de la réunion des présidents des groupes composant cette majorité. Les quatre groupes de cette majorité, l'intergroupe UDF (centristes), l'Union des républicains indépendants, la Gauche démocratique et le RPR (néo-gaulliste) se sont mis d'accord et se sont ralliés à la proposition faite vendredi par le président du groupe RPR, M. Charles Pasqua, «d'opposer la question préalable au texte du gouvernement». En pratique la question préalable consiste à offrir une fin de non-recevoir au projet gouvernemental.

Craxi va solliciter la confiance

ROME (Reuter) — M. Bettino Craxi, président du conseil italien, a déclaré hier que son gouvernement allait demander un vote de confiance à l'issue du débat parlementaire de deux jours sur son programme politique. M. Craxi a indiqué que le redémarrage économique était devenu la priorité numéro un du gouvernement. Il a déclaré au Parlement que les dernières tendances indiquaient que l'inflation serait ramenée à 10% cette année. La demande d'un vote de confiance a été faite après la confirmation par la coalition gouvernementale d'un mini-remaniement ministériel. M. Pierluigi Romita a repris le portefeuille du Budget, détenu jusqu'ici par M. Pietro Longo. M. Longo a démissionné au mois de juillet après un rapport au Parlement faisant état de son appartenance à la loge maçonnique P-2.

Mise en garde de Washington

WASHINGTON (Reuter) — Le département américain de la Défense a annoncé hier avoir mis en garde les marins que des explosions, qui n'ont pas été confirmées, dans le golfe de Suez pourraient être dues à des mines. Le Pentagone étudie la possibilité d'envoyer une équipe d'enquêteurs sur place, et des discussions sont en cours avec l'Égypte et d'autres États de la région, a précisé un porte-parole. Rien ne montre que des navires ont été atteints, a-t-il dit, et «s'il s'agit de mines nous ne savons pas qui les a posées».

Cheysson dénonce l'intervention US

CARACAS (Reuter) — Les États-Unis interviennent trop rudement en Amérique centrale et dans les Caraïbes, a affirmé hier le ministre français des Relations extérieures Claude Cheysson. La Communauté européenne et des pays tels que le Venezuela pourraient jouer un rôle modérateur, a déclaré M. Cheysson. En agissant de concert, les Dix et certains pays du tiers-monde devraient pouvoir se faire écouter des États-Unis, a-t-il ajouté. Le rôle de la CEE en Amérique centrale sera l'objet des travaux d'une réunion, à San Jose (Costa Rica) en septembre, des ministres des Affaires étrangères de la Communauté, de pays d'Amérique centrale et du Groupe de Contadora, a-t-il dit. Les Dix sont opposés aux tentatives des États-Unis d'étendre le conflit Est-Ouest à l'Amérique centrale et à d'autres zones de tension dans le monde, a ajouté M. Cheysson, qui a accusé Washington d'exercer une influence directe trop forte dans la région.

guérin
l'éditeur
qui
édite

BIOLOGIE
3e SEC.

LE CORPS HUMAIN EN SANTÉ

Approuvé par le M.E.Q.



En vente
dans toutes
les
librai-
ries

Auteurs:
Darveau/Marcoux/Hallé
530 pages, 4 couleurs,
couverture cartonnée
manuel de l'élève ...14,95 \$

PRÉSENTÉMENT À LA RE-
LIURE... SERA DISPONIBLE
POUR LA RENTRÉE SCO-
LAIRE.

En vente dans les librairies:

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

DECES

LARIVIERE, Paul. — À l'Hôpital Général Juif de Montréal, le 18 juillet 1984, est décédé, le Dr Paul Larivière, psychiatre, époux de Lucile Gardiner. Des dons à la Fondation du Québec des Maladies du cœur seraient appréciés, 440 ouest, Dorchester, Montréal, P.Q. H2Z 2V7.

PILON, Lucien. — À Ste-Anne-de-Bellevue, le 30 juillet 1984, est décédé M. Lucien Pilon. Il était l'époux de feu dame Rita Pilon, père de Nicole et Monique. À la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Le service aura lieu vendredi, le 3 août 84, à 2 heures p.m., en l'église de Ste-Anne-de-Bellevue. Direction Alfred Dallaire Inc.

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

4560 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station
Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue
Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue
Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-624

EN BREF...

Monière en tournée

(PC) — Le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, effectuera au cours des prochaines semaines une tournée au Québec qui débutera la semaine prochaine à Hull. La semaine suivante, il se trouvera dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et dans la région de Laurentides-Lanaudière. M. Monière se rendra à Québec, au Saguenay, à Sherbrooke et en Abitibi.

Garneau accuse

L'ex-ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, a accusé le chef conservateur, M. Brian Mulroney, de se contredire quand il parle de négocier avec le Parti québécois. Il s'agit d'une attitude «hypocrite», estime M. Garneau, candidat libéral dans Laval-des-Rapides.

Camionneur conservateur

Le Parti conservateur présente «un camionneur de 25 ans dans Shefford» contre M. Jean Lapierre, qui avait obtenu aux dernières élections une majorité de plus de 22,000 voix. Candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Sherbrooke en 1981, M. Denis Loubier est né dans une famille d'agriculteur et se veut «le représentant de la classe ouvrière, des travailleurs et des agriculteurs». Le Dr Charles-Eugène Marin représentera les conservateurs dans Gaspé.

Bousculade

Trois candidats briguent les suffrages du Parti nationaliste dans la circonscription de Mercier: Gérald Giguère (technicien en centrale thermique), Richard Houle (journaliste) et Roland Sénéchal (éducateur).

Campagne communiste

Le Parti communiste du Canada (PCC) a lancé officiellement sa campagne sous le thème «Unissez-vous pour stopper le virage vers la droite». Seul un «groupe progressiste suffisamment important» peut empêcher la montée de la droite qu'incarnerait aux yeux des communistes M.M. John Turner du Parti libéral et Brian Mulroney du Parti conservateur. Pour empêcher l'élection d'un gouvernement libéral ou conservateur majoritaire, le PCC prône l'union des forces progressistes que sont «le Parti communiste, le Nouveau parti démocratique, le mouvement ouvrier et les fermiers, le mouvement national et démocratique québécois, les femmes et les jeunes, les peuples autochtones et les militants pour la paix», affirme le président du parti, M. Samuel Walsh, président du parti et candidat dans Saint-Denis.

Pas un marginal

PRINCE GEORGE, C.B. (PC) — Des 75 ou 100 candidats que le Parti libéral espère présenter à l'élection du 4 septembre, aucun ne sera probablement élu. C'est la sombre prédiction qu'a faite hier en Colombie-Britannique le leader même du parti, M. Victor Levis. «Je serai satisfait d'aucun siège mais de 100,000 votes», a déclaré M. Levis, âgé de 25 ans, qui se porte lui-même candidat dans la circonscription montréalaise de Mont-Royal, jusque là représentée par l'ex-premier ministre, M. Pierre Trudeau. M. Levis, comptable de profession, n'en trouve pas moins que son parti représente un choix valable, comparé aux vieux partis, et il ne veut pas être considéré comme les marginaux que sont selon lui les communistes, les marxistes-léninistes et les rhinocéros. Pour M. Levis, le principal problème au Canada est l'omniprésence du gouvernement, qui restreint la liberté personnelle.

Le jeûne est fini

(PC) — Les quelque 70 détenus du Centre de détention de Saint-Jérôme, au nord de Montréal, ont décidé hier de surseoir à leur grève de la faim. Cette décision a été prise après quatre heures de discussions entre les représentants des détenus et le directeur de la prison, M. Léo-Paul Legros. Selon l'Office des droits des détenus, la direction du centre a accepté de recevoir les griefs des détenus et s'est engagée à trouver des solutions d'ici deux semaines. Une autre rencontre doit avoir lieu d'ici le 6 août. Les détenus du Centre de détention de Saint-Jérôme se plaignent de la double occupation des cellules et de la qualité de la nourriture et des soins médicaux.

Pas de compte à rendre

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — Le député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, Gilles Baril, estime qu'il n'a aucun compte à rendre au candidat du Parti nationaliste dans la circonscription de Champlain, Guy Vachon. M. Vachon, qui est aussi le président régional du Parti québécois en Mauricie-Bois-Francs, avait demandé à M. Baril de s'excuser et même de démissionner de son siège parce qu'il a appuyé le candidat conservateur du comté de Champlain, Michel Champagne. M. Baril a déclaré hier qu'il avait tout simplement voulu donner son appui à un ami qui lui avait donné un coup de main lors du Sommet québécois de la jeunesse et d'élections partielles provinciales. Le député a ajouté qu'il ne s'agissait pas pour autant d'un appui au Parti progressiste-conservateur.

McDonald paiera

WINNIPEG (PC) — La chaîne McDonald's du Canada a été condamnée à payer \$410,000 à un client de 59 ans qui a subi des blessures graves lors d'un accident survenu dans l'un de ses restaurants. M. Stuart Millet, qui est une victime de la polio, a perdu l'usage de son bras droit et de ses deux jambes en novembre 1980 après avoir été frappé accidentellement par une porte qu'ouvrait un employé au moment où il entraînait le restaurant. M. Millet recevra \$187,000 pour les dommages encourus et \$22,000 par année pendant 10 ans pour couvrir les frais d'un établissement de santé. Dans sa défense, McDonald's alléguait que la condition physique de M. Millet se détériorait déjà au moment de l'accident. Mais le juge Wilson de la Cour du Manitoba a répliqué que l'état de M. Millet ne serait pas ce qu'il est présentement si ce malheureux accident n'était pas survenu.

225,000 balades

QUÉBEC (PC) — Depuis le début des festivités 1984-1984, 225,000 personnes ont utilisé les «balades» qui font la navette sur le site du Vieux Port de Québec. La compagnie Rothmans, qui commande ces balades, a souligné cet événement hier en compagnie du président de la Corporation Québec 1984-1984, M. Richard Drouin, en accueillant la 225,000e personne à monter sur l'une des deux navettes. M. Charles De Maria, de New York, s'est vu remettre un exemplaire du livre *Le Saint-Laurent* de Mia et Klaus, qui relate en photos l'histoire du fleuve. Il a également reçu une paire de billets qui lui permettront d'être aux premières loges lors du spectacle de Dave Brubeck, le 16 ou le 17 août prochain, un spectacle de jazz commandité par Rothmans.

La marine américaine refuse livraison des F-18

WASHINGTON (AP) — La marine américaine a déclaré qu'elle n'accepterait aucune livraison des nouveaux chasseurs Hornet F-18 tant que le fabricant, la firme McDonnell Douglas, n'aura pallié à des défauts de construction qui ont provoqué des fissures dans un dispositif situé dans la queue de l'appareil.

Cette initiative fait suite aux limitations imposées la semaine dernière en ce qui a trait à l'envolée et à la tenue au sol des Hornet F-18, les nouveaux chasseurs de la marine capables d'effectuer de multiples opérations.

Le Canada a commandé à la firme McDonnell Douglas 138 Hornet, au prix de \$3.58 milliards. Un premier exemplaire a été livré aux Forces armées canadiennes en 1982.

Hier, un porte-parole du ministère canadien de la Défense a fait savoir qu'à la lumière de la déclara-

tion de la marine américaine, aucune décision n'avait encore été prise de refuser livraison des 101 CF-18 encore attendus. Le Canada a commandé 138 de ces appareils et en a reçu 37 jusqu'à maintenant, dont huit sont cloués au sol pour les mêmes raisons qu'invoque la marine des États-Unis.

Le gouvernement canadien, par la voix de son ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, a tout fait pour minimiser l'importance des défauts décelés dans le CF-18. La semaine dernière encore, un porte-parole du gouvernement qualifiait ces défauts de «légers problèmes d'entretien».

Pour la marine américaine, qui a commandé 1,366, ces défauts sont cependant graves.

Le ministre de la Marine, M. John Lehman, a affirmé d'autre part que le fournisseur, établi à Saint-Louis, devait baisser les tarifs fixés pour la réparation, qu'on

évalue à plusieurs milliers de dollars par avion. M. Lehman a expédié vendredi dernier une lettre à la compagnie McDonnell Douglas lui faisant part de sa décision. La compagnie a divulgué lundi le contenu de la missive de M. Lehman.

Un porte-parole de la McDonnell Douglas, M. Ray Defry, a déclaré à Saint-Louis que la compagnie avait préparé une trousse d'outils afin de solutionner le problème. Cette trousse devrait être remise à la marine le mois prochain.

La marine américaine projette d'acheter 1,366 F-18. Le coût total devrait friser les \$40 milliards et cette commande, qui inclut une variante du bombardier appelée F-18A, serait la plus onéreuse passée par les États-Unis.

La marine a déclaré que parmi les 102 avions soumis à l'examen, onze avaient été gardés au sol. On

s'attend à déceler des fissures dans le dispositif de fixation de l'empennage chez près de la moitié des 149 appareils déjà intégrés à la flotte. On a donc gardé les avions au sol par mesure de sécurité.

Les avions CF-18 canadiens, basés à Cold Lake, en Alberta, ont présenté des imperfections similaires. Les autorités ont indiqué que huit d'entre eux étaient tenus au sol et que 17 autres étaient soumis à des limitations de vols.

Des experts de la marine ont déclaré que le problème était relié à des défauts de construction occasionnant le tournement de masses d'air qui «glissent» sur l'aile de l'avion et fracassent l'empennage, lorsque l'avion se cabre.

Les fissures ont été repérées récemment au centre d'essai de la marine de Patuxent River.

La marine a indiqué dans un communiqué qu'elle avait fait

part à la firme McDonnell Douglas de son intention de ne pas accepter de F-18 jusqu'à ce que les défauts observés aient été corrigés.

«Cette décision se fonde sur les examens auxquels ont été soumis les F-18. Avant même d'être terminés, ceux-ci révèlent que la moitié environ des F-18 en service seront sujets à des fissures de l'empennage.»

Les limitations ayant trait aux vols s'appliquent lorsque l'avion atteint une vitesse variant de 555 à 740 kilomètres à l'heure, à une hauteur n'excédant pas 9,144 mètres.

Le communiqué de la marine précise que les restrictions ne touchaient pas les F-18 air-sol, ni les décollages et les atterrissages. Les experts ont déclaré que les restrictions affecteraient surtout l'entraînement au combat air-air.

Michel Côté et les conservateurs sont prêts à relever le défi dans la forteresse libérale de Langelier

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Un comptable de 42 ans, M. Michel Côté, cherche à ébranler la forteresse libérale du comté de Langelier, au centre-ville de Québec.

Bien que sa campagne électorale, mise en marche le 29 avril, lui donne trois mois d'avance sur la candidate libérale, Mme Florence Levers, désignée seulement lundi soir dernier, M. Côté a tout une côte à remonter.

La majorité détenue aux dernières élections par l'ex-député libéral de Langelier et actuel lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne, était de 21,901 voix, ce qui est presque dix fois le maigre score obtenu par le Parti conservateur aux élections de 1980 (2,606 voix).

Lors de sa première conférence

de presse depuis l'annonce des élections fédérales, hier à Québec, M. Côté a annoncé que le Parti conservateur avait maintenant près de 2,000 membres dans le comté, en comparaison de seulement 500 il y a quatre mois. Son budget officiel pour la campagne n'est cependant que de \$35,000 environ.

Le candidat conservateur est conscient que son premier adversaire dans Langelier est le Parti rhinocéros, qui s'était classé deuxième aux dernières élections, presque ex aequo avec le Nouveau Parti démocratique, avec 2,813 voix.

M. Côté se montre optimiste pour deux raisons. D'une part, estime-t-il, l'électorat canadien est à une croisée de chemins et il souhaite le changement; d'autre part, les fortes majorités obtenues par

M. Lamontagne, ex-maire de Québec, témoignaient selon lui «de fidélité, de reconnaissance envers sa contribution à la région». Il n'y a plus de député dans Langelier depuis déjà quatre mois et la candidate libérale ne pourra pas bénéficier d'une telle reconnaissance locale.

Le candidat conservateur ajoute que «depuis les deux débats télévisés, la population sait beaucoup mieux qui est Brian Mulroney et elle est beaucoup plus consciente de ses capacités de leadership pour gérer le pays».

Personnellement, M. Côté ne compte pas utiliser contre son adversaire libérale le fait qu'elle ait été, d'une certaine façon, à l'origine du patronage à la fin du règne Trudeau, en sa qualité de responsable des nominations au cabinet de M. Trudeau. «Au sujet du patro-

nage, M. Mulroney a dit tout ce qu'il y avait à dire. Je n'ai pas l'intention de faire campagne sur les nominations de Mme Levers, mais sur l'intérêt économique de la région de Québec», ajoute-t-il.

Président de la Chambre de commerce de Québec en 1981-82, comptable depuis une quinzaine d'années à Québec, M. Côté se dit représentant du monde des affaires, dans lequel il affirme avoir beaucoup de sympathisants. Il dit supporter surtout des intérêts de la région de Québec dans le secteur de la haute-technologie. «Les assistés sociaux souhaitent que la région se développe pour trouver des emplois. Pour cela, il faut que quelqu'un s'élève au-dessus et se consacre aux intérêts de la région», dit-il.

Peut-être que ses organisateurs parleront beaucoup du rôle de

Mme Levers dans le patronage libéral. En tous cas, M. Côté ne veut pas, lui, sortir de son texte: relance économique, création d'emplois, centres de recherche, développement de la région de Québec, industrie de pointe, électronique, optique et laser, etc.

Mme Levers a triomphé facilement, au premier tour, des deux autres candidats lors de la convention libérale tenue lundi soir. Elle a obtenu 485 voix, contre 152 seulement au maire de Sillery, M. Charles Blais, et 139 au jeune avocat Pierre Montreuil. Mme Levers avait l'appui de l'establishment libéral ainsi que d'une partie de l'organisation locale et des jeunes libéraux tandis que M. Blais avait été sollicité par l'association locale et donc bénéficiait de l'appui de l'autre partie de l'organisation locale.

Broadbent invite Turner à un débat sur l'économie de la C.-B.

VICTORIA (PC) — Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a défié hier le premier ministre, M. John Turner, de participer à un débat confrontant les dirigeants des trois grands partis sur les problèmes de la Colombie-Britannique. Le réseau B.C. Television organiserait un tel débat d'intérêt régional.

«N'importe quand, n'importe où dans cette province, je suis prêt à affronter les dirigeants des autres partis pour discuter avec eux de l'avenir économique et social de la Colombie-Britannique», a déclaré M. Broadbent.

Le chef du NPD a souligné qu'il était particulièrement important pour M. Turner de relever un tel défi, lui qui est candidat dans une circonscription de la Colombie-Britannique. Le leader libéral se trouvait justement dans Vancouver-Quadra hier.

«Le meilleur moyen pour lui de se constituer du capital politique, de fournir aux citoyens des motifs de voter pour lui serait d'accepter un tel débat.»

Un adjoint de M. Broadbent devait préciser qu'aucune démarche ni négociation n'avait encore été entreprise en vue de la tenue de ce débat.

Déjà, M. Turner a refusé d'affronter M.M. Broadbent et Mulroney dans une série de cinq débats sur les problèmes régionaux à travers le pays. En plus des deux confrontations qui ont eu lieu la semaine dernière, M. Turner a accepté de discuter des questions féminines avec les deux autres dirigeants, le 15 août.

C'est un néo-démocrate, M. Jim Manly, le député sortant de la circonscription de Cowichan-Malahat-The Islands, où se trouvait M. Broadbent. Le NPD détenait trois des cinq sièges sur l'île de Vancouver à l'annonce des élections générales.

Depuis le début de la campagne, M. Broadbent a répété aux partisans néo-démocrates que le parti conservera les sièges qu'il détenait et en gagnera peut-être quelques autres. Le NPD détenait 31 sièges à l'annonce des élections; onze de ces députés ve-

naient de la Colombie-Britannique, les autres de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario.

En parlant des nombreuses mises à pied survenues depuis plusieurs mois en Colombie-Britannique parmi les travailleurs de la forêt et des compagnies de transformation des produits du bois, M. Broadbent a maintenu que les fermetures d'usines et les ralentissements d'opération ne découlaient pas d'un manque réel d'activité mais de la mauvaise foi des grandes sociétés qui visent toujours à réaliser des bénéfices de plus en plus élevés.

Un des moyens à leur disposition pour réaliser des profits plus élevés est d'exporter le bois brut au Japon plutôt que de le transformer au Canada.

Or, M.M. Turner et Mulroney ne s'opposeraient pas à une telle attitude, car tous deux ambitionnent de prendre la défense des sociétés plutôt que celle de la population, et d'accorder leur support aux gros profits, a indiqué M. Broadbent.

Dure lutte dans Mont-Royal

Sheila Finestone prend la relève de Pierre Trudeau

MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Pour succéder à Pierre Trudeau, les militants libéraux de Mont-Royal ont choisi, hier soir, une militante de 20 ans du parti, Mme Sheila Finestone, ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec.

C'est dans une atmosphère de véritable congrès politique que quelque 2,000 militants ont élu au premier tour de scrutin cette femme qui fut une des têtes d'affiche de la «Soirée des Yvettes», épisode marquant de la lutte référendaire de 1980.

Mme Finestone a obtenu 1,150 voix contre son adversaire, M. William Déry, 811. La candidate identifiée à l'ex-premier ministre Trudeau l'a emporté sur son adversaire, plus proche du nouvel établissement du parti.

Mme Finestone se mesurera à une autre femme, la conservatrice Sharon Wolfe. Deux personnalités importantes qui devaient faire acte de présence ne se sont pas présentées. Il s'agit des ministres Marc Lalonde et Monique Bégin.

L'élection d'hier soir était importante à bien des égards. D'abord, parce qu'elle consistait à choisir le meilleur successeur à celui qui incarne pour beaucoup de libéraux de cette circonscription cossue de Montréal le parfait exemple de la dualité canadienne.

Puis, avec une population anglophone qui forme 60% des 88,000 électeurs, l'investiture libérale dans Mont-Royal tient presque lieu d'élection locale, comme l'illustrent à souhait les majorités libérales aux dernières élections, qui ont frisé les 30,000 en 1981 et les 40,000 en 1979.

Mais dans le climat survolté de «mini-congrès» qui régnait hier soir, les passions étaient à leur zénith. La foule, qui arborait des pancartes, manifestait bruyamment son parti pris, n'ayant même aucune réserve à huer l'adversaire.

L'indiscipline ne s'arrêtait pas là. La soirée était trop longue au goût de certains, qui n'avaient cure d'écouter les discours des orateurs, si prestigieux soient-ils, comme le ministre de la Justice, M. Do-

naid Johnston, dont l'allocution a été couverte par le bourdonnement ininterrompu des conversations.

Quelques-uns devaient sans doute évoquer l'origine des deux candidats, cause d'une division nette entre les deux communautés juives qui comptent au total pour 60% de l'électorat.

«Je sais que vous êtes là puisque je vous entends», a remarqué M. Johnston, sans que le bruit des conversations ne s'atténue le moins.

Dentiste de formation, M. William Déry, âgé de 39 ans, a été l'organisateur du chef libéral John Turner dans Mont-Royal au congrès au leadership. Ses partisans sépharades n'accepteraient pas, racontait-on, la candidate Finestone, une ashkénaze.

Avec la tenue du vote, qui a duré plus d'une heure, la foule s'est assagie et plusieurs têtes d'affiche du parti, des ministres fédéraux aux députés de l'Assemblée nationale, ont attendu patiemment le décompte, qui a mis fin à une campagne assez dure entre les deux aspirants.

Pendant la campagne, au cours de laquelle les accusations ont fusé de toutes parts, M. Déry a reproché à son adversaire d'avoir inscrit plusieurs membres de l'extérieur sur les listes du PLC de Mont-Royal.

Représentée depuis 1965 par Pierre Trudeau, cette circonscription ne comptait que 2,724 électeurs en 1982. Mais, hier soir, les commentateurs de Mont-Royal n'ont pas eu droit au discours d'adieu de Pierre Trudeau, qui ne s'est pas montré le bout du nez.

«C'est un citoyen ordinaire, qui n'était pas sur les listes d'orateurs du parti», a expliqué M. Stéphane Chenec, du Parti libéral.

La soirée a été à ce point longue que lorsqu'est venu pour Mme Finestone le moment de prendre la parole, il ne restait plus qu'une salle peu disciplinée et à demi vide (comme l'a remarqué le premier orateur, M. Johnston).

Au cours de son discours, elle a parlé du premier ministre «Monsieur Trudeau», ce qui a fait sourire quelques membres de l'assistance.

Un collectif de femmes dénonce la position du pape sur la reproduction

NATHALIE PETROWSKI

Le Pape Jean-Paul II risque d'avoir des surprises lors de sa visite au Québec. Le collectif pour la liberté des femmes, version modérée du Collectif pour le retrait des femmes de l'Église, l'attend avec deux pétitions.

La première dénonce les «positions rétrogrades du pape sur la question des femmes et de la reproduction» et propose le retrait des femmes de l'Église. La deuxième reprend les mêmes arguments sans menacer de claquer les portes.

Mais ce n'est pas tout. Au geste politique s'ajoutera une intervention culturelle. Le Théâtre des Cuisines entend présenter pendant cinq soirs à la salle Alfred Laliberté de l'UQAM «Les fées ont soif» de Denise Boucher, pièce controversée sur les femmes et l'Église, qui a suscité passablement d'indignation en 1978 et qui serait, selon le collectif, encore brûlante d'actualité.

Que veulent ces femmes au juste et qu'espèrent-elles changer? C'est Véronique O'Leary qui prend la parole pour expliquer qu'il s'agit de protester ouvertement et de révéler le degré d'opposition qui prévaut dans les milieux syndicaux, populaires, chrétiens et féministes.

Le but des pétitions est clair: «Faire savoir à la population québécoise et aux autorités civiles et religieuses que nous sommes des milliers de femmes, croyantes ou non, pratiquantes ou non, qui refusons de nous faire dicter notre conduite par des institutions patriarcales et sexistes. Nous refusons d'obéir à des lois qui brient notre liberté et dénonçons les dépenses gouvernementales démesurées, payées à même nos taxes, pour recevoir le chef d'une de ces grandes institutions patriarcales et misogynes.»

«L'Église exerce un pouvoir réel sur nos vies, dit-elle, c'est d'ailleurs pour cela que nous prenons toute position à titre individuel.» Nombre d'associations dont sont issues les contestataires sont en effet subventionnées par l'Église et craignent des coupures de budget.

Interrogées sur la validité de leur stratégie tapageuse en opposition à l'indifférence souveraine qu'elles pourraient afficher à l'endroit du pontife, les femmes ont déclaré qu'elles étaient contre le silence des femmes. Peu importe, ont-elles avoué, si leurs hauts cris ne font qu'exprimer à quel point elles ne sont pas affranchies de l'Église et à quel point elles accordent encore de l'importance aux propos du pape.

Le collectif s'est pourtant déclaré anti-papiste et en opposition à un pape sexiste. À l'intervenant masculin qui leur lançait qu'elles s'étaient trompées d'Église et de foi, Noella Parent, tenante de la deuxième pétition, a dit qu'il fallait travailler de l'intérieur et chercher à changer l'Église.

Les résultats des deux pétitions seront connus à la fin du mois et envoyés aux autorités religieuses. Le collectif espère lancer un débat public sur les femmes et la religion. Quelques unes d'entre elles arboreront bientôt un T-shirt à l'effigie de la papesse Jeanne, brillante théologienne du VIII^e siècle, qui se déguisa en homme pour accéder au poste pontifical, mais qui eut le malheur de tomber enceinte et, une fois le subterfuge découvert, d'être envoyée au bûcher avec son nouveau-né.

Les pompiers veulent informer la population

ANDRÉE ALLARD

«Pour mieux préserver vos vies», peut-on lire sur le chandail que portent depuis quelques jours les pompiers de la ville de Montréal. L'Association des pompiers de Montréal a en effet décidé de lancer une campagne d'information afin de sensibiliser les citoyens à la principale revendication des pompiers dans le conflit qui les oppose à la ville pour le renouvellement de leur convention collective: l'embauche de nouveaux pompiers.

Après l'échec des négociations et le rejet par les pompiers de la proposition du conciliateur du ministère du travail, M. Marcel Boisvert, le différend a été porté en ar-

bitrage. Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a nommé la semaine dernière le président du conseil d'arbitrage, M. Marcel Côté.

En attendant les premières rencontres, prévues pour les mois d'août ou septembre, les pompiers entendent profiter des visites de «sécurité préventive» à domicile pour expliquer la situation qui prévaut dans leur milieu de travail. «C'est la sécurité du public et des pompiers qui est en jeu», dit M. Yves L'Ecuyer, président de l'Association des pompiers de Montréal. «Il n'y a pas eu d'embauche depuis 1978 et nous avons besoin de 200 pompiers de plus pour desservir efficacement le territoire.»

ARTS ET SPECTACLES

Au Festival des films du monde
Plus de films que jamais

RICHARD GAY

Cent quatre-vingt-dix-huit films dont 138 longs métrages, soit 20 de plus que l'an dernier, et 60 courts métrages ont été sélectionnés pour le 8e Festival des films du monde qui se tiendra à Montréal du 16 au 27 août prochain.

Et le directeur général du Festival, Serge Losique, s'est empressé de préciser que ce nombre déjà impressionnant de films en provenance de 42 pays « n'était pas définitif et que fort probablement d'autres titres s'ajouteraient à la liste des films déjà retenus dont un long métrage japonais qui devrait éventuellement figurer parmi les films de la compétition officielle.

Cette compétition comprend pour le moment 23 longs métrages. Ce sont les films suivants: *Buddies* de Arch Nicholson (Australie), *Annie's Coming Out* de Gil Brealley (Australie), *Les Héritiers* de Walter Bannert (Autriche), *Mario de Jean Beaudin* (Canada), *Que He Hecho Yo Para Merecer Esto* de Pedro Almodovar (Espagne), *Victoire* d'Antoni Ribas (Espagne), *El Norte* de Gregory Nava (États-Unis), *Tightrope* de Richard Tuggle avec Clint Eastwood et Genevieve Bujold (États-Unis), *The Ultimate Solution of Grace Quigley* d'Anthony Harvey mettant en vedette Katherine Hepburn (États-Unis), *Windy City* d'Armeyan Bernstein (États-Unis), *La Femme publique* d'Andrej Zulawski (France), *Tchao Pantin* de Claude Berri (France), *Le Soldat qui dort* de Jean-Louis Benoit (France), *Stress* de Jean-Louis Bertucelli (France), *Gueuse de vie* de Péter Bacsó (Hongrie), *Les Ruines* de Miral San (Inde), *Bianca* de Nanni Moretti (Italie), *C'est Piccone qui m'envoie* de Nanni Loy (Italie), *Si j'ai peur* de Christian Rischert (RFA), *Unerreichbare Nahe* de Dagmar Hirtz (RFA), *Le Dernier Jour* de Jon Lindstrom (Suède et



Serge Losique (Photolaser PC)

Finlande), *Le temps des désirs* de Youly Reisman (URSS) et *L'Étincelle* de Sergio Renan (Argentine).

Pour juger ces longs métrages et les 11 courts métrages de la compétition officielle, sept jurés ont déjà été retenus. Il s'agit de l'écrivain canadien Ted Allan, du comédien québécois Gabriel Arcand, de Gilles Jacob, directeur du Festival de Cannes, de la comédienne indienne Smita Patil et de trois réalisateurs, soit la Hongroise Marta Meszaros, le Yougoslave Slobodan Sijan et le Colombien Ciro Duran.

Dans la section Hors Concours, on retrouve, en plus des films québécois *Les Années de rêves* de Jean-Claude Labrecque, *Le Crime d'Ovide Plouffe* de Denys Arcand et *Le Jour S...* de Jean-Pierre Lefebvre, plusieurs longs métrages qui ont été remarqués et même primés dans d'autres festivals. Des films tels que *Les Saints Innocents* de l'Espagnol Mario Camus, récompensé à Cannes pour son interprétation, *Love Streams* de John Cassavetes, Ours d'Or à Berlin, *Le Bal d'Étore Scola* primé à Venise et *Un Dimanche à la campagne* de Bertrand Tavernier qui recevait à Cannes le prix de la mise en scène. Trente-cinq longs métrages en tout dans cette section.

En plus de la compétition officielle et de la section Hors Con-

cours, on retrouvera au festival une sélection de films d'Amérique latine qui comprend cette année sept longs métrages, le Cinéma d'aujourd'hui et de demain, une section un peu fourre-tout qui comptera pas moins de 63 longs métrages et 45 courts métrages et, comme le veut aussi la tradition, une section réservée à un cinéma national qui, on le sait déjà, est consacrée cette fois au cinéma australien avec un total de 10 longs métrages.

Serge Losique annonçait aussi hier que le Festival des films du monde rendrait hommage à deux personnalités du monde du cinéma, deux personnalités très différentes puisqu'il s'agit de l'abbé Maurice Proulx, pionnier du cinéma au Québec dont on pourra voir les films *En pays neufs*, *Le Lin du Canada* et *Les Iles de la Madeleine* et la comédienne Allemande Marlene Dietrich à qui Maximilian Schell a consacré un film intitulé *Mariene* qu'on pourra voir au festival.

Comme les années précédentes, le Festival des films du monde sera aussi le lieu d'un marché international du film. Des acheteurs de 23 pays et des vendeurs de 17 nations auraient déjà confirmé leur présence.

Par ailleurs, l'Association des producteurs de films du Québec a fait savoir qu'elle tiendrait son congrès annuel dans le cadre du festival, plus précisément les 20, 21 et 22 août prochains. Le thème du congrès: la co-production internationale.

Enfin, si les livrets de 10 billets et les laissez-passer de 9 à 5 sont déjà en vente depuis un moment au cinéma Le Parisien, la direction du festival laissait savoir hier que l'horaire détaillé des projections et les billets individuels qui coûteront cette année \$5 seront disponibles au Parisien à partir du samedi 11 août. Et on nous promet un système de billetterie qui réduira les longues attentes de l'an dernier.

Les parents de Passe-Partout

NATHALIE PETROWSKI

Tandis que les enfants de «Passe-Partout», affranchis de leurs parents, socialisent joyeusement dans les garderies, c'est à tour de leurs parents, mal servis, d'être dérouterés face à ces enfants qui les tyrannisent ou pire encore, qui leur échappent.

C'est en pensant à eux que le ministère de l'Éducation, de concert avec l'entreprise privée, manigance depuis quatre ans, une série de 36 émissions sur les relations parents-enfants. La série intitulée *À temps plein* débutera le 21 septembre et sera diffusée le vendredi soir à Radio-Canada et le lundi, une semaine plus tard, à Radio-Québec.

Au fil des semaines, quatre familles de milieu populaire urbain, campées dans un immeuble à loyer modique, évolueront dans leurs rapports socio-affectifs et tenteront chacune ensemble d'accéder à ce merveilleux miracle que l'on nomme l'autonomie. Fait intéressant: les humains ne seront pas seuls à meubler le décor. Des marionnettes à figure humanoïde viendront leur prêter renfort et créer la distance émotive nécessaire pour que le spectateur s'identifie à eux sans pour autant tomber dans la névrose symbiotique.

L'idée s'inscrit tout à fait dans le courant de marionnettes pour adultes qui déferle sur les États-Unis et

le Québec et qui nous vaut des mariages mixtes à la sauce Muppet ou encore des caricatures méchamment drôles comme le défunt Gérard D. Lafaille. Mais les marionnettes de *À temps plein* n'auront rien de caricaturales. Elles seront à échelle humaine, donc plausibles et réalistes, sans essayer une seule seconde de se faire passer pour autre chose que des marionnettes.

Ce sont les marionnettistes et non les marionnettes, qui ont d'ailleurs posé problèmes. À la veille du tournage, le 2 juillet dernier, l'équipe réunissant le Théâtre sans Fil, Pierre Regimbald et Nicole Lapointe, arrivait avec un ultimatum. En plus des droits de fabrication de \$130,000, les marionnettistes exigeaient des droits d'auteurs pour chaque diffusion. Les montants impliqués étaient exorbitants. Au bout de longues séances s'éternisant dans les nuit, les deux parties ont rompu les négociations. Les producteurs chez SDA se sont tournés vers Don Keller, qui à la dernière minute, a hérité du mandat de concevoir des nouveaux prototypes et d'en confier la confection à des exécutants.

Quelques semaines plus tard, le décès de Denise Morelle qui devait faire la voix hors-champ d'une vieille dame qui commente hebdomadairement tout ce qui se trame dans les parages, retardait à nouveau le tournage. Des auditions sont présente-

ment en cours pour lui trouver une remplaçante. Parmi les comédiens qui ont déjà signé des ententes fermes, on retrouve des noms connus comme Raymond Cloutier, Amulette Garneau, Diane Jules, Guy L'Ecuier, Gilbert Sciotte, Johanne Fontaine et Lise Thoun.

Huit auteurs issus de la télévision et du théâtre ont écrit les demies heures dramatiques en partant d'une recherche de base effectuée par le ministère de l'Éducation. Michelle Tougas, la coordonnatrice, dit que le projet n'est inspiré d'aucune école particulière et qu'il n'entend pas être une recette sur comment bien élever ses enfants. Il n'en reste pas moins que le ministère des Affaires sociales, celui de la Justice et même le Conseil du Trésor, ont manifesté un vif intérêt pour la chose et débloqué des budgets qui se soldent à \$1,3 million de la part du gouvernement québécois et à \$1,5 million de l'entreprise privée et de Télé-Film. Chaque demi-heure coûtera environ \$80,000 à réaliser.

Le défi reste de taille. Les parents sauront-ils être un aussi bon public que leurs enfants l'étaient pour *Passe-Partout*? Les concepteurs croient que oui. Ils ont déjà présenté un pilote à des parents de Pointe Sainte-Charles qui se sont identifiés spontanément aux personnages. Les marionnettes ont été bien reçues surtout dans les scènes plus violentes. Le fait que ça soit une marionnette qui reçoive une taloche semble soulager sinon déculpabiliser les parents qui pignent quand même le message.

L'existence d'une telle émission soulève la délicate question des rapports parents-enfants dans une société qui semble à court de réponses, sinon carrément dépassée par la situation. Les rapports sont-ils à ce point problématiques qu'il faille à tout prix donner des leçons aux gens? Michelle Tougas se contente de répliquer que l'émission correspond à un besoin. Et François Coté, le réalisateur, d'ajouter que l'émission exprime aussi la conscience d'une société qui veut mieux s'outiller face à un rapport déterminant.

Un important congrès à Montréal

Le Xe Congrès international d'esthétique se tiendra cette année à l'Université de Montréal, du 15 au 19 août, sous le thème: «Les oeuvres d'art, défis à la philosophie».

Cette prestigieuse manifestation internationale a lieu tous les quatre ans, et c'est la première fois qu'elle se déroule en Amérique. En 1980, le congrès se tenait à Dubrovnick, en Yougoslavie.

Plus de 150 communications seront présentées, regroupées sous les quatre thématiques suivantes: les

moments clés de l'histoire de l'esthétique; la critique et les arts; les théories de l'art; art, connaissance et évaluation.

On souligne la participation de spécialistes éminents, dont R. Arnheim, D. Charles, M. Damjanovic, A. Danto, M. Dufrenne, B. Dzemidok, U. Eco, J. Fisher, G. Hermeren, T. Imamichi, J. Jimenez, N. Kagan, J. Margolis, L. Marin, R. Montpetit, S. Morawski, T. Nordenstam, T. Oviannikov, K. Paik, L. Pareyson, F. Spars-hott, K. Tsujimura, G. Vattimo.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — «Les dieux sont tombés sur la tête» 9 h 20 — «Banzai» 7 h 30.

ASTRE II: — «La fin d'un rêve» 8 h — «Le retour du chat botté» 7 h 30, 9 h 15.

ASTRE III: — «Les sortilèges de l'enfer» 6 h 35, 9 h 50.

ASTRE IV: — «Opéra de la terre» 9 h 30 — «Quand faut y aller, faut y aller» 7 h 30.

BERRI I: (288-2115) — «Premiers desirs» 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 8 h 50.

BERRI II: — «Contre toute attente» 1 h 50, 4 h 15, 6 h 40, 9 h.

BERRI III: «Les dieux sont tombés sur la tête» 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 10 h.

BERRI IV: — «Yentl» 1 h 50, 4 h 25, 7 h 15, 9 h 40.

BERRI V: «L'été meurtrier» 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.

BONAVENTURE I: (261-2755) — «Bachelor party» 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE II: — «Jungle book» 12 h 30, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 15.

BROSSARD I: (465-3851) — «Ghostbusters» 1 h 3, 3 h 5, 7 h 9 h.

BROSSARD II: (465-3851) —

CINÉPLEX VI: — «Cannonball run 11» 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

CINÉPLEX VII: — «Muppets take Manhattan» 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX VIII: — «Repo man» 1 h 15, 3 h 15, 4 h 45, 6 h 30, 8 h 15, 9 h 55.

CINÉPLEX IX: — «Moscow on the Hudson» 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — «Le retour des bil-

lances en folie» 2 h 05, 5 h 50, 9 h 30 — «Papy fait de la résistance» 12 h 10, 3 h 50, 7 h 35.

CINÉMA MONTRÉAL II: — «Quelle affaire» 2 h 25, 5 h 55, 9 h 20 — «À Miami faut le faire» 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40.

CINÉMA MONTRÉAL III: — «Coriscan brothers» 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 05.

CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — «The Diary» 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINÉPLEX I: (849-4518) — «Muppets take Manhattan» 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10.

CINÉPLEX II: — «Gray atoke» 2 h 40, 3 h 30, 7 h, 9 h 30.

CINÉPLEX III: — «Reuben, Reuben» 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.

CINÉPLEX IV: — «The big chill» 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX V: — «Against all odds» 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

— «Mémoires d'une petite culotte» 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h — «Mystère, rue Julie» 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.

— «L'homme qui en savait trop» 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Opération foxbat» 7 h 10, 9 h 10, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

— «Le poursuit du diamant vert» 7 h 9 h.

SUR SCENE

ARÉNA MAURICE RICHARD: 2800 Vau (255-4222) — Soirée Viennoise avec l'Orchestre des concerts populaires d'été, dir. Pierre Héti, 1 août, 20h15.

AUBERGE NATIONALE: (346-8619) Soirée 22e anniversaire des Cantons de l'Est, St-Jean-sur-Richelieu — «Walter» de Pierre Le-garé, m. en s. Pierre Labelle, jusqu'au 1 sept. du mar. au ven. 21h, sam. 19h 30 et 22h.

BATEAU-THÉÂTRE L'ES-CALE: sortie 112, autoroute Transcanadienne, Ste-Anne-de-la-Paix (584-2226) — «La grande opération» de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 22 juin au 1 sept. mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h.

CITÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262) — «On va faire la cocotte» et «N'te promène donc pas toute nue» comédies de Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, spectacle entrecoupé de danses (charleston, cabaret et french can can) du 14 juin au 2 septembre, mer. au ven. 21h, sam. 20h, et 22h 30, dim. 19h 30.

CAFÉ-THÉÂTRE LE FOU DU VERSEAU: 1201 St-Hubert (843-4335) — «Tas lime» ou «Trois anglaises à l'heure du thé» de Patrick Fournier, m. en s. Pierre-André Fournier, mer. au ven. 20h 30, jusqu'au 2 sept.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — «Au restaurant» et «La sortie au théâtre» du 4 juillet au 1 sept. 20h, mer. au ven. 21h.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD JMC: Sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est (819-843-3981) — Festival Orford 84, mercredi 1 août, Salle Gilles-Lefebvre, concert Ecole de Musique, 1 août, 20h.

CHÂTEAU RAMEZAY: 280 est Notre-Dame (861-1182) — Concert d'été donné par un quatuor, musique et chants de la Renaissance à nos jours, mar. et mer. de 14h à 19h.

CHRIST CHURCH CATHÉ-DRAL: Ste-Catherine et Université — Réclat d'été avec Stephen Johns, 1 août, 12h 30.

DINER-THÉÂTRE LES MAS-QUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370) — «I do!» comédie musicale, m. en s. et chorégraphie Roger Pease, du 1 août au 2 sept. du mar. au dim. 20h.

EGLEISE ST-PATRICK: 460 o. Boul. Dorchester — Le chœur des hommes et jeunes garçons de Christ Church Cathedral, Oxford en Angleterre donne un concert, 1 août, 20h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — «Vic Vogel quartet» du 30 juillet au 4 août.

HOTEL RÉGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h à 03h — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Dîner-dansant avec pianiste Gerry Pucci.

HOTEL REINE ELIZABETH: 902 ouest Dorchester, Salle Arthur (861-3511) — «Strauss Père et Fils», m. en s. Philippe Grenier, du 1 août au 2 sept. du mar. au dim. 21h à 03h.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Lambert au piano de 17h 00 à 19h 00, Eddie Prophète de 21h 00 à 02h 00 du lun. au ven. — Eddie Prophète de 21h à 02h, sam.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Reine-Marie (733-8211) — Concert de Karl Hechreiter, organiste, 1 août, 20h.

PLANETARIUM DOW: 1000 St-Denis (872-4530) — «Jacques Cartier Astronomie» du 5 juillet au 2 sept. mar. au ven. 14h 15, 20h 30, dim. 19h, 15h 30, 16h 30, 20h 30.

LES RETROUVAILLÉS: 1709 St-Denis (849-9275) — John Baudine quartette (B&B) mer. au dim. de 22h à 01h — Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h à 01h.

STUDIO-THÉÂTRE CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame (526-5857) — «L'odyssée 3 D», spectacle humoristique où le public devient passager d'un bateau imaginaire, 15 sketches, création de Claude Desparois, Luc Gouin et Roger Léger, du 11 juillet au 28 août, 20h.

THÉÂTRE DE L'ENTRÉPÔT: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (877-7433) — «J'ai raconté la présentation du Théâtre de l'Entré-pôt, du 27 juin au 31 août, représentations en français mer. au ven. 20h, en anglais jeu. et dim. 20h, entrée libre.

THÉÂTRE DE VERMOREL: Parc Lafontaine, angle Rachel et Calixa Lavallée — Nette Workman et ses musiciens, 1 août, 20h 30.

HOTEL CLARENDON: 57 rue Ste-Anne, Québec (692-2460) — Spectacle de Léo Léger «Ah l'amour, toujours l'amour» du mer. au dim. 21h, jusqu'au 15 août.

AUBERGE DE RAWDON: 3663

rue Queen, Rawdon (834-4200) — La Troupe: «Tant qu'il n'en faire à soir» présente l'œuvre-bûche de Victor Lanoux, les ven. sam. et dim. 20h 30, juillet et août.

LE PATRIOTE DE SAINT-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) — «La rue vers Laure» de Marie-Thérèse Quinton, du 19 juin au 25 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h 30 et 22h.

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite Station (382-9039) — «Les nuits de Montréal» revue musicale, du 4 juillet au 1 sept. du mer. au sa. 20 h 30.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (743-8446) — «Joyeuses Pâques» comédie de Jean Poirot, m. en s. Richard Niquette, du 12 juin au 25 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669) — «La chaire» comédie de Bill C. Davis, m. en s. Gilles Provost, du 10 juillet au 1 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165) — «Chez Paul-Elle, bière, vin, liqueur et nouveautés» de Louis-Marie Dansereau, du 21 juin au 8 sept., un. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Autoroute Cantons de l'Est, sortie 106, Eastman (297-2860) — «Ah, si maman me voyait...» de Louis-Georges Carrier, du 23 juin au 26 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30, dim. 20h.

THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2223) — «Le char-mari» ou le Démon du Midi de Pierrette Bruno, du 27 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE DU PERCE-REVE: 9 rang Ancill, Victoriaville (752-5070) — «La chambre mandarine» comédie de Robert Thomas, m. en s. Martin et Patrice Daigneault, du 12 juillet au 9 sept. du jeu. au dim. 20h 30.

THÉÂTRE DE SAINT-ADÈLE: 1069 Boul. Ste-Adèle, sortie 67, autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (435-7333) — «Les larrons font l'occasion» de Jane Milmore et William Van Zandt, du 20 juin au 1 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE DE VAUDREUIL: Cité des Jeunes, Vaudreuil (455-7930) — «Le Charlatan» de Robert Lamoureux, du 26 juin au 2 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h 30 et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Studio, Angélique Ionatos, 1 à 4 août, 21h.

TELEVISION

2 CBFT 12.00 Première édition 12.10 Les Jeux de la XXIIe Olympiade

16.00 Félix et Cibolette 17.00 Quatre amis fantastiques 17.30 Les Jeux de la XXIIe Olympiade

18.00 Ce soir 18.25 Nouvelles du sport 18.30 Les Jeux de la XXIIe Olympiade

22.00 Le Midjournal 22.20 Le Point 22.30 Les Jeux de la XXIIe Olympiade

00.00 Les nouvelles du sport 00.15 Cinéma

«L'agression» fr. 74 avec Jean-Louis Trintignant, Catherine Deneuve et Claude Brasseur

10 CFTM 12.00 Le dixième informe 12.15 Mid-Soleil 13.45 Ciné Quiz

«L'amour l'après-midi» fr. 72 avec Bernard Verley

Les problèmes

■ Les coûts de construction deviennent prohibitifs

Dans tous les secteurs, les coûts de main-d'oeuvre peuvent représenter jusqu'à 40 pour cent du coût de construction. Dans ce contexte, quand un salarié de la construction reçoit en moyenne 21,47 \$ l'heure, comparativement à 9,61 \$ en général dans la société, comment réaliser des projets d'envergure ou même construire sa propre maison? C'est trop cher! Les salaires ne respectent plus la capacité de payer des gens.

■ Les taux des salaires de la construction sont trop élevés

Les hausses successives des tarifs horaires de la construction ont créé une situation critique. Les salaires ont augmenté presque deux fois plus vite que les prix à la consommation. Les conséquences néfastes sont nombreuses: hausse des coûts, baisse d'activité de l'industrie, recrudescence du travail au noir, perte de "vrais" emplois.

■ L'industrie de la construction végète

Au Québec, les mises en chantier et les heures travaillées sont en baisse constante. De même, le nombre de salariés actifs diminue; il a accusé une baisse de 5 pour cent en 1983. Et la reprise économique, beaucoup trop fragile, ne peut rien contre cette situation. Seuls les projets subventionnés connaissent une certaine vigueur et soutiennent l'industrie.

■ Le travail au noir sévit

Les coûts élevés de main-d'oeuvre et une réglementation trop rigide du placement ont provoqué une véritable épidémie de travail au noir. On estime que le marché noir représente annuellement entre 25 et 40 millions d'heures de travail. Ce marché noir prive le gouvernement, les syndicats et les employeurs d'importants revenus. De plus, les travailleurs au noir s'excluent des bénéfices d'avantages sociaux. Ils n'offrent aucune garantie de satisfaction aux consommateurs.

■ Les emplois sont fermés aux jeunes travailleurs de la construction

Les règlements de placement et les ratios compagnon-apprenti réussissent à écarter les jeunes travailleurs formés par les institutions d'enseignement. Ces règlements sont si rigides qu'ils bloquent l'accès à l'emploi alors que le vieillissement de la main-d'oeuvre devient de plus en plus important.

■ L'intervention gouvernementale étouffe l'industrie

Exemple éloquent de l'effet nocif de l'intervention gouvernementale dans un champ privé, l'imposition de décrets dans l'industrie de la construction a contribué à envenimer la situation. Ce sont les décrets imposés qui ont consenti de généreuses augmentations de salaires. Ce sont les décrets imposés qui ont instauré les nombreux et trop rigides contrôles.

Les problèmes étant posés, cherchons maintenant la solution.

La solution

Il faut une nouvelle entente dans l'industrie de la construction

Que les intervenants revisent ensemble la législation et la réglementation pour conduire à une vraie négociation libre.

AQ

L'Association
des entrepreneurs
en construction
du Québec



UNE ÉCONOMIE MINÉE

Tous les pays industriels avancés ont ressenti les effets de la récession depuis le début de la présente décennie. Peu importe la mesure retenue, le Canada s'est avéré plus vulnérable que tous ses concurrents. Tel est le constat établi par le Conseil des sciences du Canada, dans un rapport préliminaire rendu public hier, rapport portant sur le développement industriel au Canada. Ce constat confirme et renforce tous les diagnostics connus.

Le Conseil identifie « quatre grands plans » qui expliquent la médiocrité de la performance de notre économie : manque d'efficacité du secteur industriel, parcimonie dans les investissements en recherche et développement, faible rendement des programmes visant la commercialisation internationale, et instabilité du consensus socio-politique canadien.

En certains milieux, on tient cette littérature pour nuisible. La crise doit être conjuguée au passé, affirme-t-on au prix même de reléguer loin, très loin dans l'analyse des facteurs durables qui pourraient maintenir l'économie canadienne dans un état de langueur quasi permanente. Quels sont donc ces facteurs ?

La croissance de la productivité canadienne a été nulle entre 1974 et 1982. « C'est la pire performance parmi les grands pays industrialisés », constate le Conseil des sciences. Au plan de la compétitivité, le Canada a glissé du sixième au onzième rang. Sa part dans le commerce international a décliné substantiellement ces dernières années. De 5,1 % en 1970, elle a glissé jusqu'à 3,6 % en 1982. Pour les fins de l'analyse, si on isole le secteur industriel, on constate alors l'existence et la croissance continue d'un déficit de la balance des paiements pour ce secteur. Nos investissements en recherche et développement demeurent parmi les plus faibles du monde industrialisé. Enfin, le Canada a été incapable de se doter d'une stratégie industrielle cohérente et commune. À cet égard, la conduite du fédéralisme économique a été un échec complet. Le Conseil a raison d'insister sur les graves conséquences de l'instabilité du consensus socio-politique.

À court terme, il est de plus en plus difficile de conjurer la crise au passé. Six provinces canadiennes n'ont pas encore retrouvé le niveau d'emploi qui était le leur en juin 1981. Le taux de chômage se maintiendra en 1984 autour des 11,4 % et pourrait atteindre à nouveau les 12 % en 1985. De plus, la remontée des taux d'intérêt a été considérable ces derniers mois. Le taux préférentiel a augmenté de près de 3 % depuis mars dernier, passant de 11 % à 13,5 % et 14 %. Il pourrait croître à nouveau si le même taux aux États-Unis atteignait les 14 %, voire même les 15 %, comme le prévoient de nombreux experts. Les effets d'une telle accélération du coût de l'argent pourraient éponger tous les dividendes de la reprise partielle enregistrée ces derniers mois. Un économiste cadre de la Banque nationale, M. Jean-Paul Caron, écrivait récemment : « Pour l'instant, les forces cycliques de la reprise dominent toujours, mais il suffirait d'un brusque saut dans les taux d'intérêt pour la stopper net. »

Cette reprise a été possible grâce notamment à la croissance des dépenses de consommation, dé-

penses diversifiées et en constante progression jusqu'au milieu du second trimestre. Cependant, la confiance des consommateurs ne serait plus aussi solide, celle en particulier des groupes disposant des plus hauts niveaux de revenu. Telle est la conclusion de la plus récente enquête du *Conference Board*. Les consommateurs craindraient notamment la croissance des charges provoquée par l'augmentation du coût de l'argent. Ils s'inquièteraient d'une éventuelle détérioration du marché de l'emploi et auraient mesuré avec précision les conséquences du déclin de leur revenu net. Si les répondants du *Conference Board* reflètent correctement les attitudes de l'ensemble des Canadiens, il semble que la reprise ne puisse plus compter dans l'immédiat sur la croissance de la consommation. Dans le secteur de la construction domiciliaire, les prévisions ont dû être réévaluées à la baisse. En effet, en janvier, on estimait les mises en chantier à plus de 150,000 unités pour la présente année. On estime maintenant qu'elles n'excéderont pas les 120,000.

Enfin, les gestionnaires du secteur industriel demeurent prudents. Certes, la demande pour leurs produits a augmenté sensiblement, mais ils ont pratiqué une politique d'extrême prudence, puisé dans les stocks disponibles bien davantage que remis en marche la machine de production, poursuivi leur plan d'assainissement des finances des sociétés, et maintenu l'investissement à un bas niveau.

Malgré le caractère général des propositions d'action soumises par le Conseil des sciences (propositions dont nous publierons demain de larges extraits dans la page voisine), son intervention, en pleine campagne électorale, a l'avantage de rappeler les véritables enjeux et l'ampleur des investissements susceptibles de reconstruire l'économie canadienne.

Dès l'annonce de la dissolution du Parlement, le premier ministre, M. John Turner, affirmait que les Canadiens devaient d'abord le confirmer dans ses fonctions avant de connaître son programme économique, programme dévoilé dans un budget qui ne se ferait pas attendre. Pour sa part, M. Brian Mulroney répète que l'élection d'un gouvernement conservateur produirait un vaste mouvement de sympathie des investisseurs à l'endroit du Canada. Le chef libéral exige une confiance aveugle. Le chef conservateur confond magie et politique.

Le grand mérite du rapport du Conseil des sciences est de rappeler l'ampleur et la complexité du défi posé par la reconstruction de l'économie canadienne. D'en définir aussi les prérequis : fiscalité et programmes de soutien favorables à l'élargissement de la production des richesses, accélération soutenue des investissements en recherche, appui aux secteurs et firmes stratégiques disposant déjà des équipements technologiques de pointe, développement d'attitudes et de politiques visant la connaissance des marchés et des partenaires étrangers, mise au rancart du secret dans les négociations fédérales-provinciales pour encourager le débat concernant les objectifs et les priorités.

— JEAN-LOUIS ROY

Les promesses conservatrices

APRÈS LES débats télévisés des 24 et 25 juillet, on a beaucoup reproché aux trois chefs d'avoir gravement manqué de « substance ». Et il est vrai qu'ils s'en sont tenus, quant à leurs programmes, aux plus vastes vœux pieux. Mais le Parti progressiste-conservateur, deux jours plus tard, publiait certains engagements dans six domaines : les jeunes, les femmes, les personnes âgées, la politique agricole, le secteur industriel du textile et du vêtement, les petites et moyennes entreprises.

L'effort est appréciable mais comporte aussi ses risques : le PC prend des engagements qui pourraient devenir de sérieux carcans si jamais il accédait au pouvoir. Il s'expose aussi à de fortes critiques puisque ces éléments de programme, pour intéressants qu'ils soient, restent inachevés. Ils ne disent rien d'un écheancier, de la question fondamentale des coûts de tant de promesses, et ne sont pas à l'abri des incohérences.

Au seul chapitre de la politique agricole, par exemple, le PC fait au moins six promesses dont la facture pourrait être élevée : abolition de l'impôt sur les gains en capital pour la vente de terres restant agricoles; réduction de 20 cents le gallon pour les carburants agricoles; programme d'obligations permettant des prêts à taux réduits pour les agriculteurs; multiplication par deux du niveau de toutes les avances de fonds sur récoltes; déblocage immédiat de fonds pour le refinancement des emprunts à long terme; stimulation fiscale pour le développement scientifique et aide financière aux écoles d'agronomie. Et ce n'est qu'un des secteurs spécialisés où le PC fait miroiter l'abondance de fonds publics. On devine le total absolument irréaliste.

Pour le seul programme destiné à la jeunesse, moins ambitieux en tout cas sur papier, le PC a involontairement publié son évaluation : 250 millions. Il ne serait donc pas étonnant, puisque de grands pans du programme restent à venir, dans le domaine de l'énergie, des ressources naturelles, des dépenses de recherche et développement, etc., que l'ad-

dition tourne autour des \$ 20 milliards qu'évoquait le critique financier du parti, M. John Crosbie. Il ne faut pas être grand économiste pour savoir qu'il est impossible de trouver cette somme sans accroître plus que substantiellement le déficit, que M. Mulroney s'est pourtant engagé à réduire dès son premier mandat. La crédibilité, ici, n'est pas qu'un problème d'image.

Le programme du PC est également rempli de déclarations de principes qui sèment la plus parfaite confusion sur sa théorie économique, et qui semblent dictés par un pragmatisme à géométrie très, très variable.

Voilà un parti dit « conservateur » dont la plupart des candidats au leadership, il y a à peine un an, ne juraient que par la revitalisation du commerce mondial canadien et souscrivaient en général au libre-échange classique. Arrivent des élections et il devient, pour plaire à certaines clientèles spécialisées, particulièrement protectionniste, sans se soucier le moins du monde de la réaction éventuelle de ses partenaires commerciaux.

Il est question, ici et là, de limitation à l'importation de produits agricoles, de renforcement de la politique gouvernementale d'achat préférentiel au Canada, de mise en place « au besoin » de contingents globaux pour les importations de textiles ou de contrôle de l'accroissement des importations. Le tout se ramasse sous l'étiquette vague d'un « commerce équitable, mais non le libre-échange ».

Il faut y ajouter les déclarations trois fois contradictoires dans la même semaine du critique international du parti, M. Stevens, sur les investissements étrangers. Hier encore, avant les élections, le PC accusait les libéraux de décourager le développement industriel par l'Agence d'examen des investissements étrangers; depuis une semaine, M. Stevens laisse plutôt entendre que certains secteurs, dont l'énergie, seront désormais carrément et officiellement interdits aux aventures étrangères. À tous égards, voilà qui ressemble étrangement au

va-et-vient libéral des vingt dernières années entre le nationalisme économique et le continentalisme. Pour un parti qui prétendait envoyer un « signal clair » aux autres nations, le résultat est piteux.

À dire vrai, les propositions les plus intéressantes du Parti progressiste-conservateur sont souvent les plus modestes. Elles misent sur la collaboration et la concertation qui, pour être devenues des mots vides de sens et même péjoratifs sous le régime libéral, n'en sont pas moins le nerf d'une fédération. Le PC promet de respecter la décision des producteurs pour les offices de commercialisation, même si la formule devait varier d'un groupe à l'autre. Il s'engage à créer un conseil consultatif canadien de la jeunesse, de même qu'un conseil canadien de développement des perspectives économiques qui s'intéresse surtout aux propositions locales. Il envisage un sommet économique pour « établir de nouveaux objectifs nationaux » quant au statut des femmes. Il prévoit travailler plus étroitement avec les délégations commerciales des provinces à l'étranger.

On pourra s'exclamer, devant tout cela, que les comités et commissions ont toujours été un excellent moyen de noyer les problèmes. Mais le PC a au moins le bénéfice du doute, puisqu'il a été si longtemps écarté du pouvoir. Il devrait d'ailleurs tabler beaucoup plus sur la carte qui le distingue des libéraux : la recherche d'une véritable décentralisation des pouvoirs et du respect des priorités locales. Son programme en donne quelques signes, mais sans les mettre vraiment en évidence. C'est pour quoi on attend avec impatience un véritable exposé de ce que le parti entend faire pour assainir les relations fédérales-provinciales. S'il pouvait démontrer fermement, précisément, sa volonté de concertation, il pourrait faire l'économie d'une série de promesses coûteuses et irréalistes, et convaincre malgré tout les Canadiens qu'il est porteur de changement.

— LISE BISSONNETTE

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bo-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR. Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$, 3 mois 32\$. À l'étranger: 130\$ par année; 6 mois 65\$, 3 mois 35\$. Édition du samedi 40\$ par année. Poste: votre chèque ou mandat-poste à LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le drame de Chypre

LIBRE OPINION

JEAN-CHARLES CLAVEAU

À L'OCCASION d'un voyage à Chypre en 1964, la guerre civile entre les Grecs et les Turcs m'avait fait craindre pour l'avenir de cette jeune république instaurée en 1960.

Les 9 et 10 avril 1964, je formulais dans LE DEVOIR trois solutions possibles à la crise chypriote : le partage de l'île entre les deux communautés, le rapatriement des 100,000 Turcs en Anatolie et la coexistence pacifique des deux peuples.

La dernière solution me semblait la meilleure et je faisais alors le vœu que « le bon sens des Chypriotes n'aurait pas dit son dernier mot » et irait dans cette direction.

Mais je n'avais pas assez compté avec la Turquie qui, comme le loup dans la fable de La Fontaine, s'est arrogée le droit d'intervenir, car « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». Depuis dix ans (en 1974), comme le signalaient dernièrement deux articles intéressants parus en première page de votre journal, ce pays occupe près de 40 % de l'île de Chypre et y a envoyé des milliers de citoyens turcs pour peupler la partie contrôlée par ses troupes.

La proclamation de la République turque de Chypre du Nord, le 15 novembre 1983, est venue simplement confirmer la séparation de fait des deux peuples de l'île d'Aphrodite.

L'invasion de Chypre par l'armée turque a entraîné l'émigration massive vers le sud des Chypriotes grecs, soit 200,000 habitants, qui ont fui leurs maisons et leurs terres devant ces envahisseurs étrangers bien armés.

Le partage de l'île, qui paraissait impensable en 1964 quand on connaissait la répartition disséminée et très minoritaire des Turcs à travers l'île, s'est réalisé dix ans plus tard par la force des armes.

L'impitoyable loi de la force a triomphé ici encore, comme ce fut le cas tout au long de l'histoire de l'humanité.

Il semble que les hommes n'apprennent guère : ils recommencent toujours les mêmes erreurs comme s'ils n'avaient retenu de leur passé que la loi primitive de la jungle.

En 1984, les Grecs de Chypre, conquis par les Turcs en 1971, puis cédés aux Anglais en 1878, demeurent les victimes de la violence armée et des intérêts des grandes puissances et de leurs alliés.

La République de Chypre proclamée en 1960 à la face du monde et entérinée à l'Organisation des Nations unies, est sacrifiée aux intérêts de la Turquie, des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Le pouvoir des forces en présence joue contre les Chypriotes grecs.

1) Les 500,000 Grecs de Chypre ne font pas le poids devant les 45 millions de Turcs dont le pays est un poste avancé majeur de la défense de l'Otan.

2) La mère-patrie grecque avec ses neuf millions d'habitants n'est pas en mesure de forcer ses voisins

turcs armés par les États-Unis à évacuer Chypre.

3) Les États-Unis, de leur côté, ne veulent pas s'aliéner la Turquie qui est un pays plus important que la Grèce dans son système de défense contre le monde soviétique.

4) Quant à la Grande-Bretagne, les postes stratégiques qu'elle s'est fait concéder à Chypre en 1960 sont jugés essentiels dans ce genre d'alliance à laquelle elle participe pour que « la paix et la liberté » règnent dans le monde !

Bref, le petit peuple grec chypriote est tout simplement sacrifié sur l'autel de ses alliés plus puissants. Ce n'est pas nouveau, dirait-on, mais il est bon de le dire pour que l'on sache une fois de plus que notre monde est dominé par la force des intérêts plutôt que par l'esprit de justice.

Si les pays soi-disant amis de Chypre — y compris le Canada — voulaient vraiment aider ce pays et faire triompher la justice sur cette île meurtrie, ils cesseraient leurs beaux discours qui ne donnent rien sur l'occupation inacceptable de l'île par l'armée turque, pour poser des gestes concrets. Ils imposeraient plutôt des sanctions économiques et militaires à la Turquie pour l'obliger à se retirer de Chypre afin de respecter son indépendance nationale.

Si ces pays ne font pas cela, leurs doléances répétées depuis dix ans resteront du verbiage diplomatique stérile et le fait accompli de l'occupation et du partage de Chypre par la force des armes sera une autre tache dans l'histoire de l'humanité comme la déportation des Acadiens en 1755.

LETTRES AU DEVOIR

■ Le Parti nationaliste et la Charte des droits

SI LE QUÉBEC avait détenu un droit de veto, le jugement d'aujourd'hui de la Cour suprême sur la loi 101 ne serait jamais survenu. En effet, après avoir déclaré, dans un jugement du 6 décembre 1982, que le Québec n'avait pas le droit de veto, alors que le gouvernement du Québec avait cherché à l'exercer pour empêcher l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, la Cour suprême aujourd'hui nous indique les premières conséquences de l'absence d'un droit de veto : en matière de droits linguistiques scolaires, qui sont d'une importance capitale pour le nationalisme québécois, l'Assemblée nationale a perdu l'exclusivité de sa juridiction.

Pour la première fois, en 1981, le gouvernement fédéral, en se liant avec les autres provinces canadiennes, a enlevé des pouvoirs à l'Assemblée nationale sans son consentement. Rien n'empêche maintenant le gouvernement fédéral et les autres provinces de dépouiller progressivement l'État du Québec de ses autres pouvoirs, qu'ils soient de nature linguistique, économique ou autre. Seul un droit de veto, ou son équivalent, peut éviter que d'autres jugements de la Cour suprême ne viennent donner le feu vert à d'autres offensives centralisatrices d'Ottawa.

En matière démographique, le jugement d'aujourd'hui a deux conséquences majeures. D'abord, il crée une grave menace à l'identité culturelle et linguistique de l'Outaouais québécois, puisque les Ontariens qui déménagent au Québec pourront désormais envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Or, dans l'Outaouais québécois, la proportion de jeunes Ontariens qui pourront désormais fréquenter l'école anglaise est particulièrement élevée : les effets positifs de la loi 101 dans cette région seront complètement effacés et l'anglicisation qui y sévissait avant 1976 pourra reprendre.

Ensuite, le jugement d'aujourd'hui crée une situation juridique nouvelle qui pourra durer aussi longtemps que la Constitution elle-même, c'est-à-dire que si, dans 20, 30 ou 50 ans, l'économie du Québec redevenait prospère, et si elle amenait des Canadiens d'autres provinces à venir s'installer au Québec en plus grand nombre, le Québec ne pourrait pas diriger les enfants de ces Canadiens vers l'école française, même si l'identité culturelle de certaines régions du Québec était menacée.

Le jugement d'aujourd'hui illustre, par ailleurs, l'une des lacunes les plus déplorables de la Charte canadienne des droits et libertés. Dans cette charte, les rapports linguistiques au Québec et les rapports linguistiques dans les autres provinces sont considérés comparables. Il s'agirait seulement de préserver les minorités linguistiques, au Québec comme ailleurs, des excès de la majorité. Or le dernier recensement de Statistique Canada nous indique que le français est menacé à l'intérieur même du Québec, et que l'anglais a un pouvoir

■ La campagne électorale et le Canada

VOILÀ une campagne électorale assez terne, merci ! qui est à l'image du pays où elle se déroule. Ceci dit sans être le moindrement désobligeant à l'endroit de ce pays. Mais quant aux idées qui se trouvent derrière, elles se ressemblent assez.

On dit beaucoup que le Canada est un pays magnifique, un pays dans lequel nous avons la chance, le privilège de vivre. Tout dépend évidemment de ce à quoi on accorde de l'importance. Si c'est le niveau de vie qui nous importe, le degré de confort matériel que l'on peut trouver quelque part, le montant du salaire que l'on peut gagner, le Canada est certes un pays privilégié, encore que beaucoup de citoyens ne profitent de ces « avantages » que d'une manière marginale.

Mais si nous recherchons un

milieu de vie intense, stimulant, où de nouvelles idées sont lancées, essayées, discutées, alors le Canada est un pays assez médiocre. On a l'impression, parfois, que la population est en train de sombrer, rêvant à on ne sait quels rivages. On a l'impression que l'économie occupe tout ce qu'il peut y avoir d'intérêt dans la tête des gens et que pour le reste, il y a très peu de place. On assiste à beaucoup de constats d'auto-satisfaction, sans que celle-ci soit réellement justifiée par ce qui se passe. L'auto-satisfaction de la personne qui se contente de trop peu.

La campagne électorale qui se déroule actuellement est à l'image de cette physionomie générale du pays. Beaucoup de cris, de déplacements, d'argent et très peu d'originalité en fin de parcours. Comme disait Shakespeare, « beaucoup de bruit pour rien ».

— PIERRE BERTRAND
Montréal, 27 juillet.

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

Par conséquent, le CCNTA veut savoir combien d'ainés sont candidats dans votre parti.

Bien qu'il y ait plusieurs questions touchant le bien-être des personnes âgées, le Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA) vous demande d'énoncer votre position sur les questions spécifiques suivantes :

- 1) des mesures pour encourager la participation des aînés dans le processus politique;
- 2) l'allocation de ressources pour la prévention de la maladie et la promotion de la santé;
- 3) l'apport des fonds nécessaires pour assurer une gamme de services, allant du soutien à domicile aux soins à long terme;
- 4) des pensions adéquates pour les aînés d'aujourd'hui;
- 5) des réformes garantissant le pouvoir d'achat de la prochaine génération de personnes âgées;
- 6) la disponibilité d'une variété de logements pour satisfaire les besoins et préférences des aînés.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge va relever les réponses de chaque chef de parti et en faire part aux électeurs concernés.

— YHETTA GOLD

présidente du CCNTA

Ottawa, 11 juillet.

■ C'est là toute la différence . . .

Lettre adressée à M. Gilles Beaudet, f.é.c.

EST-CE possible que vous ayez déformé à ce point l'article de M. Richard Joly, paru le 23 juillet ! S'il vous plaît, lisez, relisez et vous verrez que ce n'est pas M. Joly qui pense personnellement ce que vous lui faites dire, mais il écrit ce qui se passe en 1984 dans cette « Église d'ici » et ce que bien des gens pensent en vivant le christianisme à leur façon.

M. Joly n'est qu'un observateur et témoin impartial de ce qui se vit. C'est là toute la différence ! . . .

— LUCILLE COUTURE
Repentigny, 29 juillet.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Déclaration de politique générale du nouveau premier ministre français

Le coût de la modernisation de la France

DOCUMENT

LAURENT FABIUS

Extraits du discours prononcé le 24 juillet devant l'Assemblée nationale française.

NOTRE démarche est claire : toute amélioration réelle de l'emploi passe par une certaine croissance ; toute croissance durable suppose un appareil de production solide, capable d'exporter et de défendre ses positions sur le marché intérieur ; tout appareil de production solide requiert d'être moderne pour soutenir la concurrence. C'est parce que l'économie française n'était pas suffisamment modernisée en 1974 que mon prédécesseur, M. Jacques Chirac, a échoué en 1975 dans sa tentative de relance. Et c'est parce que, sept ans plus tard, notre économie ne l'était toujours pas assez que nous avons dû arrêter la relance et dévaluer. Le combat contre le chômage sera sans doute long et difficile car la modernisation — il faut avoir l'honnêteté de le dire — peut coûter des emplois avant d'en créer. C'est ce terrible décalage que vivent nos sociétés d'Europe et que nous essaierons de combler. Mon gouvernement fera le maximum pour encourager la création et le développement des emplois. Il y consacrera toutes ses forces. Mais refuser de moderniser coûterait, faute de compétitivité, plus cher que tout en emplois.

Bien entendu, cette modernisation en profondeur ne peut s'accomplir que si nous poursuivons sans relâche l'assainissement de notre économie. L'action de rétablissement des grands équilibres commence à porter ses fruits. Notre rythme d'inflation se rapproche de celui de nos principaux partenaires, mais il est encore trop fort : plus fort que nous ne l'avions prévu. Notre balance des paiements se redresse, mais peu à peu. L'investissement redémarre, mais encore trop faiblement. Les déficits publics sont limités, mais le ministre de l'Économie et des Finances devra chercher à les réduire (...).

En réalité, trois actions fonda-



M. Laurent Fabius.

mentales détermineront l'avenir de notre économie. Elles sont au centre du IXe Plan.

D'abord, la recherche. Les progrès réalisés pour la recherche en France depuis 1981 sont considérables. Quantitatifs (en termes de finances et d'emplois), institutionnels, culturels. Un nouvel état d'esprit s'est établi qui, je crois, a redonné confiance à la communauté scientifique. Nos coopérations eu-

ropéennes réussissent : elles devront se développer encore. Notre recherche est encore trop souvent coupée de ses applications : la recherche industrielle sera encouragée. Les recrutements sont actuellement taris par le déséquilibre de la pyramide des âges et par le faible taux de mobilité interne : la réponse viendra d'une ambitieuse politique à long terme de l'emploi scientifique sur dix ou quinze ans.

Je demande à M. Hubert Curien de la préparer dès maintenant. Notre choix en faveur de la recherche n'est pas seulement économique, culturel, social, fondé sur la certitude que la ressource d'un pays comme la France est l'intelligence, l'imagination, la créativité. Ce choix renvoie à une conviction plus profonde, politique au sens élevé du terme ; la confiance en l'homme, dans sa capacité de connaissance, dans la contribution possible de cette connaissance au progrès, dans la volonté de maîtriser pacifiquement le futur. Tel est bien notre projet (...).

Le deuxième outil de l'avenir, c'est l'investissement. Depuis 1973, la France n'y consacre plus une part suffisante de ses ressources. Or, si l'investissement recule, ou même marque le pas, cela veut dire que les équipements des entreprises ne sont pas renouvelés, et donc que, très vite, les concurrents passent devant. De 1973 à 1981, l'investissement industriel avait baissé de 15 % ; notre pays en paie aujourd'hui les conséquences avec les problèmes qui secouent tour à tour des secteurs entiers de notre industrie, qui ont secoué nos industries de base, qui vont d'une autre façon concerner l'automobile et qui exigent une approche industrielle et sociale tout à la fois. Pour favoriser l'investissement, nous poursuivons une triple action : l'allègement des charges des entreprises, qui sera contenu dans le prochain budget ; le mouvement engagé pour réorienter l'épargne vers l'industrie ; la libération progressive des prix industriels, tout en restant extrêmement strict dans la lutte contre l'inflation.

Le troisième volet, c'est la formation des hommes. Un niveau insuffisant d'éducation et de formation, plus encore pour les femmes que pour les hommes, a freiné au cours des quinze années passées notre mutation économique. Au Japon, plus de 90 % d'une classe d'âge achève avec succès des études secondaires complètes contre moins de 35 % en France. Comme en témoignent les centaines de milliers d'emplois qualifiés qui pourraient être créés d'ici à 1990 dans la filière électronique et qui ne trouvent pas de candidats compétents, il y a jus-

qu'ici trop souvent divorce entre les contenus de la formation et les besoins. Or la compétence et la qualification professionnelle sont les meilleures ressources de notre pays. Ayons à l'esprit que les jeunes qui arrivent maintenant en âge de travailler seront encore en activité en 2020. Combien de fois d'ici là devront-ils changer de fonctions, voire même de métier ! Ils doivent être préparés à cela. Nous avons donc besoin d'accentuer massivement notre effort de formation. Faisons-nous un minimum : faire en sorte que tout chômeur qui le souhaite puisse bénéficier d'une véritable formation de reconversion dans les techniques d'avenir. Mais ayons à l'esprit une ambition plus haute : que chaque travailleur, avant même l'arrivée des machines modernes, sans attendre que surgisse un éventuel sureffectif, sans attendre de savoir qui conservera son emploi et qui risque d'en changer, que chaque travailleur soit formé, qualifié aux techniques nouvelles. Cela suppose un considérable effort (...).

Recherche, formation, investissement (...). C'est le triangle de base de la modernisation.

Il n'y aura pas de modernisation économique réussie sans modernisation des rapports sociaux. Celle-ci ne se décrète pas. Alors, quel rôle pour l'État ? Quelle place pour l'entreprise ? Quel contenu pour la politique contractuelle. Il faut sur tous ces points clarifier.

Il est vital que la France adopte une pratique nouvelle du rôle de l'État. Les agents publics ne sont pas en cause, qui sont réputés pour leurs qualités. La France est par tradition une société mixte où public et privé jouent chacun leur rôle. Mais, faute de règles claires et stables, cette société mixte n'est souvent qu'une société confuse. Sachons écouter notre société. Elle nous dit qu'elle ne veut plus d'un État lointain, indifférent, bureaucratique, pas plus qu'elle ne voudrait, comme le proposent certains, d'un État faible, désarmé par rapport aux puissances financières ; l'autorité de l'État, cela a un sens. Elle nous dit que le rôle de l'État n'est pas d'imposer ce dont le pays ne veut pas ni d'empêcher ce à quoi

il aspire. Il est de rendre possible ce qui est nécessaire. À cet égard, la décision du président de la République de réduire dès l'an prochain de 1 % les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) constitue une révolution tranquille. L'État a rencontré ses limites. Il ne doit pas les dépasser.

C'est sur les entreprises que repose pour l'essentiel la responsabilité de la modernisation. Elles doivent bénéficier du soutien de l'ensemble du pays. J'ai toujours pensé que c'était la gauche qui était la mieux placée pour réconcilier l'entreprise et la nation. Et c'est ce qui se produit. Faisons clairement confiance à la capacité des entreprises, en particulier aux artisans, aux PME, qui sont probablement les plus susceptibles de créer des emplois. Le gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour que, dès la prochaine rentrée parlementaire, il devienne possible en France de créer son entreprise en moins d'un mois. Faisons confiance aux personnels, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui sont la réalité même de l'entreprise. Ce sont eux, dans leur diversité, dans leur collectivité aussi, qui feront le succès ou l'échec du développement de notre économie. Ici comme ailleurs, la réussite devra être reconnue et récompensée. S'agissant des entreprises nationales, j'attends qu'elles soient aux avant-postes du redressement économique et souvent plus actives qu'aujourd'hui dans leur dialogue social. L'État jouera pleinement à leur égard son rôle d'actionnaire. Contrat de plan et autonomie de gestion : leurs règles du jeu sont maintenant connues. On nous avait annoncé des cataclysmes ! Or, déjà en 1984, Pechiney et Rhône-Poulenc ont opéré leur redressement cependant que Saint-Gobain ou la CGE continuaient leur progression. Ce mouvement va se poursuivre. Et on verra — ce qui aujourd'hui est reçu avec scepticisme — que nos entreprises nationales industrielles, qui étaient pour la plupart, avant d'être nationalisées, en piètre état, en passe d'être liquidées ou vendues à l'étranger, réaliseront en 1983 des performances économiques les plus souvent remarquables.

Une rente personnelle pour la femme au foyer

RÉPLIQUE

LOUISE DULUDE

Avocate-recherchiste et vice-présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, Mme Dulude est l'auteur du rapport « Les femmes et la réforme des régimes de pensions », publié en 1981 par le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

LES RÉCENTS éditoriaux du DEVOIR (Jean Francoeur, 27 avril et 17 juillet 1984) sur les rentes pour les femmes au foyer illustrent bien l'adage selon lequel il est parfois plus dangereux d'en connaître un peu sur un sujet que de n'en rien connaître du tout. Faute d'avoir pris au sérieux les propos des groupes qui préconisent l'inclusion directe des travailleuses/travailleurs au foyer dans les régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec (RPC et RRQ), M. Francoeur présente la question de façon si tronquée qu'il est difficile de comprendre pourquoi elle suscite tant de débats.

Pour s'y retrouver dans cette controverse, il faut d'abord savoir que tous les groupes intéressés sont en faveur d'une forme ou d'une autre de participation des femmes au foyer dans le RPC et le RRQ. Aucun groupe canadien ne défend la thèse dite « suédoise » selon laquelle les femmes sont maintenant capables de gagner leur vie et ne devraient donc avoir droit à aucun bénéfice de nos régimes de rentes à part ceux qu'elles gagnent elles-mêmes en tant que participantes au marché du travail.

La première forme de participation des femmes au foyer sur laquelle à peu près tous les intervenants s'entendent est le partage, lors du divorce et de la retraite, des crédits de rentes que les conjoints ont accumulés pendant leur vie commune. Tous conviennent qu'un tel partage est essentiel si l'on veut reconnaître que les conjoints sont des associés à parts égales dans le mariage. Il est toutefois incorrect de dire que le partage reconnaît la valeur du travail fait au foyer, puisque, dans le cas d'une famille à un seul revenu, la part de l'épouse ménagère est évaluée à zéro et le partage consiste simplement à diviser les crédits de rentes du mari en deux.

Il n'est donc pas question de compter sur le partage pour assurer des revenus de retraite convenables aux ménages dont l'un des époux a passé la majeure partie de sa vie hors du marché du travail. Même si les prestations de nos régimes publics de rentes étaient augmentées à 40 % des gains moyens (au lieu du 25 % actuel) comme le recommandent les groupes féminins et les syndicats, le résultat serait toujours bien au-dessous du seuil de la pauvreté pour les époux vivant séparément ou pour le

conjoint qui reste seul après la mort de l'autre (presque toujours la femme, puisqu'elle est habituellement plus jeune et vit plus longtemps).

C'est à ce deuxième stade qu'un fossé profond se creuse entre les divers groupes intéressés. Même si tous sont d'accord pour dire qu'on ne peut pas laisser mourir de faim toutes ces veuves et ces divorcées qui ont passé une bonne partie de leur vie au foyer, les solutions proposées pour y remédier se divisent en deux camps distincts alignés selon le sexe de leurs dirigeants.

Il y a, d'une part, les groupes dominés par des hommes, en l'occurrence surtout des syndicats, qui appuient fortement le maintien des rentes de conjoint survivant et recommandent qu'on les augmente de façon à ce qu'une veuve qui a passé sa vie au foyer reçoive 80 % de la valeur de la pension de RPC/RRQ gagnée par son mari. À l'autre pôle se trouvent la plupart des groupes féminins du pays, qui réclament l'inclusion directe des femmes au foyer dans nos régimes publics de rentes et la diminution graduelle des prestations de conjoint survivant.

Pourquoi les groupes féminins rejettent-ils les rentes de conjoint survivant en faveur d'un système de protection directe et personnelle des femmes au foyer ? À cause des considérations suivantes.

■ Qui bénéficie ?

Dans le cas des prestations de conjoint survivant, les seuls bénéficiaires possibles sont les personnes mariées dont le mariage dure jusqu'au décès de leur conjoint. Si le couple divorce, même après 30 ou 40 ans de mariage, l'ex-épouse perd tout droit à ces paiements. Les rentes directes de femmes au foyer fonctionneraient tout autrement : elles ne seraient pas reliées à l'état civil, mais au fait qu'une personne tienne maison pour une autre, qu'il s'agisse d'un conjoint marié ou non, d'enfants ou d'autres membres de la famille. Les crédits de rentes ainsi acquis seraient irrévocables.

■ À combien s'élèvent les prestations ?

Les rentes de veuves sont calculées à partir du revenu du mari, de sorte que ce sont les épouses des hommes les mieux nantis qui reçoivent les plus grosses prestations. Dans un système d'intégration directe des femmes au foyer, les rentes seraient calculées en fonction d'un revenu hypothétique égal à la moitié du salaire moyen (c'est-à-dire environ \$ 10,000 aujourd'hui, ce qui correspond d'assez près au salaire d'une ménagère rémunérée travaillant à plein temps). Il en résulterait des rentes personnelles s'élevant au même montant pour toutes les femmes au foyer.

■ Qui en défraie le coût ?

Les prestations de conjoint survivant sont entièrement subventionnées par tous les participants aux régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, y compris les célibataires, les divorcés et les travailleurs mariés à faible revenu. Ceci contraste fortement avec les propositions de rentes personnelles pour les femmes au foyer, dont les prestations seraient presque entièrement payées par leur propre époux. Seuls les chefs de famille monoparentale et les couples à faible revenu auraient droit à des rentes subventionnées.

■ Qu'arrivera-t-il dans l'avenir ?

Plusieurs partisans des rentes de conjoint survivant demandent l'abolition du plafond auquel sont actuellement assujetties les personnes qui reçoivent à la fois une rente de retraite et une rente de conjoint survivant. Ceci veut dire qu'une personne mariée pourrait recevoir une rente s'élevant à 160 % de celle d'une personne célibataire qui aurait versé le même montant de cotisation, et que le coût des rentes de veuves et de veufs continuerait d'augmenter indéfiniment dans l'avenir. Paradoxalement, les rentes directes pour les femmes au foyer constituent la meilleure façon d'adapter nos régimes de rentes à l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail. En effet, si on met sur pied un système de rentes pour les femmes au foyer et que ces femmes prennent toutes un emploi rémunéré à temps plein, les prestations pour le travail au foyer deviendront inutiles et disparaîtront d'elles-mêmes.

Un dernier argument en faveur de l'inclusion directe des personnes au foyer consiste à vouloir éliminer la différence injuste de traitement qui existe maintenant entre les mères qui passent la majeure partie de leur vie au foyer et les femmes de carrière qui ne quittent le marché du travail que temporairement pour s'occuper de leurs jeunes enfants. À l'heure actuelle, les femmes de carrière continuent d'être couvertes par les RPC/RRQ de manière pleinement subventionnée pendant leurs années au foyer, alors que les autres femmes ne reçoivent rien pour les périodes pendant lesquelles elles effectuent le même travail de soins à leurs enfants.

Si les rentes personnelles pour les enfants au foyer sont plus logiques, plus justes et plus progressistes, comme le maintiennent la plupart des féministes, pourquoi rencontrent-elles tant d'opposition ? Le mystère s'éclaircit lorsqu'on apprend qu'en réalité cette opposition, si puissante qu'elle semble, représente bien peu de gens puisque l'opinion publique est massivement en faveur de l'inclusion des femmes au foyer dans les RPC/RRQ : selon un



« Les rentes directes pour les femmes au foyer constituent la meilleure façon d'adapter nos régimes de rentes à l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail. »

sondage national mené par la firme Decima Research en 1982, 80 % des Canadiennes et 74 % des Canadiens appuient cette option.

Quant aux arguments invoqués contre les rentes personnelles pour les ménagères, ils ne sont pas des plus convaincants. Le principal consiste à dire que ces pensions seraient injustes envers les travailleuses rémunérées à temps plein parce que celles-ci font aussi du travail de maison. Or ceux qui expriment cette critique sont incapables de préciser en quoi le fait d'obliger un mari à payer une rente pour son épouse nuirait à leur voisine rémunérée qui récolte elle-même un salaire en plus de ses droits à une pension. Ces critiques négligent aussi de mentionner que leurs propres recommandations à l'effet d'augmenter les rentes de conjoint survivant seraient nettement nuisibles aux femmes rémunérées parce qu'il faudrait hausser leurs cotisations de RPC/RRQ pour subventionner ces nouveaux paiements.

L'éditorialiste du DEVOIR présente aussi une vision très déformée

de la situation politique face aux rentes pour les femmes au foyer lorsqu'il écrit que « M. Marc Lalonde n'a pas retenu cette suggestion dans le plan d'action... qu'il soumettait aux Communes en février ». Au contraire, le plan d'action renversait la position jusqu'alors négative du gouvernement fédéral et déclarait que « le gouvernement désire particulièrement poursuivre les discussions sur la pension de femme au foyer, proposée par le groupe de travail (parlementaire sur la réforme des pensions) ». Sur la position de l'Ontario, M. Francoeur répète les arguments du livre blanc ontarien contre les rentes pour les femmes au foyer, mais omet de mentionner sa conclusion selon laquelle l'Ontario a l'intention « de mener une étude plus approfondie avant de formuler des conclusions finales à ce sujet ». Lors d'une récente rencontre, le trésorier de l'Ontario, M. Larry Grossman, a déclaré à des représentantes de groupes féminins que son gouvernement était encore très ouvert et même particulièrement réceptif sur ce point. Du côté des conservateurs

fédéraux, M. Brian Mulroney a répété plusieurs fois que si son parti accédait au pouvoir, il ferait tout son possible pour amener l'intégration directe des femmes au foyer dans nos régimes publics de pensions.

Pour celles et ceux qui luttent depuis longtemps pour faire améliorer la sécurité financière des femmes dans leur âge avancé, ces déclarations sont très encourageantes. De revendications assez vagues qu'elles étaient il y a quelques années, les « pensions pour les femmes au foyer » sont devenues des propositions politiques sérieuses qui ont de bonnes chances d'être mises en vigueur.

■ Voilà un non-instruit assez sèchement renvoyé à ses devoirs. Il m'aurait plu, cependant, que Mme Dulude s'attardât davantage à réfuter l'argumentation très serrée, à l'encontre de la proposition du groupe Frith, que proposait, en mai dernier, le Conseil national du bien-être social (« De meilleures pensions pour les personnes au foyer »), puisque c'était l'objet de mon éditorial du 7 juillet qu'elle remet ici en cause

JEAN FRANCOEUR

Rosemont réclame Marie Chevrier

ALAIN DUHAMEL

Le comité exécutif de l'Association libérale de la circonscription de Rosemont a sollicité la candidature de Mme Marie Chevrier pour succéder au député démissionnaire, M. Claude-André Lachance.

Ce faisant, il a refusé son appui à d'autres candidats qui se livrent bataille depuis quelques semaines en soulignant volontiers, trop volontiers au goût du Parti libéral, leur identité culturelle. Il s'agit des candidatures de MM Léo Bricault et Antonio Sciacia.

«Certains présentent cette lutte comme une guerre raciale, c'est faux», nous dit M. John Fararo, président de l'association libérale de Rosemont. «Cela vient de petits politiciens comme Bricault et ça ne correspond pas du tout à la mentalité des gens du comté. Ce n'est pas une lutte entre un italien et un francophone.»

Un troisième candidat, M. Wayne Patterson, membre de l'exécutif, a décidé de retirer sa candidature.

«Le comité exécutif ne croit pas que M. Bricault soit un candidat représentatif de la circonscription, ajoute le président. Je ne crois pas qu'il ait les qualités voulues pour traiter les problèmes que le gouvernement rencontrera dans les prochaines années.»

La candidature de Madame Chevrier se présente dans la meilleure

perspective aux yeux du comité exécutif. Il s'agit d'une militante du Parti libéral depuis toujours, jeune, avocate, qui a présidé l'organisation des Fêtes du Canada, l'organisation du congrès de l'aile québécoise du parti et qui a siégé pendant quelques années au Conseil consultatif canadien du multiculturalisme. Elle obtiendrait l'appui de plusieurs élus du parti, notamment, celui du député démissionnaire, M. Claude-André Lachance.

M. Antonio Sciacia, un avocat qui a lui aussi participé aux travaux du Conseil consultatif canadien du multiculturalisme, a mené une importante campagne de recrutement de nouveaux membres parmi la communauté italienne de Montréal.

Les militants de la circonscription l'associe au sénateur Pietro Rizzuto, réputé influent dans l'organisation du Parti libéral auprès de la clientèle italo-canadienne. Les organisateurs du parti lui prêtent l'intention de susciter une autre candidature, féminine et francophone, de manière à affaiblir le vote que pourrait recueillir M. Bricault qui, lui aussi, mené une importante campagne de recrutement.

L'Association libérale de Rosemont, qui comptait habituellement 634 membres dûment inscrits, en a aujourd'hui 1.238 éligibles au scrutin de l'investiture, prévu pour dimanche après-midi.

Mondale lance sa campagne

NEW YORK (AFP) — M. Walter Mondale, le candidat démocrate à la Maison-Blanche, et sa co-lisière, Mme Geraldine Ferraro, ont entamé, hier, leur campagne pour la prochaine élection présidentielle dans le quartier new-yorkais de Queens, en reprenant de nouveau à leur compte les valeurs traditionnelles chères au président Reagan.

La première apparition côte à côte — depuis la convention démocrate de San Francisco — des adversaires des républicains Ronald Reagan et George Bush s'est déroulée dans la circonscription populaire que représente Mme Ferraro, devant une foule de 4.000 personnes enthousiastes, essentiellement des syndicalistes.

«Je sens la victoire dans l'air», a lancé M. Mondale, qui, comme Mme Ferraro, a évoqué la fierté, l'espoir, le patriotisme et les valeurs familiales chères au peuple américain. «C'est tout cela qui fait l'Amérique», a dit M. Mondale avant d'ajouter, en

évoquant les victoires des athlètes américains aux Jeux olympiques de Los Angeles: «Si vous faites des efforts, alors tout est possible en Amérique».

Cette manifestation marquait la fin de onze jours de vacances pour M. Walter Mondale. Les deux candidats démocrates devaient ensuite se rendre, hier soir, à Cleveland, dans l'Ohio, avant de lancer officiellement leur campagne, aujourd'hui, à Jackson, capitale du Mississippi.

M. Mondale et Mme Ferraro, la première femme susceptible d'accéder à la vice-présidence des États-Unis, doivent ensuite faire campagne, demain, au Texas, l'un des États du sud des États-Unis considéré comme crucial pour la prochaine élection.

En lançant leur campagne dans le Mississippi et le Texas, où Ronald Reagan s'était lui-même rendu la semaine dernière, les candidats démocrates veulent souligner leur intérêt pour ces États conservateurs, où la présence sur le «ticket» démo-

crate d'une femme, en outre libérale et représentant le nord du pays, peut constituer un handicap électoral.

La porte-parole de M. Mondale, Mme Maxine Isaacs, a indiqué que le candidat démocrate envisageait de faire campagne environ trois jours par semaine durant le mois d'août. Selon Mme Isaacs, M. Mondale continuera à mettre l'accent sur le déficit budgétaire américain, qui est d'environ \$200 milliards, et «ses implications pour l'avenir».

M. Mondale avait annoncé dès sa nomination que, s'il était élu, il augmenterait les impôts pour réduire ce déficit. Il a affirmé que, contrairement à ses affirmations, M. Reagan ferait de même et l'a accusé de cacher la vérité aux Américains sur la nécessité d'un allourdissement de la fiscalité.

Selon les plus récents sondages, seulement 2 points séparent maintenant le «ticket» démocrate Mondale-Ferraro des républicains Reagan-Bush.



Helen Caldicott

Caldicott: il faut vendre le pacifisme

CLÉMENT TRUDEL

Les élections du 6 novembre aux États-Unis constituent «un référendum sur le sort du monde» et il importe que les votants désignent pour siéger au Congrès les plus sensibilisés des candidats sur le péril nucléaire, a déclaré hier le Dr Helen Caldicott, femme de science et militante anti-nucléaire.

Ms Caldicott, qui voit dans le choix de Geraldine Ferraro comme candidate démocrate à la vice-présidence un tournant majeur dans la politique américaine, avait été invitée à prononcer la conférence inaugurale du congrès que tiennent simultanément à Montréal, jusqu'au 4 août, la Fédération internationale des assistants sociaux (8e symposium international) et l'Association internationale des écoles de service social (22e congrès international). Suivra, du 5 au 11 août, la 22e Conférence internationale de l'action sociale avec la participation, notamment, de Mme Simone Veil, ex-présidente de la commission juridique du Parlement européen.

Pour l'essentiel, Ms Caldicott s'attache à décrire les effets d'une attaque nucléaire, avec la précision mathématique que l'on connaît déjà par sa participation au film controversé *If You Love This Planet* (Si cette planète vous tient à cœur), gagnant d'un Oscar en 1982.

La publicité indirecte faite à ce film vint d'une décision que Washington avait prise d'étiqueter ce film de l'ONF «propagande politique», en vertu d'une loi d'abord votée en 1938 pour contraindre la propagande nazie. On y traite de l'imminence d'une troisième guerre mondiale et de ce que les scientifiques décrivent comme un «hiver nucléaire» pouvant affecter l'hémisphère nord.

Ms Caldicott et de nombreux militants pacifistes éminents, tel Jim Stark au Canada, croient qu'il n'y aura pas de conflit limité, la prochaine fois; que, durant la première heure du déclenchement de ce conflit nucléaire, un milliard d'humains périront; dans les deux semaines qui suivront, un autre milliard d'êtres humains seront radiés de la planète ou sont présentement stockés 50.000 ogives nucléaires (dont 20.000 se trouvent dans les pays de l'Est).

La course aux armements apparaît démentielle à Ms Caldicott qui stigmatise le pouvoir «mâle», peu enclin à communiquer aux problèmes des nécessiteux, à compatir avec les enfants mal nourris, à sauvegarder l'environnement... mais qui consacre chaque année \$660 milliards en armements.

Le mal prend racine dans l'avidité (greed) de la classe politique, pense l'invitée dont la lecture de l'actualité l'amène à croire que les médias ne signalent pas assez la menace réelle d'un conflit nucléaire. Ms Caldicott ne croit pas au bellicisme des «Russes»; elle fait état de rebuffades nombreuses servies par Reagan à Moscou chaque fois qu'il est question de reprendre les discussions sur le désarmement.

Reagan, souligne-t-elle, est le premier président américain depuis fort longtemps à ne pas avoir eu de rencontres avec les leaders du Kremlin, ce qui lui apparaît de mauvais augure si Reagan conserve la présidence.

Pour illustrer le danger que représentent les ogives nucléaires, Ms Caldicott rappelle que sur un seul sous-marin Trident, 24 missiles sont armés, chacun portant l'équivalent de 10 bombes à hydrogène. De tels arsenaux ne peuvent conduire l'humanité qu'à son agonie, déclare-t-elle. Pourtant, l'administration Reagan voudrait 30 autres sous-marins de ce type et ajoute 17.000 ogives nucléaires aux 30.000 que possède déjà l'Ouest. La solution réside dans une entente mutuelle de gel nucléaire assortie de mécanismes de contrôle.

En après-midi, le Dr Caldicott a rencontré durant une heure une quinzaine de journalistes. Elle a entre autres décrit le premier ministre John Turner pour son peu d'empressement à inscrire le désarmement parmi ses priorités. Par contraste, elle a loué l'ex-premier ministre Trudeau et son initiative de paix qui, croit-elle, aurait mûri peu après qu'elle eût pressé l'homme politique canadien (à une rencontre des membres du cabinet avec des intellectuels de toutes disciplines) de prendre son bâton de pèlerin de la paix.

Le pacifisme est, selon elle, un «produit» qu'il faut vendre, dont il ne faut pas cesser de parler, sinon on rate l'élément de programme no 1 de cette campagne pour la survie de la planète.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Domination

line des États-Unis a facilement vaincu le Canada 98-68.

Les Américains ont d'ailleurs remporté hier la première médaille des compétitions grâce à Pat Spurgin dans le tir à la carabine à air comprimé. Mais les Chinois se sont aussitôt hissés au deuxième rang au tableau des médailles d'or à la suite de la victoire de Lim Yuwei au tir à la cible mouvante.

L'équipe chinoise masculine de basket-ball a ensuite causé une forte surprise en battant la France 85-83, éliminant à toutes fins pratiques l'équipe française d'une participation aux quarts-de-finale.

Les Français menaient pourtant 48-39 à la fin de la première mi-temps, puis 59-45 à 16 minutes de la fin du match.

Ils semblaient alors constituer la meilleure équipe, être plus forts physiquement et meilleurs techniquement que leurs adversaires. Mais, 10 minutes plus tard, la Chine était repassée en tête et menait 72-70.

Vingt sept points pour les Chinois en 10 minutes contre 11 aux Français, le revirement était spectaculaire et au fil des paniers, le public américain jusqu'à là peu intéressé

par la rencontre prit fait et cause pour la Chine.

Les Français devinrent alors très fébriles et accumulèrent maladresse sur maladresse tandis que les Chinois réussissaient des points cruciaux à mi-distance.

À l'entrée dans les cinq dernières minutes le match se durcit et le score s'équilibrait à un point d'écart en faveur de la Chine. À trois minutes de la fin, les Français concédèrent deux paniers qui portèrent l'écart à cinq points 84-79.

Un panier d'Eric Beugnot et deux lancers français francs de Richard Dacoury leur permirent de revenir à un point. Mais alors que la boîte d'affichage indiquait qu'il restait cinq secondes à jouer, Dacoury rata le panier de la victoire sur passe de Senegal.

À une seconde de la sirène, le Chinois Jinqing Lu porta le coup de grâce. Score final 85-83.

◆ Israël

son parti) et de celles de ses alliés traditionnels, le Shinoui et le mouvement des droits civiques Ratz (3 députés chacun).

M. Shamir risque de faire face à une fronde de ses partenaires d'extrême-droite, le Tehya et le parti religieux Morasha (2 députés) qui refusent tout ralentissement de la colonisation en Cisjordanie et à Gaza.

En revanche, souligne la presse israélienne, en s'associant, MM. Shamir et Pérès pourraient neutraliser les formations religieuses qui cherchent à profiter du blocage actuel pour se livrer à une surenchère en matière de législation religieuse.

◆ Davey

avec le plus grand soin s'il tiendra sa promesse de revenir à Prince-Rupert.

La nomination de M. Davey viendra alimenter les rapports de presse voulant que la campagne libérale aille plus ou moins bien.

Il y a d'ailleurs un parallèle à faire avec la campagne au leadership de M. Turner. Après un début difficile, M. Turner était en effet allé chercher Bill Lee pour remettre sa campagne «sur les rails». C'est avec son arrivée que les choses ont commencé à mieux tourner. Que M. Turner ait voulu refaire la même chose n'est pas une hypothèse à rejeter, dans la mesure où, depuis le déclenchement de l'élection, la campagne libérale souffre de retards. Hier, cependant, M. Turner a démenti l'existence de quelque problème que ce soit dans sa campagne électorale.

A quelques reprises déjà, il a dû ravalier des déclarations inexactes. Lundi, il s'excusait auprès du gouvernement manitobain pour avoir affirmé que cette province perdait 2.000 travailleurs par mois. En fin de semaine, il avait fait amende honorable en admettant qu'il avait «exagéré» les propos de son rival Brian Mulroney, en affirmant qu'il voulait «élimer 600.000 fonctionnaires».

Des erreurs de logistique ont aussi entaché la campagne Turner. Ainsi en Nouvelle-Ecosse, M. Turner est apparu dans une localité où la veille son ministre des Affaires Extérieures, Jean Chrétien, avait attiré une foule imposante, réduisant sensiblement l'auditoire de son chef.

Le règne de M. Davey dans les coulisses libérales a débuté au début de l'ère Pearson. À l'élection de 1962, il gagnait son surnom de «faiseur de pluie». A titre de directeur de campagne nationale, il avait fait «pleuvoir» les votes libéraux qui avaient doublé leurs sièges aux Communes, défaisant presque le gouvernement Diefenbaker.

Pour le chef conservateur, M. Brian Mulroney, le retour de Keith Davey chez les stratèges libéraux démontre le peu de fondement de l'engagement de John Turner pour un renouveau.

Cette nomination est «une répudiation de l'avenir de la part de M. Turner», a soutenu M. Mulroney, cité par la Presse canadienne, à l'aéroport d'Ottawa avant de s'envoler pour faire campagne dans les Maritimes.

M. Turner se ligue avec les éléments du passé, il se refuse à tout changement, dit M. Mulroney.

Cette nomination de M. Davey donnait l'impression que M. Turner avait choisi hier comme pas de danse «un pas en avant, un pas en arrière». Pendant qu'à Ottawa on annonçait le retour du grand stratège de l'ère Trudeau, M. Turner, lui, faisait de son mieux pour se démarquer du gouvernement Trudeau. Devant 400 personnes à Prince-Rupert, il a en effet promis aux milieux des pêcheries et de la foresterie des changements importants dans la politique gouvernementale.

Alors que le régime Trudeau n'a jamais été reconnu pour l'importance qu'il accordait au processus de consultation, M. Turner s'engageait hier à consulter les intéressés sur le projet de loi déposé le printemps dernier pour restructurer les pêcheries de la côte ouest. Il promettait aussi de créer un groupe de travail composé de tous les intervenants intéressés pour planifier le reboisement en Colombie britannique.

Se démarquant encore de l'ère Trudeau, il a reconnu que les pêcheurs de Colombie britannique pouvaient être justifiés de se croire les parents pauvres des pêcheries canadiennes. «Ma présence comme député de Colombie britannique garantira qu'il existe deux type de pêcheries au Canada et qu'elles doivent être gérées différemment». À cet égard, il s'est notamment engagé à négocier un traité avec les États-Unis pour le partage des prises entre les pêcheurs des deux pays qui partagent les mêmes eaux.

La propre candidature de M. Turner en Colombie britannique constitue pour le chef libéral la meilleure preuve qu'un changement d'attitude envers cette province est en cours à Ottawa. C'est un argument qu'il n'a de cesse cesse d'utiliser hier.

Il promet des changements radicaux comme l'ouverture du Canada à son rôle comme pays du Pacifique, laissant entrevoir l'accroissement des exportations vers les pays de cette région du monde, dont le Japon. Déjà Jean Chrétien est à l'oeuvre, dit-il.

Hier soir, le chef libéral officialisait d'ailleurs sa candidature dans la circonscription de Vancouver-Quadrant. Aujourd'hui, il consacra sa journée à faire campagne dans cette circonscription cossue de Vancouver où, déjà, on lui donne de très bonnes chances de l'emporter.

◆ Les conservateurs

de la conduite du recensement dans quelques circonscriptions montréalaises. Dans Papineau, que représente M. André Ouellet, dans Hochelaga-Maisonneuve, que représente M. Serge Joyal, et dans Saint-Denis, que représente M. Marcel Prud'homme, le NPD n'a pu faire passer intégralement sa liste de recenseurs, le président des élections n'ayant retenu aucun ou peu des noms proposés.

Dans la circonscription de Saint-Léonard-Anjou, le candidat du NPD en 1980, M. Filippo Salvatore, conseiller municipal élu sous la bannière du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (qu'il vient de quitter) a renoncé à son droit de présenter une liste de recenseurs, privant en même temps le NPD de l'exercice de cette prérogative.

La participation au recensement des électeurs, particulièrement lors de la lutte électorale risque d'être fort contestée, constitue une étape importante de la campagne. Non seulement permet-elle de rémunérer des militants (chaque recenseur peut toucher entre \$200 et \$250 du Directeur des élections du Canada), mais elle permet aussi de surveiller en première ligne la confection et la révision des listes électorales.

Hier, les organisations des trois principaux partis politiques semblaient généralement satisfaites du déroulement du recensement en cette période de vacances estivales pendant laquelle on craignait l'absence de nombreux électeurs.

Au bureau du directeur des élections, à Ottawa, on restait préoccupé des résultats de cette opération essentielle, qui a commencé vendredi dernier dans tout le Canada et qui doit se poursuivre jusqu'à jeudi. «Ça va assez bien, mais il faut reconnaître qu'il y a des difficultés», nous dit M. Louis Lavoie, du bureau du directeur des élections.

En fin de semaine, le directeur des élections analysera les résultats du recensement et, s'il y a lieu, se propose de prendre des initiatives extraordinaires d'ici à la fin de la révision des listes électorales (le 17 août) si le nombre d'inscriptions lui apparaît inhabituellement faible. En général, 98 % des électeurs potentiels parviennent à s'inscrire sur la liste électorale.

Le directeur des élections déclen-

mer un nombre accru d'agents reviseurs dans les circonscriptions où les listes paraîtront trop courtes.

◆ Minorités

de minorités dans la fonction publique. Dans l'ensemble, ils s'abstiendront de faire des propositions chocs.

Le vote des minorités est important. À Toronto par exemple, il est déterminant dans 23 circonscriptions sur 28. Dans la circonscription de Spadina, les électeurs de 14 groupes ethniques différents voteront le 4 septembre prochain. Non seulement en Ontario mais dans une foule de villes, de Montréal à Vancouver, les 9 millions de Canadiens d'origine autre qu'anglo-saxonne ou française auront un poids certain, surtout si l'élection est serrée.

L'intérêt que le parti porte aux groupes ethniques est nouveau et le chemin à parcourir immense.

«Nous les avons négligés et ils n'ont jamais appuyé le parti», reconnaît le député manitobain Jack Murta, critique conservateur sur les questions multiculturelles. Cette déclaration illustre bien le changement de stratégie électorale chez les Tories qui s'adressent cette année à des groupes cibles bien précis, les femmes, les jeunes, les Canadiens d'origine étrangère.

Les conservateurs n'inventent rien. Ils s'inspirent en fait de la stratégie libérale des 20 dernières années qui n'a pas si mal fonctionné...

Pour un parti dont l'image anglo-saxonne est prédominante, et dont plusieurs députés se sont opposés au bilinguisme au Manitoba, le défi est de taille. Surtout que le PC n'a pas à son actif des montagnes de réalisations dans ce domaine.

Son message tout au long du mois consistera à critiquer l'approche paternaliste du gouvernement libéral, basée sur «des faveurs peu sincères», selon M. Murta.

Les messages publicitaires du parti, surtout sur les ondes des radios ethniques, répèteront sans cesse que «ce n'est pas le Parti libéral qui vous accueille mais le pays». Cela pour influencer les arrivants qui viennent d'obtenir leur citoyenneté ou qui sont en instance de l'avoir.

M. Mulroney tiendra aux minorités ethniques le même discours qu'aux Québécois: cessez d'être les otages d'un parti qui a abusé de vous. Tout comme les francophones, plusieurs communautés votent libéral presque automatiquement depuis deux décennies, notamment les Italiens qui «sont plus rouges que les Québécois», selon le responsable des groupes ethniques en Ontario, M. Paul Oriana. Les Italiens de Toronto ont d'ailleurs reçu hier la visite du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Jean Chrétien.

«Ce n'est pas tout de donner de l'argent pour des danses folkloriques et de la nourriture exotique. Encore faut-il se pencher sur les vrais problèmes», a déclaré au DEVOIR cette semaine M. Murta. Ce dernier a joué un grand rôle dans l'élaboration du document de neuf pages qui sera rendu public vers le 8 août.

Il l'a «testé» auprès des communautés qu'il a rencontrées cours des derniers mois. À Montréal, le parti a tenté de mettre sur pied un «autre réseau» que celui habilement tissé au fil des ans par le sénateur libéral Pietro Rizzuto.

Les problèmes identifiés par le PC vont de la situation pénible des mères élevant leurs enfants seules et n'ayant pas d'emploi au manque de cours de langue d'origine dans certaines communautés.

Mme Mila Mulroney est aussi un atout précieux: «Nous sommes très conscients de l'attrait qu'elle exerce dans les communautés ethniques», explique un porte-parole de M. Mulroney. Ce n'est pas pour rien que Mila Mulroney, qui a quitté la Yougoslavie à l'âge de cinq ans, parlera de plus en plus à des groupes venus d'ailleurs.

M. Murta estime que le chef du parti, M. Brian Mulroney exerce aussi un attrait chez les minorités. Après tout, il incarne lui aussi une ouverture du parti sur des citoyens qui ne sont pas anglophones, indique-t-il.

Le parti mise aussi sur plusieurs candidats d'origine ethnique. Il présente par exemple 7 candidats italiens, quatre à Toronto, trois à Montréal. Certains ont déjà eu maille à partir avec le parti cependant. Ainsi, le candidat chinois qui se présente dans Spadina, M. Ying Hope, un conseiller municipal, s'est dissocié du critique conservateur en matière d'immigration le mois dernier lorsque M. James McGrath, au cours d'un atelier organisé par le parti, a dit qu'en ouvrant ses portes aux gens d'affaires immigrants, le gouvernement libéral avait ouvert la porte au crime organisé, notamment à Vancouver et Winnipeg.

Officiellement, les Tories n'es-

saient pas de charmer une communauté plutôt qu'une autre. Mais les déclarations du chef et des porte-parole trahissent à tout le moins des préjugés favorables.

Ainsi, dimanche à Toronto, M. Mulroney répétait qu'aucun représentant de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) ne serait invité à témoigner devant le Parlement pour faire valoir son point de vue sous un gouvernement conservateur, comme cela s'est produit il y a quelques mois. M. Zehdi Zerzi, représentant de l'OLP aux Nations Unies, avait parlé devant un comité du Sénat. Le chef conservateur a promis de refaire le pont avec les amis du Canada négligés par les libéraux, soit Israël, les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

(Le comité exécutif du Congrès palestinien en Amérique du Nord a d'ailleurs émis un communiqué hier pour dénoncer cette déclaration du chef conservateur Brian Mulroney. «Que M. Mulroney courtise l'électorat juif, c'est son affaire, mais qu'il veuille interdire les (sic) représentants de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) à venir témoigner au pays, a une toute autre dimension. La liberté d'opinion, ça existe encore au Canada, les questions d'actualité internationales sont encore importantes pour le Canada et les 100.000 Canadiens d'origine arabe», souligne-t-on. L'organisme ajoute, ironique: «Il ne reste plus pour M. Mulroney que de promettre de démanteler l'ambassade canadienne (de Tel Aviv) à Jérusalem comme M. Clark avant lui.»)

D'après la critique néo-démocrate Laverne Lewycky, député du Manitoba, c'est là justement que le bât blesse: «Les conservateurs n'ont fait aucune percée et ont limité leurs efforts à des groupes qui leur sont déjà plus ou moins acquis comme les Estoniens et les Ukrainiens et qui sont très à droite».

M. Lewycky est le seul des trois responsables du multiculturalisme aux Communes qui soit demeuré en poste depuis l'élection de 1980. Avant M. Murta, M. Steve Paproski s'occupait du dossier alors que du côté gouvernemental, le ministre d'État au Multiculturalisme, M. James Fleming, a été remplacé par M. David Collett.

Le parti de M. Paproski est aussi contre l'imposition de quotas pour favoriser l'accès des minorités à la fonction publique et préfère «négocier des objectifs avec les intéressés, comme nous voulons le faire avec tous les autres groupes, y compris les syndicats».

Les minorités fidèles au PLC

Les libéraux sont beaucoup plus populaires que les conservateurs auprès des Néo-Canadiens.

D'après un sondage réalisé entre le 25 juin et le 5 juillet, par Multifax Corporation de Montréal, les principaux groupes ethniques de Toronto et Vancouver accorderont massivement leur appui aux candidats du Parti libéral du Canada, lors des élections générales du 4 septembre.

Dans le Toronto-métropolitain, le sondage a été mené auprès des communautés d'origines italienne, grecque, portugaise, chinoise et indienne. De l'ensemble des minorités, 45% se proposent de voter en faveur du Parti libéral, 8% pour le Parti conservateur et 7% pour le Nouveau parti démocratique. Les indécis et ceux qui refusent de répondre constituent 32% des personnes interrogées.

Les sondeurs ont posé la même question aux électeurs Néo-canadiens de Vancouver: Si des élections avaient lieu aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous? Dans ce cas, les résultats obtenus indiquent que l'écart est moins considérable: 44% des intentions de vote vont aux libéraux, 17% aux conservateurs et 10% aux néo-démocrates. A Vancouver, 30% des personnes interrogées se sont dites indécises ou ont refusé de répondre.

Selon le président de Multifax, M. Don Miller, les tendances observées à travers le sondage sont très significatives et risquent d'être déterminantes dans le jour du scrutin. Il a notamment rappelé que le vote ethnique constitue 45% des 4.4 millions d'électeurs de l'Ontario et 43% des 1.8 millions d'électeurs de la Colombie-Britannique.

Dans un rapport contenant 22 recommandations

Le Conseil des sciences affirme que le Canada doit faire davantage pour rendre l'industrie plus compétitive



Le président du Conseil des sciences du Canada, le Dr Stuart Smith. (Laserphoto CP)

OTTAWA (PC) — Le Conseil des sciences du Canada estime qu'il faut faire plus afin d'améliorer la compétitivité industrielle au pays, même s'il croit que les politiques actuelles vont dans la bonne direction.

Le président du CSC, le Dr Stuart Smith, a rendu public, hier, une étude et présenté 22 recommandations susceptibles d'améliorer la situation canadienne dans quatre secteurs économiques et industriels. Selon le document, le Canada doit faire des efforts particuliers pour améliorer l'esprit d'entreprise, la recherche et le développement, le marketing international et la formation de consensus.

« Compte tenu des changements auxquels le Canada est confronté, a indiqué le Dr Smith, il nous faut concentrer nos efforts pour améliorer la situation dans ces secteurs. »

L'étude démontre que le Canada s'est révélé plus vulnérable que la plupart des pays industrialisés face à une conjoncture économique en évolution rapide. Entre 1981 et 1982, il a glissé du sixième au onzième rang dans l'échelle de compétitivité internationale.

Le CSC préconise entre autres l'élaboration de programmes susceptibles de favoriser le développement et l'utilisation de la technologie nou-

velle et il propose que l'on coordonne l'achat de biens et services par tous les paliers de gouvernement et or-

ganismes gouvernementaux de façon à augmenter le contenu canadien.

Pour augmenter sa productivité, indique le rapport, le Canada doit importer de la technologie, « mais cette technologie empruntée ne doit pas être un substitut acceptable de la recherche et du développement ».

Le Canada a aussi besoin d'un plus grand nombre d'experts en marketing pour trouver des partenaires commerciaux, en particulier dans les pays du Tiers monde. Le CSC estime que les exportateurs canadiens devraient adopter une attitude plus pragmatique face au troc et il invite le ministre des Affaires extérieures à mettre sur pied des programmes destinés à aider les entreprises canadiennes à participer au commerce international de contrepartie.

« Qu'il détruise des emplois ou en crée, souligne le rapport, le changement technologique entraînera une nouvelle répartition du travail et des revenus et il est maintenant clair que la négociation collective jouera un rôle majeur dans le processus d'adaptation ».

C'est pourquoi le CSC recommande que les codes fédéral et provinciaux du travail soient révisés « puisqu'ils sont trop vagues en ce qui concerne le changement technologique ».

Selon un syndicaliste de Terre-Neuve

Les syndicats doivent aussi faire leur part pour améliorer la productivité

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — La productivité ne doit plus être mal vue par les mouvements de travailleurs et ces derniers doivent faire leur part pour l'accroître. C'est ce qu'a déclaré mardi M. Robert A. Georgine, président du Syndicat des travailleurs du bâtiment et des métiers de la construction regroupant 400.000 membres et affilié à la centrale syndicale américaine AFL-CIO.

M. Georgine a déclaré à une réunion des représentants de 14 syndicats, tenue à Saint-Jean, que les travailleurs doivent travailler huit heures s'ils veulent être payés pour huit heures, en

échange de quoi les dirigeants doivent faire prévaloir une atmosphère de confiance sur les lieux de travail. Selon lui, sans une coopération des deux parties, il n'est pas possible d'améliorer la productivité.

M. Georgine a aussi ajouté que le plus gros défi pour les syndicats de la construction était de trouver des moyens de remédier au chômage qui est de 24 % pour ce secteur d'emploi. Il a aussi blâmé l'administration Reagan et ses taux d'intérêt élevés qui contribuent à diminuer la construction dans les deux pays.

Washington pourrait intervenir pour régler le problème de la taxation unitaire

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, a déclaré hier que le gouvernement américain devra intervenir pour régler le problème posé par le recours de certains États des États-Unis à la taxation unitaire si, d'ici le 31 juillet 1985, ces derniers n'ont pas réalisé suffisamment de « progrès appréciables ». Cette indication est incluse dans un rapport que M. Regan, en tant que président d'un groupe de travail sur le problème de la taxe unitaire, a transmis hier au président Reagan pour lui rendre compte des travaux de ce groupe mis sur pied en septembre 1983. M. Regan a toutefois émis l'espoir « qu'il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à une loi fédérale » pour résoudre ce problème, étant donné que certains États tels la Floride, l'Oregon et l'Indiana se sont orientés vers l'annulation de leur système de taxation unitaire.

Aux termes de tels systèmes, la totalité des bénéfices d'une société, qu'elle soit américaine, étrangère ou multinationale, est imposable dans l'État où elle exerce seulement une partie de ses activités. Douze États américains pratiquent actuellement la taxation unitaire, ce qui n'a pas manqué de susciter, ces dernières années, de très vives protestations des partenaires commerciaux des États-Unis, en particulier du Canada et de la Communauté économique européenne.

Le rapport transmis hier par M. Regan à la Maison-Blanche n'est contresigné d'aucun des membres du groupe de travail. Ces derniers, représentants d'États et du monde des affaires, n'ont pu en effet se mettre d'accord sur sa rédaction, approuvée au département du Trésor. Aucun accord n'a pu se faire d'autre part, ajoute-t-on, sur le traitement fiscal des dividendes ayant leur source à

l'étranger.

Dans son rapport, le secrétaire au Trésor fait état du consensus qui s'est néanmoins dégagé lors des travaux du groupe sur les trois principes qui doivent présider à la solution du problème posé par le recours à la taxation unitaire. Ces principes sont : la taxation locale doit tenir compte principalement des activités exercées sur place. Le gouvernement fédéral doit accorder une aide technique accrue aux États pour leur permettre de connaître la part des activités des sociétés qu'ils peuvent taxer. Les sociétés américaines et étrangères doivent être traitées d'une manière équivalente.

« Si les États (concernés) adoptent une législation fondée sur les trois principes sur lesquels le groupe de travail s'est mis d'accord, précise M. Regan, les États-Unis seront en mesure d'avoir une position unifiée dans leurs rapports avec leurs partenaires commerciaux et un sujet

majeur d'irritation dans le commerce international aura été éliminé. » Selon un fonctionnaire du département du Trésor, l'aide technique accrue envisagée par le gouvernement fédéral se traduira par la mise à la disposition des États américains d'experts fiscaux ainsi que par une obligation pour les sociétés faisant des affaires aux États-Unis de faire des déclarations fiscales sur la totalité de leurs activités.

Cette obligation, a-t-il précisé, nécessitera la renégociation de très nombreux traités passés avec les pays étrangers. Le même fonctionnaire a encore indiqué que les membres du groupe de travail sur la taxation unitaire ont été avisés que tous les commentaires et observations qu'ils souhaitent formuler sur l'ensemble du problème seront transmis le 31 août à la Maison-Blanche en complément du rapport de M. Regan.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

Manoeuvre anti OPA de Saint Regis

La société Saint Regis Corp n'a pas tardé à se trouver un « chevalier blanc » afin de contrer l'offre publique d'achat présentée lundi par le magnat de presse australien Rupert Murdoch.

L'entreprise forestière américaine a annoncé hier la signature d'un accord avec Champion International Corp prévoyant une fusion des deux sociétés, par une opération représentant environ deux milliards de dollars américains.

Cette entente fait une surenchère à l'offre de M. Murdoch en prévoyant l'achat de 60 % des actions ordinaires de Saint Regis par Champion, au prix de \$55.50 US par action, et de la totalité des actions préférentielles de Saint Regis pour \$81.03 US l'action. Dans un second temps, chacune des actions restantes de Saint Regis seraient converties en 2,85 actions de Champion. L'offre est toutefois conditionnelle à ce que Champion International obtienne au moins 51 % des actions ordinaires de Saint Regis, et 67 % de ses actions préférentielles.

M. Rupert Murdoch, qui possède actuellement 5,6 % du capital de Saint Regis, n'avait pas encore réagi hier à cet accord.

Cascades impressionne encore

La comparaison des résultats du dernier semestre avec la même période de l'année précédente s'avère une fois de plus très marquée pour Cascades Inc. L'entreprise forestière des frères Lemaire de Kingsey Falls a en effet plus que quadruplé son niveau de ventes tandis que le bénéfice net était multiplié par six.

Le bénéfice net pour les six mois terminés le 30 juin dernier a été de \$6.2 millions ou \$0.62 par action sur des ventes de \$84.8 millions, comparativement à un profit de \$950.000 ou \$0.10 l'action sur des recettes de \$20 millions l'année précédente.

Rolland cherche un président

La succession de M. Lucien Rolland à la direction de l'exploitation de Rolland Inc., telle qu'annoncée en mai dernier, ne s'est finalement pas réalisée en raison du désistement du candidat, M. Denis Hamel, révèle l'entreprise dans un communiqué aux actionnaires.

Selon M. Rolland, l'actuel président de Price Co., une filiale d'Abitibi Price Inc., « a démissionné pour des raisons personnelles ». Un porte-parole de l'entreprise a par ailleurs ajouté que « la chasse au président était maintenant ouverte ».

L'impressionnant redressement affiché par Rolland Inc. au cours du dernier exercice s'est affirmé au cours du premier semestre de l'exercice en cours à la faveur d'un marché solide pour les papiers fins et des augmentations des prix de vente en vigueur depuis le début d'avril, lesquelles ont compensé les coûts plus élevés de la pâte.

Le bénéfice net afférant aux six premiers mois de 1984 s'est élevé à \$4.4 millions ou \$2.40 par action de classe A, soit une hausse de 37,5 % par rapport à la même période de 1983. Le deuxième trimestre a par ailleurs compté pour 52,5 % du bénéfice semestriel.

Selon le président du conseil et chef de la direction, M. Lucien Rolland, « La demande pour les papiers fins semble s'être stabilisée après une période de croissance relativement importante. Pour le reste de l'année, le volume des ventes, les marges bénéficiaires et le bénéfice devraient se maintenir à un niveau satisfaisant ».

Branle-bas chez Orcatech

Orcatech Inc. se débat toujours pour retrouver sa rentabilité. Deux de ses trois fondateurs ont démissionné de leur fonction exécutive tandis que 36 de ses 64 salariés étaient licenciés.

M. David Pearson, président-directeur général, a résigné de ses fonctions de même que M. Girvan Patterson, vice-président de l'exploitation. Seul M. Ian Carlisle, co-fondateur et vice-président de la section Développement des produits, reste au sein de l'entreprise et agira comme président.

MM. Pearson et Patterson demeurent toutefois administrateurs et actionnaires principaux d'Orcatech, et ce dernier conserve toujours le poste de secrétaire de la compagnie.

Tous deux ont décidé de ne pas renouveler leurs contrats avec Orcatech estimant qu'il ne convenait pas que les trois fondateurs apparaissent sur la liste de paye de la compagnie pendant qu'elle se débat pour retrouver sa rentabilité.

La compagnie de haute technologie d'Ottawa qui conçoit et fabrique des systèmes graphiques pour ordinateur, Orcatech a enregistré une perte de plus de \$6 millions sur un chiffre d'affaires de \$4.1 millions, durant les neuf mois terminés le 30 avril.

Selon le dernier prospectus, Northern Telecom détient 13,4 % des actions ordinaires Orcatech. MM. Pearson, Patterson et Carlisle détiennent chacun 7,76 % des titres.

Après l'Argentine et le Mexique

Le Brésil et le Venezuela veulent aussi rééchelonner leurs dettes

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Tout comme le Mexique, au début du mois dernier, le Brésil et le Venezuela redemandent cette semaine à New York le rééchelonnement de leurs dettes extérieures sur plusieurs années, afin d'obtenir une solution à plus long terme à leurs problèmes financiers. Le Mexique et le Brésil sont les deux pays les plus endettés au monde.

Si ces pays parviennent à un accord satisfaisant avec leurs banquiers, qui irait dans le sens de leurs demandes, cela pourrait marquer un point tournant dans cette crise d'endettement régionale, qui en est maintenant à sa deuxième année d'existence.

L'événement a son importance, puisqu'il pourrait servir de modèle aux pays à endettement élevé, qui cherchent désespérément à se sortir du bourbier dans lequel ils sont maintenant enfoncés. En outre, si cet accord était conclu, il pourrait battre en brèche un front commun des pays latino-américains au problème de l'endettement. Récem-

ment, l'Argentine avait proposé un cartel des pays endettés pour faire échec aux pays créanciers, qui réclamaient périodiquement le paiement des intérêts sur le capital.

Jusqu'à présent, le Brésil est en-

Les pays les plus endettés

	milliards de \$ US
1. Mexique	67.4
2. Brésil	65.9
3. URSS	27.1
4. Espagne	26.2
5. Argentine	26.2
6. Corée (Sud)	24.6
7. Venezuela	23.7
8. Afrique du Sud	19.2
9. Australie	15.9
10. Algérie	15.6

Note: Ces chiffres ne comprennent ni les créances d'organisations internationales comme le FMI ou la Banque Mondiale, ni les crédits fournisseurs non garantis, ni, en règle générale, les crédits obtenus hors de la zone OCDE.

Source: OCDE et BRI.

gagé à rembourser quelque \$57 milliards US sur des prêts venant à échéance entre 1985 et 1989, en plus des \$12 milliards US que le pays doit déboursier chaque année en frais d'intérêts.

Dernièrement, on apprenait qu'à la fin 1983, la dette extérieure du Brésil s'élevait à \$65.9 milliards US, selon un document statistique conjoints de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Avec le Brésil, le Mexique et l'URSS sont les trois pays les plus endettés auprès des pays industrialisés occidentaux.

Ce document a été établi à partir de statistiques fournies à la fois par la plupart des États industrialisés occupants membres de l'OCDE (crédits qu'ils ont garantis) et les banques de ces mêmes pays (créances bancaires). Bien que ces chiffres demeurent généralement incomplets, avertissent l'OCDE et la BRI, ils recouvrent le plus souvent une part importante de l'endettement de chacun de ces pays concernés.

Le dollar canadien monte encore

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien s'est encore raffermi mercredi sur les marchés des changes, clôturant avec un gain de plus d'un quart de point à 76.37 cents américains.

De l'avis des cambistes notre billet vert, qui cotait 76.09 en clôture le jour précédent, s'est bien comporté face à la devise US tandis que les au-

tres principales monnaies — le mark allemand, la livre britannique, et le franc suisse — se sont dépréciées.

Le « facteur primordial » de la fermeté de notre dollar est la différence entre les taux d'intérêt canadiens et américains, faisait remarquer Barry Davenport, de la Banque royale.

Selon une théorie, nos taux d'intérêt plus élevés soutiennent notre

dollar en attirant du capital et en créant une demande. Et tout indique que les taux américains resteront plus bas durant quelque temps.

M. Davenport a qualifié la performance de la « piastre » canadienne hier d'« étonnamment forte », étant donné les tensions à la baisse qui s'exercent habituellement en fin de mois.

Emprunt record du Canada au Japon

TOKYO (Reuter) — Des autorisés de la Banque de Tokyo ont annoncé mardi qu'elles avaient conclu un accord avec le gouvernement canadien et que celui-ci venait de négocier un emprunt record de 120 milliards de yens, soit \$490 millions canadiens.

Le record précédent pour la banque de Tokyo était de 100 milliards de yens. Ce prêt avait été accordé, au début du mois courant, aux gouvernements australien et néo-zélandais conjointement.

Le prêt canadien est d'une durée de huit ans avec un intérêt de 7,9 %, celui accordé à l'Australie est un prêt de dix ans à un intérêt de 8 %.

Les banques japonaises possèdent beaucoup de comptant présentement et cherchent d'éventuels emprunteurs à travers le monde. Les pays comme le Canada et l'Australie sont enclins à emprunter, car les taux d'intérêt japonais sont bas. Ils prévoient aussi pouvoir rembourser leurs emprunts en yens puisqu'ils sont fournisseurs de nourriture et de matériaux bruts au Japon.

DÉPÔT GARANTI TRUST GENERAL

DOUBLEMENT AVANTAGEUX
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT

SUCCURSALES

Mtl/University: 1 100, University, 871-7200

Mtl/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383

Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

Ville Mont-Royal/Centre Rockland: Niveau 2, 341-1414

CONSEILLERS

Mtl Ahuntsic: 382-8000

Laval Chomedey: 687-6780

Rive-Sud / St-Hubert: 462-1880

Granby: 378-8461

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

13 1/2% (5 ans) 13 3/4% (3 ans) 11 1/8% (15 mois)
Intérêt annuel Intérêt annuel Intérêt à l'échéance

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Ils sont loin d'être concurrentiels dans ce secteur

Les Japonais doivent maintenant relever le défi spatial

(traduit du New York Times)

TOKYO — La saison des typhons arrive à grands pas et le bureau météorologique du Japon est pris à la gorge: son satellite météorologique est en panne depuis janvier et ne livre que la moitié des photographies de nuages essentielles au repérage des endroits où prennent naissance les typhons.

Le premier satellite de radiodiffusion japonais, en service depuis mai dernier, était destiné à jeter les bases d'une nouvelle industrie, en vertu de laquelle les programmes de télévision seraient diffusés par satellite, grâce à des antennes paraboliques. Mais les émetteurs de deux des trois canaux se sont brisés avant que le satellite ne fonctionne.

De tels insuccès sont gênants pour un pays qui s'enorgueillit d'offrir des produits de grande qualité. Les Japonais ont fourni la preuve qu'ils étaient loin d'être des concurrents menaçants au chapitre de la technologie des fusées et des satellites.

En effet, ils ne peuvent même pas réparer leurs propres satellites, parce qu'ils importent une haute technologie dont on ne leur dévoile pas les secrets.

« Nous avons les mains liées: si quelque chose se brise, personne ne peut la réparer », affirme un dirigeant de TRW Overseas bien au fait du programme spatial japonais, Nobuyuki Arino.

Vers une plus grande autonomie

Le Japon tente de remédier à la situation. Depuis 1978, il élabore des

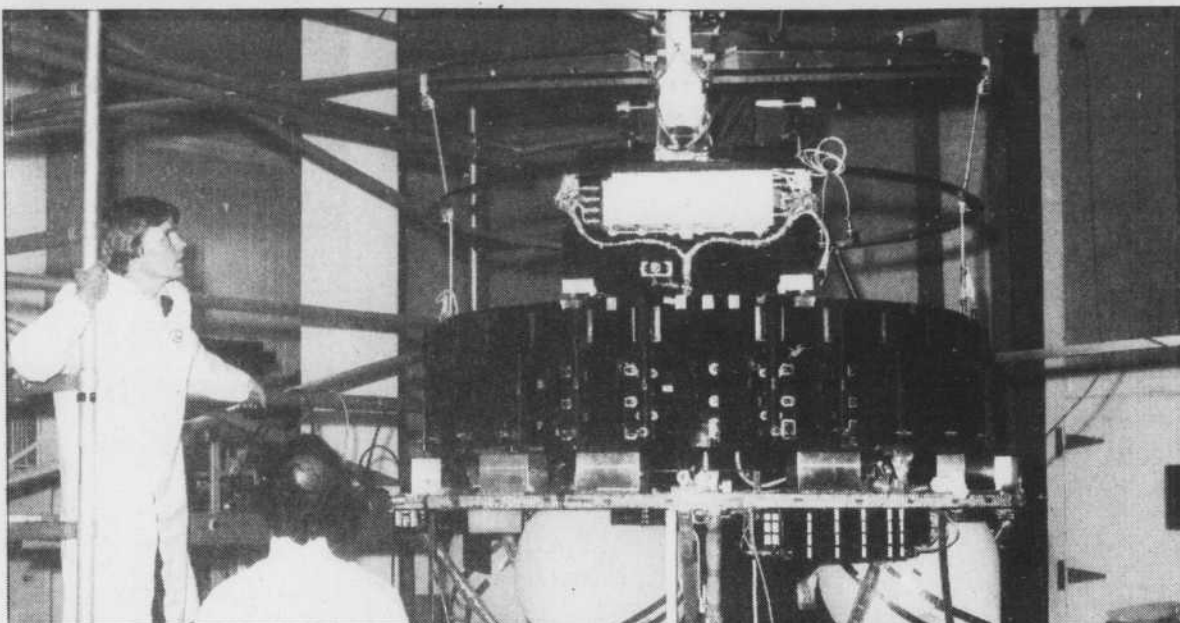
programmes ambitieux afin de mettre au point ses propres dispositifs de lancement de satellites, ceci non seulement pour se libérer de la tutelle étrangère, mais pour provoquer la création de nouvelles industries. Par ces dernières, entendons l'industrie des satellites de télécommunications et celle des semi-conducteurs et des produits pharmaceutiques fabriqués dans l'espace.

Le gouvernement a approuvé récemment la construction de la première grosse fusée de facture entièrement japonaise. On espère pouvoir ainsi concurrencer les États-Unis et l'Europe dans le lancement de satellites.

Le gouvernement envisage également de prendre part au projet de station spatiale habitée de la NASA (National Aeronautics and Space Administration), en construisant son propre module. De plus, le Japon lancera l'année prochaine l'un des trois navires spatiaux qui observeront la comète de Halley.

Cependant, le Japon doit déjà décaler certains de ses plans. Par exemple, il a abandonné l'idée de lancer seul des missions spatiales avec équipage. À l'heure actuelle, le gouvernement songe à acheter un satellite météorologique européen, qu'il lancerait en 1989.

Le virage spatial japonais ne s'effectue pas sans difficulté. Le Japon accusant plusieurs faiblesses. D'une part, il a lancé son premier satellite en 1970 seulement, une année après que les Américains marchèrent sur la lune pour la première fois. Son budget de l'aéronautique, de 5500



La réputation japonaise de leader dans le secteur de la haute technologie en prend pour son rhume dans le domaine de l'aérospatial et des satellites. Les Nippons dépendent en effet à 100 pour cent de la technologie étrangère dans ce domaine où leurs tentatives ont échoué... jusqu'à maintenant.

millions, ne représente que 7 % du budget civil de la NASA, qui se chiffre à \$7,2 milliards, et 3 % du budget astronautique total des États-Unis, qui s'élève à \$18,7 milliards. Et à la différence des Américains et des Soviétiques, les Japonais n'ont pas de programme spatial militaire à partir duquel ébaucher des développements.

D'ailleurs, l'industrie japonaise réussit mieux que quiconque à fabriquer des objets en grand nombre et à bas prix. Dans le domaine de l'aéronautique, il s'agit plutôt de fabriquer en petites quantités de grosses pièces coûteuses. « Nous construisons seulement deux fusées par année », confesse Masahiko Hamada, de Mitsubishi Heavy Industries, le plus important fabricant de fusées au Japon. Mais selon M. Hamada, cela ne suffit même pas à garder ouverte une usine sans interruption, et les coûts de production sont au moins deux fois plus élevés qu'aux États-Unis.

« Nous sommes en face d'un double problème, affirme le président de la National Space Development Agency, Hirotsugu Osawa: Nous disposons d'un petit budget et les coûts sont très élevés. »

Le Japon a toujours tenu compte,

dans l'élaboration de ses programmes spatiaux, de ses limites. Ses premiers vaisseaux spatiaux, des fusées scientifiques lancées par l'Université de Tokyo en 1955, étaient si petits qu'on les avait surnommés les « fusées-crayons ». De même, les engins qui observeront la comète de Halley se tiendront à une distance respectueuse de 125.000 milles et prendront des photographies, alors que les vaisseaux plus coûteux des Européens et des Soviétiques tenteront de se rapprocher le plus possible de la comète, au risque d'exploser.

Afin de se rendre rapidement dans l'espace, les Japonais ont importé des États-Unis la technologie nécessaire. Mais comme la majeure partie des instructions était tenue secrète dans les présumées « boîtes noires », il leur était difficile de comprendre les opérations dans le détail. De plus, l'accord de coopération technique liant les États-Unis et le Japon interdit à ce dernier de lancer des satellites pour le compte d'autres pays, ce qu'il devrait pourtant faire pour réduire ses coûts et augmenter sa production.

D'autres risques

En raison surtout des contraintes budgétaires auxquelles il est soumis,

le Japon court des risques à attendre de pouvoir compter sur sa propre technologie. Par suite de la décision du gouvernement de renoncer aux vols spatiaux avec équipage, il a dû réviser en début d'année son programme lancé en 1978, tout en perfectionnant ses fusées pour concurrencer les pays étrangers.

La fusée japonaise actuelle peut soulever 350 kilos seulement en orbite géostationnaire, alors que précèdent la plupart des satellites de télécommunications, ce qui est peu comparé aux 2.300 kilos de la navette spatiale américaine et aux 2.000 kilos de la fusée européenne Ariane 4.

Le premier satellite de télécommunications japonais, lancé l'an dernier, a illustré la limite posée par le poids. Il compte seulement 4.000 circuits téléphoniques, comparativement à des dizaines de milliers dans le cas de satellite étrangers beaucoup plus lourds.

Le Japon travaille en ce moment à mettre au point de plus gros dispositifs de lancement. Le H-1, qui devrait être prêt en 1985, est presque entièrement fait maison (80 %) et sera doté des systèmes de guidage par inertie et de combustible liquide. Il pourra supporter une charge de 550

kilos en orbite géostationnaire. Le H-2, quant à lui, soulèvera 2.000 kilos et sera japonais à 100 %. On espère ainsi pouvoir échapper à l'interdiction de lancer des engins spatiaux pour d'autres pays.

Même si l'on fixe des délais plus serrés, le H-2 ne pourra être terminé avant 1991 et sa puissance alors sera égale à celles de la navette spatiale et d'Ariane en ce moment. D'ailleurs, certains satellites conçus aujourd'hui peuvent soulever plus que 2.000 kilos. Il reste au Japon à espérer que les progrès de l'électronique permettront de construire des satellites plus légers dans l'avenir.

Le retard du Japon est aussi vrai pour le développement des satellites. Les trois fabricants de satellite japonais, Mitsubishi Electric Corporation, NEC Corporation et Toshiba Corporation, ont tous des liens d'ordre technique avec des compagnies américaines. L'infortuné satellite de radiodiffusion, par exemple, a été fabriqué à 30 % par Toshiba. La compagnie General Electric s'est acquittée de l'autre part de la tâche.

Le Japon tente en ce moment de développer sa propre technique des satellites. Le prochain satellite de télécommunications ne sera pas lancé avant 1988. Certains prétendent que le Japon doit se dépêcher d'en acheter à l'étranger, pour passer à la communication par satellite. Son industrie aura en effet de plus en plus besoin de recevoir de l'information à une vitesse aussi grande que celle à laquelle les satellites en défilent.

Le problème apparaît clairement dans les frictions commerciales entre les États-Unis et le Japon. Les Américains veulent vendre aux Japonais plus de satellites. Même les autorités japonaises admettent qu'il leur a coûté l'an dernier trois fois plus cher de lancer leurs propres satellites de télécommunications que d'acheter un modèle équivalent aux États-Unis et de l'avoir fait lancer par la NASA.

Aux termes d'une entente globale au sujet de questions commerciales, le Japon a accepté en avril d'autoriser des compagnies privées à acheter des satellites à l'étranger. Mais dans un pays aussi petit, les satellites de télécommunications sont peut-être moins économiques que les systèmes de transmission par fibre optique, un autre procédé auquel on accorde beaucoup d'attention aux États-Unis.

Les investissements immobiliers aux USA

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. M. Gérard Séguin est associé chez Laliberté/Lancôt/Coopers & Lybrand.

Le « House and Senate Conference Committee » a mis fin samedi le 23 juin 1984 à la période de gestation de quatre ans du Foreign Investment in Real Property Act (FIRPTA). L'aspect sur lequel le législateur américain ne pouvait trancher était à savoir si les investisseurs immobiliers non-résidents devraient ou non déposer des déclarations annuelles de renseignements.

On se souviendra qu'un mécanisme de déclarations, de la date de production et de convention de garantie avait été ébauché il y a plus d'un an, mais que l'échéance de production avait été reportée. Le défaut de produire ces déclarations aurait entraîné des pénalités de \$25 par jour jusqu'à concurrence du moindre de \$25.000 ou de 5 % de la valeur marchande de l'ensemble des biens immobiliers détenus pendant l'année. Le non-résident aurait pu éviter le dépôt d'une déclaration de renseignements mais, pour ce faire, il aurait été dans l'obligation de négocier une convention de garantie.

La loi telle que finalement adoptée ne change en rien le genre de gain qui sera assujéti à l'impôt américain. Mais l'obligation de produire des renseignements annuels a été rejetée et remplacée par un impôt de retenue.

Tel que présentement structurée, cette proposition qui vise à assujettir les non-résidents à un impôt lors de l'aliénation de biens immobiliers, ressemble aux dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu canadienne en ce qui concerne les biens canadiens imposables aliénés par des non-résidents du Canada. Au Canada, le cédant paie au fisc, le cas échéant, un impôt à valoir sur l'impôt finalement dû en rapport avec l'aliénation d'un bien canadien imposable et obtient un certificat qu'il remet à l'acheteur à la signature de la convention de vente. Si ce certificat n'est pas délivré, l'acheteur est autorisé à retenir un impôt sur toute somme à payer.

L'impôt de retenue prévu par le FIRPTA sera égal au moindre de 10 % du prix de vente ou l'impôt maximum exigible. L'impôt maximum serait probablement 20 % du gain lorsqu'il s'agit d'une participation dans un bien immobilier américain.

Le projet de loi prévoit qu'il y aura exonération de l'impôt de retenue si:

- Le gain se rapporte à la vente d'une résidence personnelle dont le prix de vente est inférieur à \$300.000.
 - Le vendeur obtient une attestation de l'IRS à l'effet que:
 - le vendeur a conclu une entente de paiement avec l'IRS;
 - le vendeur est exonéré de l'impôt; ou
 - une garantie acceptable a été déposée auprès de l'IRS.
- L'acheteur exigera sans doute cette attestation ou certificat. Comme il est d'usage au Canada, toutes les conventions de vente de biens immobiliers américains porteront dorénavant une déclaration par le cédant sur son statut de résident vis-à-vis le fisc américain.

Le gain provient de l'aliénation de valeurs mobilières cotées.

Les nombreux Canadiens qui possèdent des biens immobiliers aux États-Unis peuvent donc oublier le cauchemar qu'auraient pu être les déclarations annuelles de renseignements.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en septembre auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387 rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec), H2Y 2A7, au coût de \$10 plus \$2 de frais d'envoi. Téléphone (514) 845-3124.

aqpfs

association québécoise de planification fiscale et successorale

VOTRE C.A. pour vous aider à tenir le gouvernail.

ARTHUR ANDERSEN & CIE

Comptables agréés
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BOISJOLI, SABBAGH, SABBAG, ZIRI, MALKA

Comptables Agréés
L. Albert Boisjoli, C.A. — Maurice Sabbagh, C.A. — Michel M. Sabbagh, C.A. — Joseph Ziri, C.A. — Emilie Malka, C.A. — Ross Whiteside, C.A. — Robert Boisjoli, C.A. — Chantal Trépanier, C.A. 1440 r. rue Ste-Catherine, Bureau 525, Montréal, H3G 1R8, 861-5881
bureau de Toronto
BOISJOLI, WHITESIDE & ASSOCIÉS

CARON BELANGER DALLAIRE GAGNON/CLARKSON GORDON

Comptables agréés
630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550 Laval, H7T 1S9 (514) 337-6105
1150, rue Claire-Fontaine, suite 700 Québec, G1R 5G4 (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membre d'Arthur Young International, Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS

Comptables agréés
1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A2 — 861-8531
Québec, Montréal, Hull, Chicoutimi, La Baie, Roberval, St-Félicien, Dolbeau, Chibougamau, La Malbaie
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 86 autres pays
Jean E. Auger, C.A. — Pierre Beaumont, C.A. — Robert P. Bélanger, C.A. — Camille Bergeron, C.A. — Pierre Bergeron, C.A. — Jean-Paul Bérubé, C.A. — André Biron, C.A. — Gérard Blais, C.A. — Rejean Blanchette, C.A. — Normand Boisvert, C.A. — Denis Bovin, C.A. — Roger Bovin, C.A. — Rosaire Bovin, C.A. — Ronald L. Calderon, C.A. — Yvon Carrier, C.A. — Guy Charette, C.A. — Gilles Chevalier, C.A. — Yvan J. Cloutier, C.A. — Robert N. Cockfield, C.A. — Gilles Couture, C.A. — Egidio Dallaire, C.A. — Raymond David, C.A. — Sylvio De Rose, C.A. — Jean L. Dumesnil, C.A. — Jacques Fortier, C.A. — Alain Fortin, C.A. — André Gauthier, C.A. — André Gibeau, C.A. — Gilles Groulx, C.A. — Ghislain Haweay, C.A. — Michel Hébert, C.A. — Laurent M. Joly, C.A. — David H. Laidley, C.A. — Gilles Leduc, C.A. — Pierre Legault, C.A. — Roger Laurin, C.A. — Daniel Le Rossignol, C.A. — Pierre F. Ménard, C.A. — André Michaud, C.A. — Gilles Moisan, C.A. — Jacques Plante, C.A. — André Pleau, C.A. — Raymond Proulx, C.A. — Marc Renaud, C.A. — Robert M. Rennie, C.A. — Clément Roux, C.A. — Luc Simard, C.A. — Robert V. Staples, C.A. — Charles Tremblay, C.A. — Gilles Turcotte, C.A. — John B. Wight, C.A.

COGAN, LANDORI & DUBÉ

Comptables agréés
3901 Jean-Talon O, Ste-214 Montréal, Québec H3G 2R4 — 731-7851
Bureau à Ottawa

COUPAL, ST-HILAIRE / PEAT MARWICK

Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, Suite 2000, Montréal H3B 2J9 — (514) 879-3400
Membre du Groupe Peat Marwick International, présent dans 89 pays.

JEAN-LOUIS DUROCHER

Comptable agréé
839 est, rue Sherbrooke, Suite 100 Montréal, P.Q. H2L 1K6 — 527-8387

ERNST & WHINNEY

Comptables agréés
Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Vancouver, Victoria, Halifax, et dans les principales villes du monde
1200, avenue McGill College Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7 — 871-8901

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS

Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal, H2Y 1N3 — 845-9253
Bureaux
Montréal, Laval, Repentigny, Longueuil et Pointe-aux-Trembles

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400 — 288-0988

LALIBERTÉ LANÇÔT COOPERS & LYBRAND

Comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 (514) 875-5140
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5 (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE

19 ouest, Le Royer, Suite 300, Montréal, H2Y 1W4 — 844-1153

LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN TOZMAN, PINSKY & CIE.

Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A. — Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A. — Richard Tozman, C.A. — Harold Pinsky, C.A. 5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

LIPPMAN PTACK

Comptables agréés
6600 Côte des Neiges, Montréal, Québec H3S 2A9 — (514) 341-5511
Membre: Groupe international des Cabinets de Comptables

LLOYD, COUREY & BRUNEAU

Comptables agréés
Partie intégrante de Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés
Comptables agréés
Tour de la Banque Nationale, bureau 1900 600, rue de La Gauchetière ouest Montréal (Québec) H3B 4L8 (514) 871-8630
Bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays

MALLETTE, BENOÎT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS

13 bureaux au Québec — Société nationale Ward Mallette — Représentation internationale: Binder Dijkster & Co. 1, Complexe Desjardins — Suite 1800, Montréal, Québec H5B 1B2 — (514) 281-1850

MESSIER, BOURGEOIS & CIE

Comptables agréés
50, Place Crémazie, Suite 1410, Montréal H2P 2T9 — 384-7430

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS

Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél. 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N5 — Tél. 668-6400
DeLoitte Haskins & Sells est établi dans 32 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 61 pays.

PETRIE RAYMOND

1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél. (514) 342-4740

POISSANT RICHARD

Affilié à Thorne Riddell
Comptables agréés
630 ouest, Boul. Dorchester, Suite 2500, Montréal, Québec H3B 1W2 — Téléphone (514) 866-7351
A l'échelle internationale: International KMG Klynveld Main Goerdeler

PRICE WATERHOUSE

Comptables agréés
21 bureaux à travers le Canada
1200, avenue McGill College, Montréal H3B 2G4 — Tél. (514) 879-9050

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés
Tour de la Banque Nationale, bureau 1900 600, rue de La Gauchetière ouest Montréal (Québec) H3B 4L8 (514) 878-2691
Bureaux dans les principales villes du Québec
Représentation au Canada et dans plus de 60 pays

RICHTER, USHER & VINEBERG

Comptables agréés
Montréal-Toronto
Associés-Résidents à Montréal
Cecil Vineberg, C.A. — Howard Gilmour, C.A. — Marvin Corber, C.A. — Barry Clamen, C.A. — Arnold M. Shostak, C.A. — David A. Vineberg, C.A. — Gerald S. Goldberg, C.A. — Allan Wiener, C.A. — Irwin Kramer, C.A. — John J. Swidler, C.A. — J.-Yves Tougas, C.A. — Richard S. Vineberg, C.A. — Sidney M. Koushansky, C.A. — Philip Manel, C.A. — Donald Pinsky, C.A. — Patrick K.H. So, C.A. — Michael Frankel, C.A. 1 Westmount Square, Montréal, Québec H3Z 2Z9 — 931-2511

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH.

Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinhartz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A. — Edifice C.I.L. 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125 Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél. 875-5780

SAMSON BELAIR

Comptables agréés
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale Moore, Stephens & Co. Bureau 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1J8 — (514) 871-1515

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS

Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100 Montréal (Québec) H3A 1G1 Tél. (514) 288-2020
335, rue De Rouville, Beloeil (Québec) J3G 1X1 Tél. (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur, Rigaud (Québec) J0P 1P0 Tél. (514) 451-5374

Affilié à: Laventhol & Horwath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International avec bureaux affiliés à travers le monde.

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE

Comptables agréés
MONTREAL - TORONTO
Jack E. Zittrier, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A. — Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A. — Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A. — Arnold J. Eichenberg, C.A. — Steven A. Yofre, C.A. — Morton S. Spector, C.A. — Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gerald A. Stan, C.A. — Stanley Wiener, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Gaitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A. — Morrie Fogenbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A. — Robert H. Zittrier, C.A. — Henry Rosenhek, C.A. — Norman Jaskolski, C.A. — Michael Stern, C.A. — Gilles Brouillet, C.A. 4115 Sherbrooke ouest Westmount, Qué. H3Z 1K9 — 935-1117

Ordre des comptables agréés du Québec

680, rue Sherbrooke ouest 7e étage Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

CPG

Certificat de placement garanti

Les CPG des FIDUCIAIRES c'est pour les gens comme vous...

Interêts payés annuellement.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Sans frais minimum 500 \$.					
43 mois 13 1/2 %					
6 mois Min. 20,000\$ 11 3/4 %	12 1/4 %	13 1/4 %	13 1/4 %	13 1/2 %	13 1/2 %
Taux sujet à changement.					

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253, ave McGill College
Métro McGill
(514) 878-3351

Centre commercial
Place Rosemère
(514) 437-0710

6633 est
rue Sherbrooke
Métro Langlier
(514) 253-1720

Autres taux et termes disponibles De 30 jours à 5 ans.

Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

AU JOUR LE JOUR

CLAUDE TURCOTTE

Voiture usagée

La Toyota Celica des années 1981-1983 remporte cette année la mention de grande distinction pour la meilleure voiture usagée sur le marché, selon une enquête menée auprès de 16.000 consommateurs canadiens par le Club automobile (CAA), qui a pu établir que 93 % des propriétaires de cette voiture en sont très satisfaits et que 99 % achèteraient la même voiture s'ils avaient à reprendre leur décision. Le cinquième sondage annuel sur la durabilité des autos effectué par le Club automobile indique d'une manière plus générale que le propriétaire d'une voiture japonaise est généralement plus satisfait de son véhicule, de sa fiabilité mécanique et du service après-vente de son concessionnaire que le propriétaire d'une voiture nord-américaine ou européenne. Les résultats détaillés du sondage se retrouvent dans une brochure de 80 pages intitulée « Le guide d'achat de la voiture usagée », que l'on peut se procurer dans les succursales du Club automobile.

Hôtel saisi

La liquidation des actifs de la société d'entraide KRT vient d'entraîner la saisie de l'hôtel Saint-Louis, fleuron de l'industrie hôtelière de Rivière-du-Loup, qui sera revendu en septembre. Pour l'instant, néanmoins, les activités se poursuivent normalement. La société d'entraide qui finançait l'hôtel est en liquidation depuis bientôt deux ans et a décidé récemment de rappeler ses prêts. La demande de soumission pour la vente de l'hôtel a été émise samedi par la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Cie. La vente ne pourra être effectuée avant le 20 septembre en raison du délai minimum de 60 jours imposé par la loi entre le moment de la saisie et celui de la vente. L'hôtel compte 58 places, sa cuisine jouit de la cote « quatre fourchettes » et il existe depuis 1930.

GM: prix modifiés

General Motors, a annoncé une série de modifications de prix, augmentant notamment, aux États-Unis, de \$205 le prix de ses modèles Pontiac Fiero, très demandés, et baissant de \$183 le prix de ses modèles Chevette. Ces changements de prix interviennent, a indiqué General Motors, en réponse aux courants d'achats, et permettent, selon le constructeur, une baisse de \$8 en moyenne par auto. Ils prennent effet dès lundi. General Motors a notamment abaissé de \$240 le prix de ses modèles diesel de moyenne cylindrée. Les ventes d'automobiles GM diesel ont baissé de 58 % au cours du premier semestre par rapport à la même période de 1983.

Nouveau minoritaire

Pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, le mâle blanc est minoritaire dans la force de travail. L'an passé, le pourcentage d'hommes blancs a baissé de 50 à 49,3 %. Tout indique que les hommes blancs vont continuer à perdre du terrain au profit des femmes, des noirs, des hispanophones et autres groupes minoritaires.

Carte française

Une carte bancaire unique, sous l'égide d'un nouveau groupement national, le Groupement des cartes bancaires CB, vient d'être créée et le protocole d'accord « sur la construction d'un système national interbancaire de paiement par cartes » a été signé mardi entre les divers organismes financiers français intéressés. On a annoncé aussi la levée des restrictions pesant sur l'utilisation des cartes bancaires à l'étranger.

Emprunt canadien

Le gouvernement canadien a emprunté \$490 millions de banques japonaises pour renforcer ses réserves, que la défense du dollar canadien ont fait fondre comme une glace au soleil. Cet argent sera converti en dollars américains et investi dans des certificats du trésor américain.

Stages pour les jeunes

Le Conseil du patronat du Québec souhaite que le comité spécial du Sénat sur la jeunesse s'interroge sur les moyens d'amener les entreprises à multiplier les stages à l'apprentissage. L'organisme estime que l'adoption de formules visant à encourager les stages en industrie est une des solutions au problème du chômage chez les jeunes, qui atteint environ 17 % au Canada.

GM dans l'ouest

GM du Canada construira un centre régional de distribution de pièces d'automobiles au coût de \$16 millions à Edmonton.

La Bourse de Montréal ravit à Toronto 76 % du marché des options sur indices boursiers

Après seulement six semaines d'existence, les options sur indices boursiers de la Bourse de Montréal ont déjà ravi 76,2 % du marché jusqu'au 30 juillet à la Bourse de Toronto. En effet, au cours du mois de juillet (hier exclus), 7.981 contrats sur indice ont été transigés à la Bourse de Montréal, contre seulement 2.493 à la Bourse de Toronto.

« Il s'agit d'un excellent départ et qui laisse encore de la place pour une amélioration », a commenté au DEVOIR, le Directeur du marché des options à la Bourse de Montréal, M. Guy Bérard, laissant sous-entendre l'objectif ultime de la Bourse qui est de s'approprier tout le marché.

Le marché d'options sur indices canadiens a été lancé le 17 juin dernier par la Bourse de Montréal. Celle-ci s'attaquait alors de front au même marché créé par la Bourse de Toronto l'an dernier, lequel ne connaissait toutefois encore qu'un succès mitigé.

Selon le spécialiste de la Bourse de Montréal, les nouveaux indices publiés depuis le premier mai dernier se prêtent nettement mieux au jeu des options que le TSE 300. Ces indices géométriques sont en effet plus volatiles à cause de leur base de seulement cent points, plutôt que de 2.000 à la Bourse de Toronto. Ce sont aussi les seuls au Canada à mettre l'accent sur les prix des titres sans pondérer par le nombre

d'actions en circulation, ce qui en fait un instrument plus approprié aux options.

Une récente étude comparative a d'ailleurs révélé de nombreux

points communs entre le populaire indice Standard & Poor 100 (OEX) et l'indice XSM. En outre, les moyennes mensuelles du rendement de dividendes et de la volati-

lité de XSM se sont avérées très près de celle du OEX.

M. Bérard a aussi expliqué le succès des options sur Indices canadiens par l'enthousiasme de la Bourse comme des courtiers qui y ont consacré d'importantes ressources tant humaines que financières. Une douzaine de spécialistes y sont rattachés qui voient à maintenir le marché. Un fonds de capital d'un demi-million de dollars y a de plus été affecté pour en assurer la liquidité. De plus, les responsables consentent encore des primes relativement moins élevées qu'à Toronto de sorte à susciter le marché. La plus grande volatilité des Indices canadiens sur ceux de Toronto commanderait au contraire une prime plus élevée.

C'est l'Indice canadien du Marché, le XSM, qui s'est avéré le plus populaire de tous les indices mis sous options au cours du dernier mois avec à lui seul 63,4 % du marché total. Viennent ensuite parmi les Indices canadiens, l'Indice bancaire avec 9,2 %, celui des hydrocarbures avec 2,4 % et celui des mines et métaux avec 1,9 %.

De fait, les options sur indices boursiers canadiens ont connu un excellent départ malgré l'inactivité du marché estival de cette année. Les options sur indices ont représenté 20,4 % du marché total d'options négociées à la Bourse de Montréal au cours de la période al-

lant du 18 juin au 19 juillet.

« Il est rare qu'un nouveau produit spécialisé soulève un pareil intérêt en si peu de temps », de commenter M. Bérard. A Chicago, 40 % des options négociées portent maintenant sur les indices.

Selon le responsable, ce sont surtout des professionnels qui ont transigé sur les indices tandis que les clients institutionnels hésitent encore à utiliser cet outil de planification financière compte tenu de leur cadre réglementaire et de l'absence de preuve de la pleine liquidité de ce nouveau marché. Se basant sur d'autres expériences, M. Bérard s'attend à voir les fonds de pension et les compagnies d'assurances intervenir dans le marché d'ici un an.

Les contrats d'options sur les indices boursiers permettent à l'investisseur de protéger son portefeuille pendant les périodes baissières du marché en général ou d'un secteur économique donné. Ils permettent également de planifier des achats futurs d'actions pendant un marché à la hausse.

Quatre indices sont présentement sous options à Montréal: L'Indice général appelé « Indice canadien du marché » qui regroupe 25 titres de même que trois sous-indices, l'Indice bancaire canadien (6), l'Indice canadien des mines et métaux (10), l'Indice canadien des hydrocarbures (12).

Chrysler liquide les actions de son fonds de pension

DETROIT (AP) — Chrysler Corp. a entièrement liquidé le portefeuille d'actions de son fonds de pension de \$450 millions pour en investir le produit dans le marché obligataire.

Le trésorier du numéro trois de l'automobile aux États-Unis, M. Fred Zuckerman, a expliqué que l'avenir en actions représentait environ le tiers des fonds investis par la caisse de retraite, ce qui fait de l'opération un événement significatif pour le marché boursier.

Le fonds de pension de Chrysler gère les souscriptions de 80.000 travailleurs actifs et de 40.000 retraités.

M. Arvid Jouppe, un analyste indépendant de l'industrie automobile, a qualifié l'acte de Chrysler de « répudiation du marché boursier ».

« C'est une transaction conservatrice et, je dirais même, une

transaction extrêmement conservatrice. Cela montre une peur inhabituelle face au marché, qui est déjà suffisamment déprimé ».

Des porte-parole financiers de Chrysler ont expliqué qu'ils préféraient les obligations parce que les taux d'intérêt sont fixes et peuvent présentement être achetés pour des rendements relativement élevés.

« Les taux réels que procurent les obligations sont présentement à des niveaux avoisinants leur record historiques », a dit M. Zuckerman. « Tout ce que nous avons fait, c'est de donner aux retraités présents et futurs de Chrysler la certitude qu'ils recevront les prestations auxquelles ils ont droit ».

Les rendements sur les bons du Trésor américains à long terme sont présentement de près de 13 %.

Oui au transport du pétrole et du gaz dans l'Arctique

OTTAWA (PC) — Après trois ans de recherches sur l'environnement de la mer de Beaufort, un comité de sept membres a recommandé au gouvernement fédéral, mardi, d'entreprendre sur une échelle réduite le transport du pétrole et du gaz naturel de l'Arctique.

Avec l'approbation d'Ottawa, une production pétrolière de 15.000 mètres cubes par jour pourrait commencer à être livrée par pipeline par la vallée du Mackenzie.

Mais, prévient le comité dirigé par M. John Tenner, il faudrait attendre d'autres études avant d'autoriser le transport par pétroliers jusqu'aux raffineries de l'Est par le passage du Nord-Ouest.

Un petit pipeline de 400 millimètres de diamètre « serait le choix le plus acceptable », soutient le co-

mité. Pour ce qui est du gazoduc le long de la même route, il ne devrait être construit que si l'impact sur les autochtones de la région n'est pas trop élevé.

Trois importantes sociétés pétrolières sont actuellement établies dans la mer de Beaufort: Dome Petroleum, Esso Resources Canada et Gulf Canada Resources.

Le rapport du comité a été accueilli avec espoir par la Canadian Petroleum Association, qui a noté qu'il ouvrait la porte au développement contrôlé des réserves pétrolières de l'Arctique.

Nouvelle hausse du \$ US

NEW YORK (AFP) — Le dollar a encore fortement progressé mardi en clôture à New York, inscrivant de nouveaux cours records à l'égard du franc français comme du franc suisse, tandis que l'or s'affaiblissait.

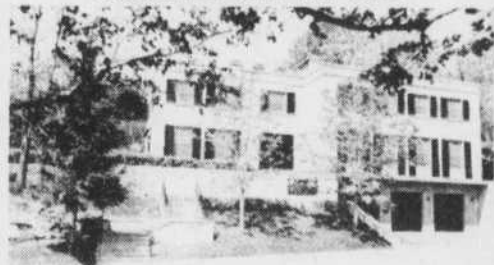
Encore une fois, seul le dollar canadien a progressé contre la devise américaine, clôturant à 76,37 cents US.

Le dollar a en effet clôturé à 2.9180-90 marks contre 2.8908-18 lundi en clôture, à 8.9475-9525 francs français contre 8.8700-50, à 2.4740-60 francs suisses contre 2.4550-70 et à 0.7692-7701 livre sterling contre 0.7651-56.

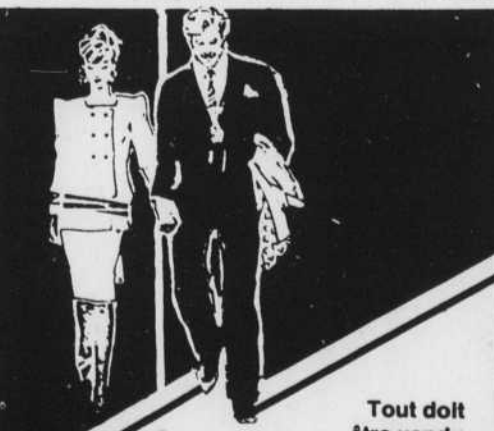
L'or, de son côté, a clôturé à \$337,70 l'once contre 342 lundi.

La hausse du dollar est intervenue dans un marché très étroit en raison de la fin du mois, avec des achats techniques des banques pour couvrir leurs positions et arrêter leurs comptes, notent les analystes.

Qualité de la Vie



Une agréable maison de style classique, très fonctionnelle (1965) située sur la montagne aux limites de la ville de Montréal sur un lot adjacent à la ville de Westmount, entourée d'un boisé, à proximité du centre ville. Pièces (18) Foyers (3) Garage (3) Terrain: 12000 pi. ca. Prix demandé: \$595.000. Occupation immédiate. Renseignements: Jean-Guy Décarie & Associés Inc. (courtier) 1-514-866-2687.



Tout doit être vendu pour faire place aux nouvelles collections d'automne.

SUPER VENTE de 50% à 70%

diffusion stephanie bis

1110 rue Laurier Montréal 270-7797

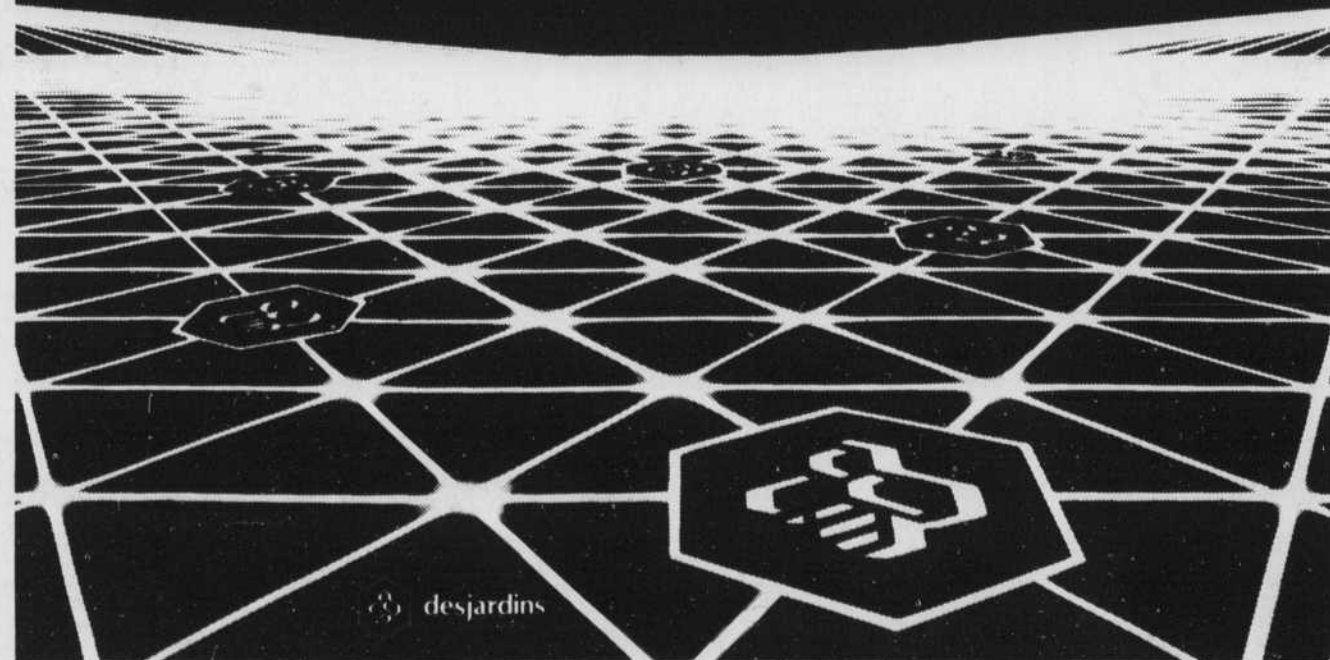
2030 Crescent Montréal 844-0063

LE RÉSEAU DESJARDINS

UN POINT C'EST TOUT.

UN POINT DE SERVICES, C'EST L'ACCÈS À TOUT LE RÉSEAU DESJARDINS!

- Inter-Caisses, dans 1 475 points de services;
- les Guichets Automatiques Desjardins, plus de 85, accessibles 18 heures par jour, même le dimanche!
- Visa Desjardins, acceptée dans 140 pays et territoires à travers le monde;
- des transferts de fonds vers tous les continents;
- des chèques de voyage, des traites, du numéraire et des mandats étrangers;
- et plus de 20 000 employes(es) dans les 1 643 caisses Desjardins: partout un accueil chaleureux!



12 1/4 % ANNUELLEMENT

DÉPÔTS À TERME 90-179 JOURS

11 1/4 %	12 1/2 %	13 %
30-59 Jours	180-364 Jours	1 An

* INTÉRÊT PAYÉ SEMESTRIELLEMENT

- dépôt minimum \$500
- taux spéciaux sur dépôts au-dessus de \$100.000
- taux sujets à changements
- taux disponibles sur les valeurs américaines
- ces dépôts sont admissibles pour votre REER (plan autogéré)

EB Banque Commerciale du Canada

Membre: Société d'Assurance - Dépôts du Canada

Bureau 1400
1981 Ave du Collège McGill, Montréal H3A 2Y1
composer 284-2311

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Repli du marché

MONTREAL (PC) — Les cours ont évolué ur une note irrégulière, hier à la Bourse de Montréal. Tout le marché s'est replié, cependant que l'indice général inscrivait un gain de 0,11 point et affichait 104,64 au terme de la séance.

En tout 975.506 actions ont été échangées, au lieu de 941.052 la veille.

Les produits forestiers ont cédé 1,38 à 127,53, les hydrocarbures 1,10 à 111,69, les biens d'équipement 0,55 à 100,87, les services publics 0,46 à 107,75, les mines 0,26 à 97,09 et les banques 0,13 à 96,51.

Banque TD a repris 1-4 à 15-3-8 dans un volume de 58.491 actions traitées. Asamera a reculé de 1-4 à \$10 1-2 et 10.800 unités ont changé de main.

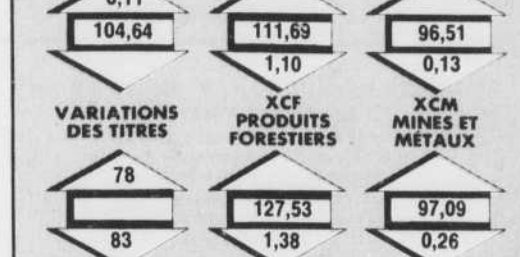
Northern Telecom a gagné 5-8 à \$47 3-4, Bell Canada Entreprises 1-4 à \$32 7-8, Canadian Utilities F 1-4 à \$28 3-4, Colasat 1-4 à \$19 1-8 et Loblaw 1-8 à \$14 3-4, tandis que CP Ltd perdait 1-8 à \$38 7-8 et Placer 1-8 à \$18.

Aigubelle est resté sur ses positions à \$5 1-2, BP Canada à \$23, Banque impériale à \$22 3-4, Long Lac Minerals à \$25 5-8, Banque royale à \$27 et Total Petroleum à \$10.

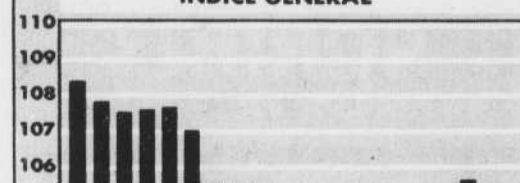
Sur un total de 233 titres mis au jeu, 72 ont terminé la journée en hausse, 83 en baisse et 72 inchangés.

Dans les valeurs de second ordre, Western Quebec Mines a cédé 15 cents à 95 cents, Dumagami Mines a abandonné 15 cents à \$4,85, et Consolidated Imperial Resources Energy a reculé de 20 cents à \$1,00.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



A B

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Aberford 1000 580 511 11 11

Agnico 1000 517 131 131 12

Aikane 4950 554 511 11 11

Alta Energy 1055 518 184 184 18

Alouette 15545 537 234 234 14

Alcan 12725 510 94 10 10

Algonia 8 1000 537 234 234 14

Algo 400 552 512 512 14

AMCA Int 1800 510 104 104 14

Amuscor 500 145 145 145 14

Asomero 18000 510 104 104 14

Asroil A 1000 517 131 131 12

BCE 32475 527 234 234 14

BCE 2050 1200 527 234 234 14

BCE 2700 2200 540 540 34 14

BCE 3087 1814 94 94 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

BCE 1000 130 130 130 14

M N

Ventes Haut Bas Form. Ch.

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

McM Bial 200 524 244 244 14

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN

LES JEUX OLYMPIQUES DE LOS ANGELES

Place à l'athlétisme, vendredi

Carl Lewis égalera-t-il le légendaire Owens ?

LOS ANGELES (Reuter) — La surprise, le spectacle et l'émotion, omniprésents aux Jeux olympiques, attendront un nouveau sommet vendredi avec l'entrée en scène des plus grands athlètes du monde qui se surpasseront dans leur quête de l'or aux épreuves reines des Jeux de Los Angeles.

Les Américains Carl Lewis et Ed Moses, meilleur sprinter et meilleur spécialiste des haies de l'époque, entrent en compétition à deux heures d'écart au cours de la première journée d'athlétisme qui promet d'être l'une des plus spectaculaires.

Le programme commence avec l'épreuve de 100 m haies dames faisant partie de l'heptathlon, mais tous les spectateurs du Colisée de Los Angeles attendront avec impatience de voir leur héros, le Noir Carl Lewis, qui prendra le départ de la première série du 100 m peu après.

Qu'il perde ou qu'il gagne, Lewis sera certainement la grande star de l'athlétisme, où il s'efforcera d'égaliser le légendaire Jesse Owens, en obtenant le grand chelem des trois épreuves de sprint et du saut en longueur.

Lewis — il l'a prouvé lors du championnat du monde de 1983 et lors des compétitions américaines de cette année — est l'homme le plus rapide et possède la détente la plus longue du monde. Mais malgré cela, il ne domine pas ses spécialités à la perfection, comme son compatriote Moses, réfléchi et brillant, qui applique sa passion pour la logique à l'épreuve la plus exigeante du point de vue technique: le 400 m haies.

Chaque année, à 28 ans, le jeune diplômé en physique est titulaire de 102 victoires consécutives et n'a jamais été battu depuis 1977. Sa défaite dans l'une des épreuves serait l'événement le plus spectaculaire des Jeux de Los Angeles.

Mais l'affiche étoilée des épreuves d'athlétisme ne s'arrête pas là et les 92,000 spectateurs du Colisée auront le privilège de voir tout un défilé de sportifs prestigieux, bien que, comme partout ailleurs, l'absence des pays de l'Est ait laissé quelques vides difficiles à combler.

Les épreuves masculines sur piste sont les moins affectées de toutes, sauf peut-être le marathon, dépourvu de son double champion, l'Allemand de l'Est Waldemar Cierpinski.

Ce sont les concours, ainsi que la quasi-totalité des épreuves féminines qui se dérouleront en l'absence des meilleurs.

Les spectateurs de Los Angeles ne pourront pas assister à l'affrontement entre l'Américaine Evelyn Ashford, qui détient le record du monde du 100 m, et la championne du monde en titre, l'Allemande de l'Est Marlies Gohr.

Il n'y aura pas non plus, au 400 m, le duel entre la Tchèque Jaromila Kratochvilova, championne et détentrice du record du monde, et la championne olympique Marita Koch, d'Allemagne de l'Est.

Mais les amateurs d'athlétisme ne seront pas déçus en assistant aux 3,000 m dames, où la championne du monde Mary Decker rencontrera le phénomène ex-sud-africain de 18 ans, Zola Budd, qui représente la Grande-Bretagne.

Le 800 m et le 1,500 m messieurs promettent aussi d'être fascinants, mais bien malin celui qui peut se risquer à faire des pronostics quant au vainqueur.

À juger par son palmarès et son talent, le trio britannique composé du champion du monde Steve Cram, du champion olympique Sebastian Coe et du détenteur du record du monde Steve Ovett, devrait dominer l'épreuve du kilomètre et demi.

Théoriquement, Coe est également favori du 800 m, dont il détient le record du monde, mais il n'a jamais remporté un championnat important et reconnaît qu'il n'est plus l'athlète qui avait pulvérisé trois records du monde en 41 jours, il y a cinq ans.

Aux concours, le Chinois Zhu Jianhua, détenteur du titre mondial du saut en hauteur, tentera le double exploit de démentir sa réputation de mal réagir aux compétitions à l'étranger, tout en s'efforçant de vaincre l'Américain Dwight Stone, l'un des favoris de l'épreuve.

Mais la principale confrontation athlétique débutera le 3 août, lorsque le Britannique Daley Thompson devra défendre son titre olympique du décathlon devant le redoutable Allemand de l'Ouest Jürgen Hingsen, titulaire du record du monde. Le suspens est intégral, car le premier compte sur sa remarquable endurance alors que Hingsen fait confiance à sa forme physique exceptionnelle pour battre son rival.

Le Canada obtient une 4e médaille en natation

Henning récolte du bronze au 200 m dos

LOS ANGELES (PC) — Cam Henning, d'Edmonton, a donné au Canada sa quatrième médaille en natation aux Jeux olympiques de Los Angeles hier soir, méritant la médaille de bronze au 200 mètres dos.

Médaille d'or de cette épreuve aux Jeux du Commonwealth 1982 à Brisbane, en Australie, Henning a enregistré un chrono de 2:02.37. Sa précédente meilleure marque était de 2:03.36, réussie lors de la vague de qualification le matin.

« Vous ne pouvez nager en visant une troisième position, mais je suis très heureux d'avoir gagné cette médaille de bronze », a dit Henning, un étudiant en histoire et en économie à l'Université d'Alberta. Ce fut une excellente course pour moi.

Alex Baumann, de Sudbury, et Anne Ottenbrite, de Ajax, Ontario, ont mis fin à une disette canadienne de 72 années sans médaille d'or en natation, lundi soir, avec leur victoire respective au 400 mètres quatre nages et 200 mètres brasse. Victor Davis, de Waterloo, avait aussi remporté une médaille d'argent au 100 mètres brasse dimanche.

Julie Daigneault, de Pointe-Claire, l'autre finaliste canadienne hier soir, a réalisé une décevante huitième position dans le 400 mètres style libre avec un chrono de 4:16.41.

« J'ai connu un bon départ et j'ai tenté de maintenir la même allure qu'eux aussi longtemps que possible, a précisé Daigneault. J'étais de plus en plus nerveuse vers la fin et je pense que j'ai consacré trop d'énergie au début. »

Les Américains ont enlevé les cinq finales de natation hier et Pat Spurgin a remporté une médaille d'or dans l'épreuve féminine du tir à la carabine à air comprimé lors de la troisième journée des Jeux olympiques de Los Angeles.



Cameron Henning

Rowdy Gaines, Tiffany Cohen, Theresa Andrews et Rick Carey ont gagné les épreuves individuelles tandis que l'équipe féminine de 4 x 100 mètres style libre a permis aux États-Unis de balayer les honneurs de la journée en natation.

Gaines, dans le 100 mètres style libre messieurs, et Cohen, dans le 400 mètres style libre dames, ont établi du même coup de nouveaux records olympiques pendant que Andrews a

devancé sa compatriote Betsy Mitchell dans la finale du 100 mètres dos.

Plus tôt dans la journée, l'Italien Luciano Giovannetti a procuré à son pays sa première médaille d'or des Jeux dans le concours de la fosse olympique et Li Yumei a donné à la Chine sa deuxième médaille d'or dans les épreuves de tir en gagnant le concours masculin à la cible mouvante.

Carey a été incapable d'améliorer son record mondial de 1:58.86 dans le 200 mètres dos, remportant la médaille d'or avec un chrono de 2:00.23. Il a également échoué dans sa tentative de battre le record olympique de 1:58.99 qu'il avait établi en finale lors des séries de qualification.

Henning a remporté la médaille de bronze avec un chrono de 2:02.37 pendant que le Français Frederic Delcourt mettait la main sur la médaille d'argent en 2:01.75.

Gaines a établi un record olympique de 49.80 secondes, brisant l'ancienne marque de 49.99 de son compatriote Jim Montgomery réalisée en 1976.

L'Australien Mark Stockwell a récolté la médaille d'argent dans le 100 mètres libre devant le Suédois Per Johansson.

Cohen a gagné le 400 mètres style libre avec un chrono de 4:07.10, améliorant l'ancien record olympique de 4:08.76 établi par l'Allemande de l'Est Ines Diers en 1980. Les Britanniques Sarah Hardcastle et June Croft ont pris les deuxième et troisième positions alors que Julie Daigneault, de Pointe-Claire, finissait huitième en 4:16.41.

Andrews a savouré la victoire dans le 100 mètres dos dames en 1:02.55 et Mitchell s'est classée deuxième en 1:02.63. La Néerlandaise Jolanda De Rover a enlevé la médaille de bronze.

L'équipe américaine formée de Jenna Johnson, Carrie Steinseifer, Dara Torres et Nancy Hogshead a gagné le 400 mètres relais en 3:43.43, défaits les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest.

Spurgin a réussi un pointage de 394 sur une possibilité de 400 au tir à la carabine à air comprimé pour battre

l'Italienne Edith Gufier. La Chinoise Xiaoxuan Wu a pris la médaille de bronze. La championne européenne, la Hongroise Eva Froian et la Bulgare Nonka Matova étaient absentes. L'Allemande de l'Est Marlies Helbig, championne du monde en 1983, ait également demeuré chez elle en raison de la non-participation des pays de l'Est.

La surprenante équipe chinoise a remporté une deuxième médaille d'or au tir et une quatrième au classement cumulé. Li Yumei s'est adjugé le concours masculin à la cible mouvante avec un pointage de 587.

David Lee, de Victoria, s'est avéré le meilleur canadien, se classant cinquième avec un total de 580. Mark Bedington, de Bridgenorth, Ontario, a terminé au 20e rang.

Giovannetti a procuré à l'Italie sa première médaille d'or des Jeux dans le concours de la fosse olympique.

John Primorse, d'Edmonton, s'est classé 16ème et Pat Bawthheimer, de Red Deer, Alberta, 17e.

Le tableau des médailles

Voici le classement des médailles après 27 épreuves des Jeux olympiques d'été de Los Angeles:

	or	arg.	br.	total
États-Unis	16	7	1	24
Chine	5	3	3	11
Canada	3	3	1	7
All. de l'Ouest	3	1	4	8
Italie	1	1	0	2
Australie	0	2	4	6
France	0	2	1	3
Brésil	0	1	0	1
Suède	0	1	1	2
Grande-Bretagne	0	1	3	4
Japon	0	0	3	3
Pays-Bas	0	1	3	4
Colombie	0	1	0	1
Pérou	0	1	0	1
Belgique	0	0	1	1
Norvège	0	0	1	1
Roumanie	0	1	0	1
Taiwan	0	0	1	1

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi

Montréal 3, Pittsburgh 1
Chicago 3, Philadelphie 2
St-Louis 3, New York 1
Houston 4, Atlanta 3
S. Diego 12, L. Angeles 0

Hier

Pittsburgh 5, Montréal 3
Philadelphie 2, Chicago 1
(12 manches)
St-Louis 6, New York 3
Atlanta 6, Houston 2
Cincinnati 3, S. Francisco 0
L. Angeles à S. Diego

Aujourd'hui

New York, Gooden (9-6)
à St. Louis, Andujar
(14-9), 13 h 35
Philadelphie, Carlton (9-5)
à Chicago, Ruthven
(2-7), 14 h 20

Montréal, Palmer (5-3) à Pittsburgh, McWilliams (5-8), 19 h 35

San Francisco, Laskey (6-9)
à Cincinnati, Price (4-7), 19 h 35
Atlanta, Mahler (7-6)
à Houston, Niekro (11-8), 20 h 40

Los Angeles, Pena (11-5) à San Diego, Whitson (12-5), 22 h 05

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)
Gwynn, SD 410 150 366
Sandberg, Chi 424 141 333
Dermier, Chi 358 114 318
Cruz, Hou 392 124 316
Washon, Atl 281 88 313
Brenly, SF 285 89 312
Ray, Pgh 324 101 312

Ligue Américaine

Lundi

Kansas City 7, Toronto 4
Texas 5, Baltimore 1
New York 4, Milwaukee 3
Chicago 7, Boston 0
Minnesota 9, Seattle 5
Californie 5, Oakland 4

Hier

Detroit 5, Cleveland 1
Toronto 6, Kansas City 5
Texas 7, Baltimore 6
New York 7, Milwaukee 4
Boston à Chicago
Seattle au Minnesota
Californie à Oakland

Aujourd'hui

Seattle, Barojas (6-3) au Minnesota, Smithson (11-8), 13 h 15
Californie, John (5-9) à Oakland, Burris (9-6), 15 h 15
Texas, Hough (11-8) à Baltimore, Davis (10-4), 19 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)
Winfield, NY 347 120 346
Mattingly, NY 375 128 341
Hirsh, Min 348 115 303
Lemon, Det 337 107 318
Ripken, Bal 408 128 314
Murray, Bal 376 116 309
Collins, Tor 277 85 307
Molloy, KC 329 101 307
Sheridan, KC 316 97 307
Trammell, Det 339 104 307

Circuits: Kingman, Oakland, 28; Armas, Boston, 27

Points produits: Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Points produits:

Kingman, Oakland, 87; Murray, Baltimore, 80.
Buts volés: Henderson, Oakland, 47; Pettis, Californie, 38.

Lanceurs (9 décisions):

Leal, Toronto, 11-2, 3.17; Petry, Detroit, 14-4, 2.88; Rozema, Detroit, 7-2, 3.08; Stieb, Toronto, 12-4, 2.37; Blyleven, Cleveland, 10-4.

Hegg, le plus rapide

LOS ANGELES (AFP) — La deuxième journée des épreuves de cyclisme sur piste des Jeux de Los Angeles a confirmé hier la supériorité du poursuiveur américain Steve Hegg au vélodrome de Dominguez Hills.

Déjà auteur du meilleur temps jamais réalisé en plein air lors des compétitions olympiques (4 min 35 sec 17), Steve Hegg était encore le plus rapide, hier, lors des huitièmes et des quarts de finale du tournoi de poursuite individuelle.

Dans la matinée, avec des conditions météorologiques idéales, il se contentait d'assurer sa victoire, en 4 min 40 sec 26. Mais dans l'après-midi, après que l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz eut enfin laissé apparaître ses ambitions et ses possibilités (4 min 37 sec 70), Steve Hegg mettait un point d'honneur à réussir le meilleur chrono. Avec un vent beaucoup plus gênant cette fois, il devait y parvenir, en réalisant 4 min 37 sec 10.

En demi-finales figureront donc deux Américains: Steve Hegg et son compatriote Leonard Harvey Nitz, l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz, dont

la cote a très sensiblement remonté, et l'Australien Dean Woods, qui est assurément l'outsider de ces demi-finales.

Les éliminatoires de la vitesse ne donnaient pas lieu à surprise. Ainsi, dans des matches souvent très déséquilibrés, les Américains Mark Gorski et Nelson Vails cherchaient à prendre un avantage psychologique sur leurs adversaires. En effet, ils descendaient tous deux sous les 11 secondes au 200 derniers mètres (respectivement 10 sec 79 et 10 sec 80), tout comme le Français Philippe Vernet d'ailleurs (10 sec 94).

Pour sa part, l'Allemand de l'Ouest Fredy Schmidtke, déjà champion olympique du kilomètre, s'est contenté d'assurer sa qualification, sans jamais chercher à faire du spectacle.

Enfin, dans les éliminatoires de la course aux points, le Danois Brian Soerensen l'a emporté en totalisant 37 points. Il a devancé le Néo-Zélandais Brian Fowler (24 points) et l'Argentin Juan Esteban Curuchet, 35 points, qui termine à un tour.

Défaite des Expos, 5-3

Rogers perd encore

PITTSBURGH (PC) — Les Pirates de Pittsburgh ont marqué quatre points contre Steve Rogers dès la première manche et ils l'ont emporté 5-3 contre les Expos devant 7,813 spectateurs, hier.

Rogers a concédé trois points avant d'effectuer un seul retrait en première manche et il a ainsi subi sa cinquième défaite au mois de juillet.

« Mes tirs étaient au-dessus du marbre, mais ils étaient logés un peu haut et les frappeurs des Pirates en ont profité », a expliqué Rogers à l'issue du match.

Rogers a d'abord alloué un but sur balles à Marvel Wynne, puis un simple à Lee Mazzilli, un double de deux points à Bill Madlock et un autre double d'un point Jason Thompson dès le début de la première manche. Il a ensuite enregistré deux retraits rapides, après que l'instructeur des lanceurs, Galen Cisco, lui eut payé une visite au monticule.

Lee Lacy devait toutefois obtenir un double au champ opposé — tout juste hors de la portée d'Andre Dawson — pour pousser Thompson au marbre.

« Je croyais que Dawson était en mesure de saisir cette balle, mais elle est tombée trop près de la ligne », a commenté le lanceur perdant.

Les Expos ont également obtenu de belles chances de marquer. Ils aient marqué un point à la sixième manche grâce à un simple de Gary Carter (78e point produit), et deux autres points à la septième à la suite d'un double du frappeur suppléant Tony Scott.

« Le fait d'avoir inscrit trois points dans la deuxième moitié de la rencontre demeure un signe positif », a commenté le gérant Bill Virdon. Jeff Reardon a terminé le match au monticule. En deux manches, il a accordé deux coups sûrs et un but sur balles, tout en enregistrant deux retraits sur trois prises.

À Chicago, Juan Samuel, qui avait créé l'égalité en claquant un coup de circuit après deux retraits en neuvième manche, a marqué le point décisif en 12e manche sur un ballon sacrifié de Von Hayes pour donner une victoire de 2-1 aux Phillies de Philadelphie contre les Cubs de Chicago.

Samuel a réussi un simple à l'avant-champ, en 12e manche, puis volé son 49e but de l'année — un som-

met dans la Ligue nationale — avant de s'arrêter au troisième coussin suite à un mauvais lancer du perdant Tim Lincecum (7-3). Il a croisé le marbre grâce au ballon de Hayes au champ gauche.

La victoire est allée à la fiche d'Al Holland (5-5).

Il s'agissait de la première victoire des Phillies en prolongation en huit matches qui ont duré plus de neuf manches, tandis que les Cubs voyaient s'arrêter à sept leur série de succès en rencontres nécessitant du surtemps.

Bill Campbell a protégé sa première victoire de la saison en blanchissant les Cubs en deuxième moitié de 12e manche.

Le circuit de Samuel, son neuvième de la saison, n'était que le deuxième coup sûr concédé par le partant Rich Bordi.

Le seul point des Cubs a été le résultat du 14e circuit de Roy Cey, en deuxième manche, contre le partant des Phillies, John Denny.

Denny, le récipiendaire du trophée Cy Young en 1983, en était à son premier départ depuis le 31 mai. Il était inactif en raison d'une tendinite à l'épaule droite.

Hier, Denny n'a permis que trois coups sûrs en sept manches de travail.

MONTRÉAL	3	PITTSBURG	5
ab p cs pp	ab p cs pp	ab p cs pp	ab p cs pp
Raines cc	5 1 1 0	Wynne cc	3 1 0 0
Rose lb	4 0 1 0	Mazzilli cg	3 1 1 0
Reardon lf	0 0 0 0	Frobel cd	1 0 0 0
Dawson cd	4 0 1 0	Madlock 3b	1 1 1 2
G.Carter r	4 0 1 1	J.Thpson lb	3 1 2 1
Wallach 3b	4 0 0 0	T.Pena r	4 1 2 0
Wohlfid cf	4 0 1 0	Ray 2b	3 0 0 0
Stenhus lb	0 0 0 0	Lacy cd	3 0 1 1
Thomas ac	3 1 1 0	Berra ac	4 0 1 1
Flynn 2b	3 1 1 0	Tudor lf	2 0 0 0
Venoh lf	1 0 0 0	D.Robin lf	0 0 0 0
Rogers r	2 0 0 0		
T.Scott cg	2 0 1 2		
Totaux	36 3 8 3	Totaux	30 3 8 5
Montréal	000 001 200-3		
Pittsburgh	400 001 000-5		